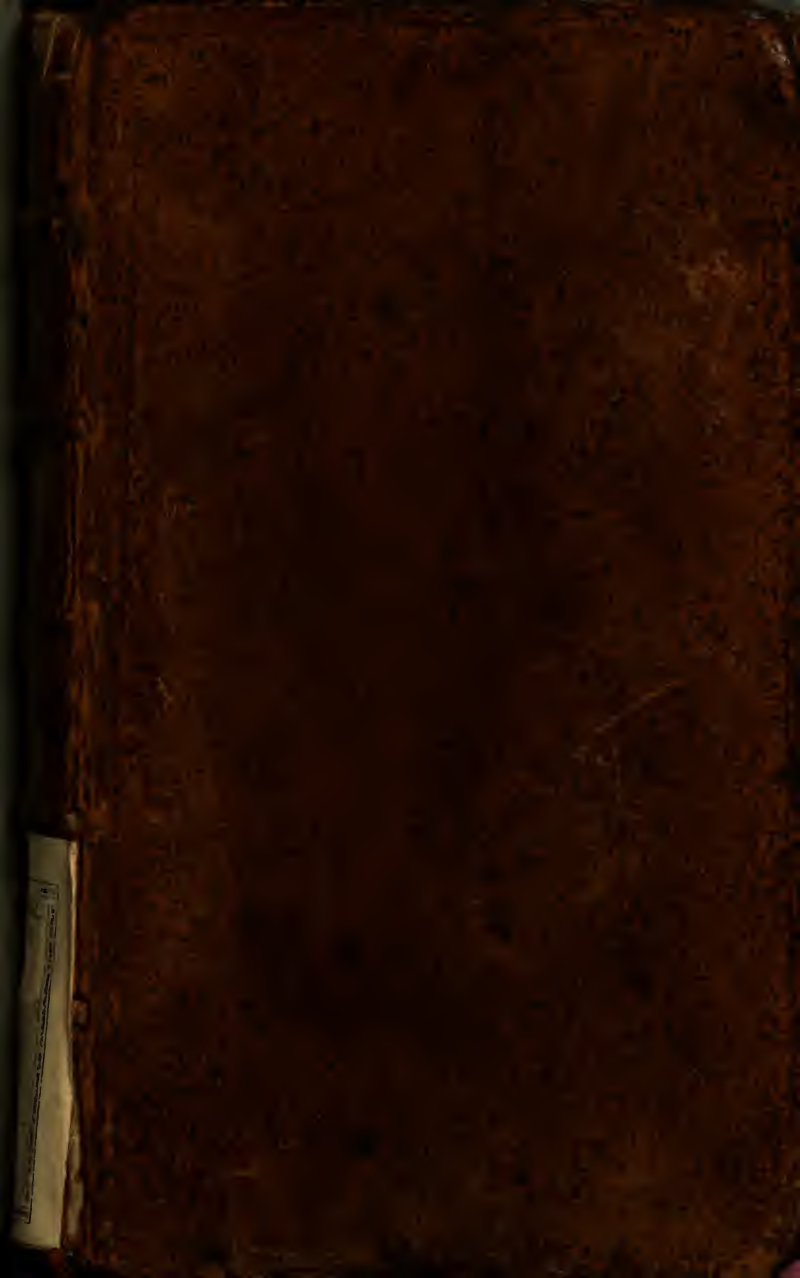
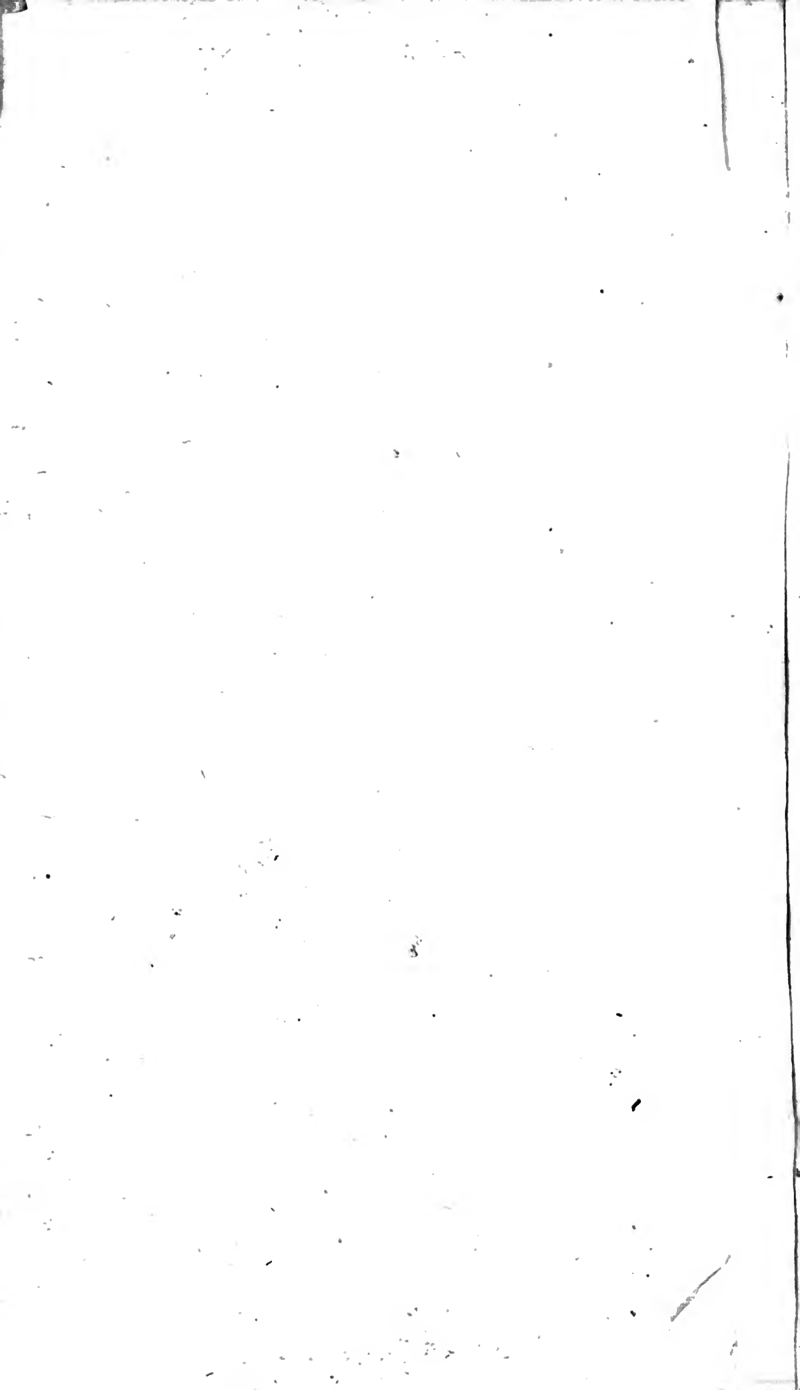
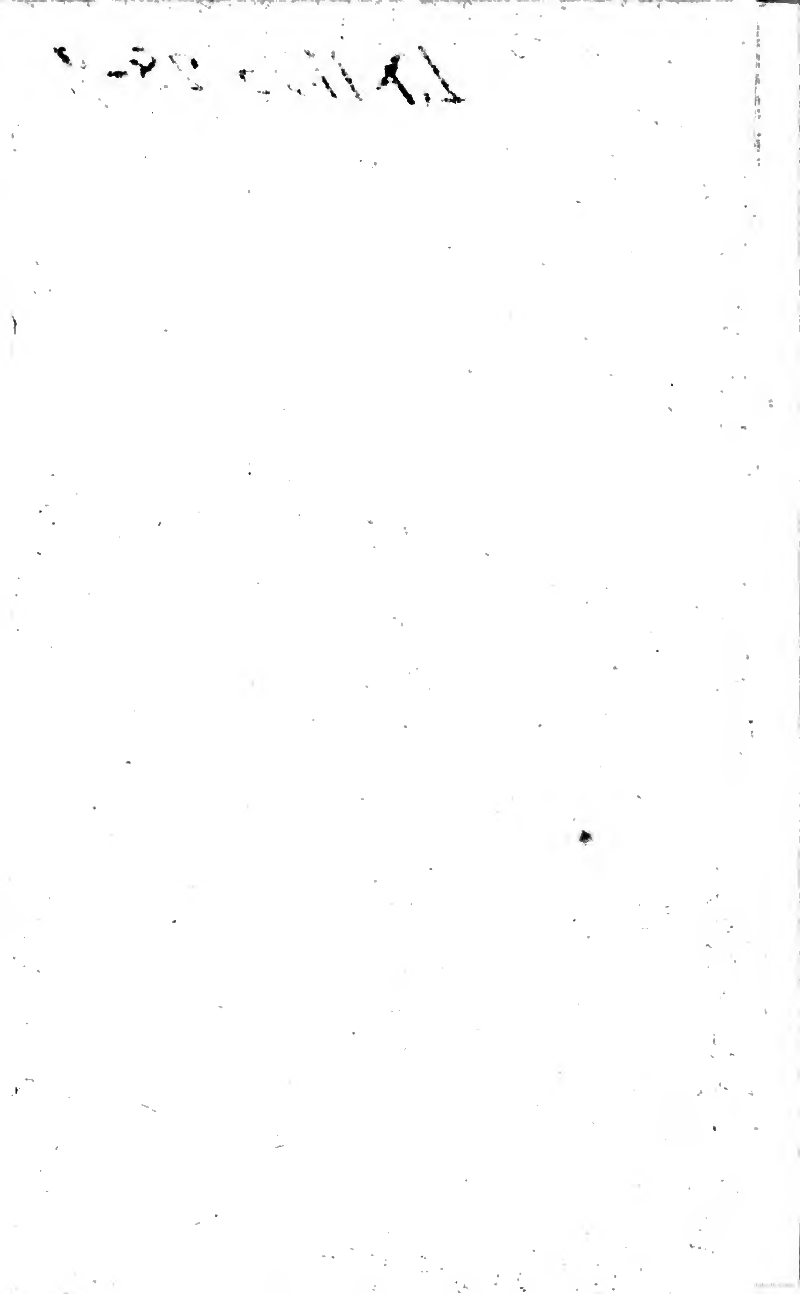




BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LXII
B
28 bis
NAPOLI





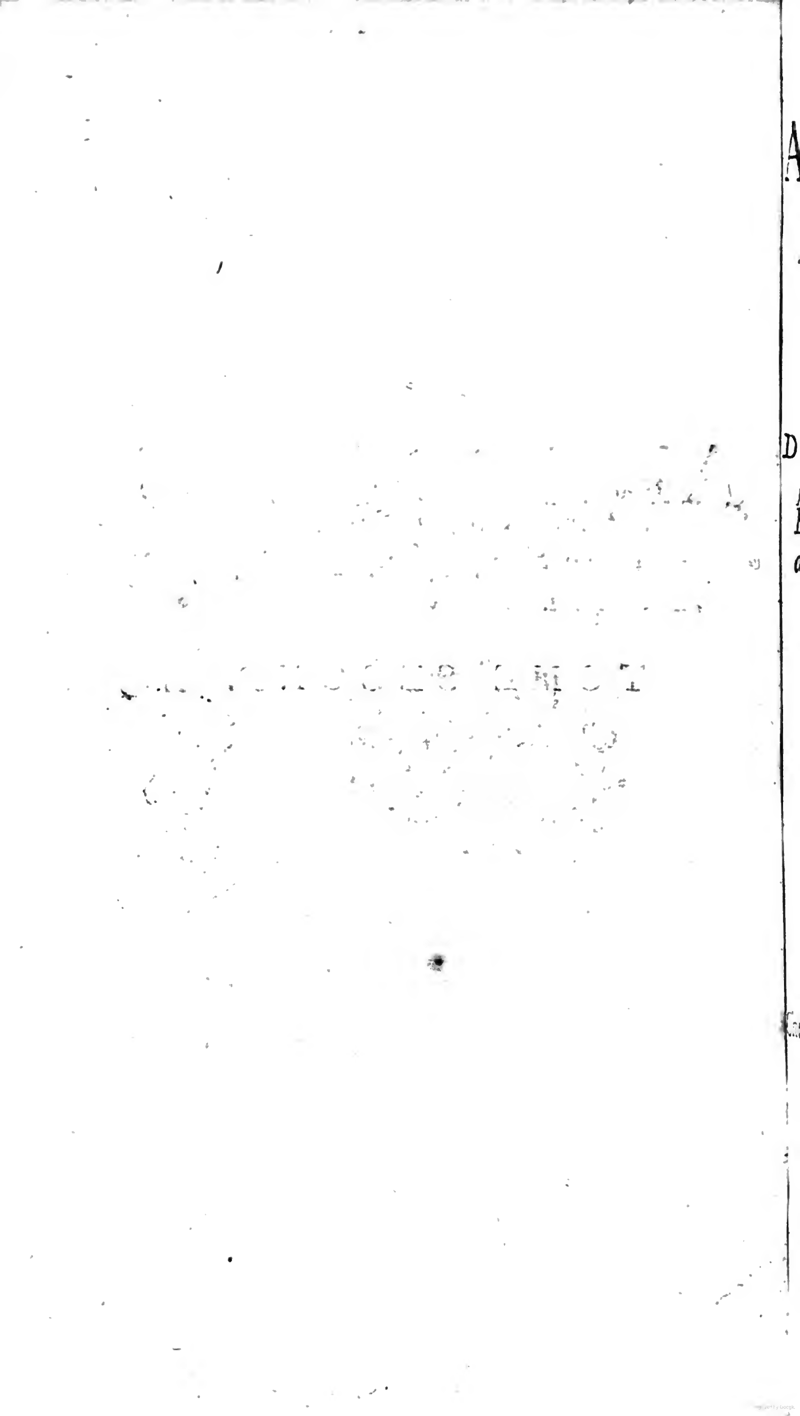


162
136
LXII.B. 28-9

ANECDOTES

LITTERAIRES.

TOME SECOND.



ANECDOTES *LITTERAIRES*, OU HISTOIRE

DE CE QUI EST ARRIVÉ DE plus singulier, & de plus intéressant aux Ecrivains François, depuis le renouvellement des Lettres sous François I. jusqu'à nos jours.

TOME SECOND.



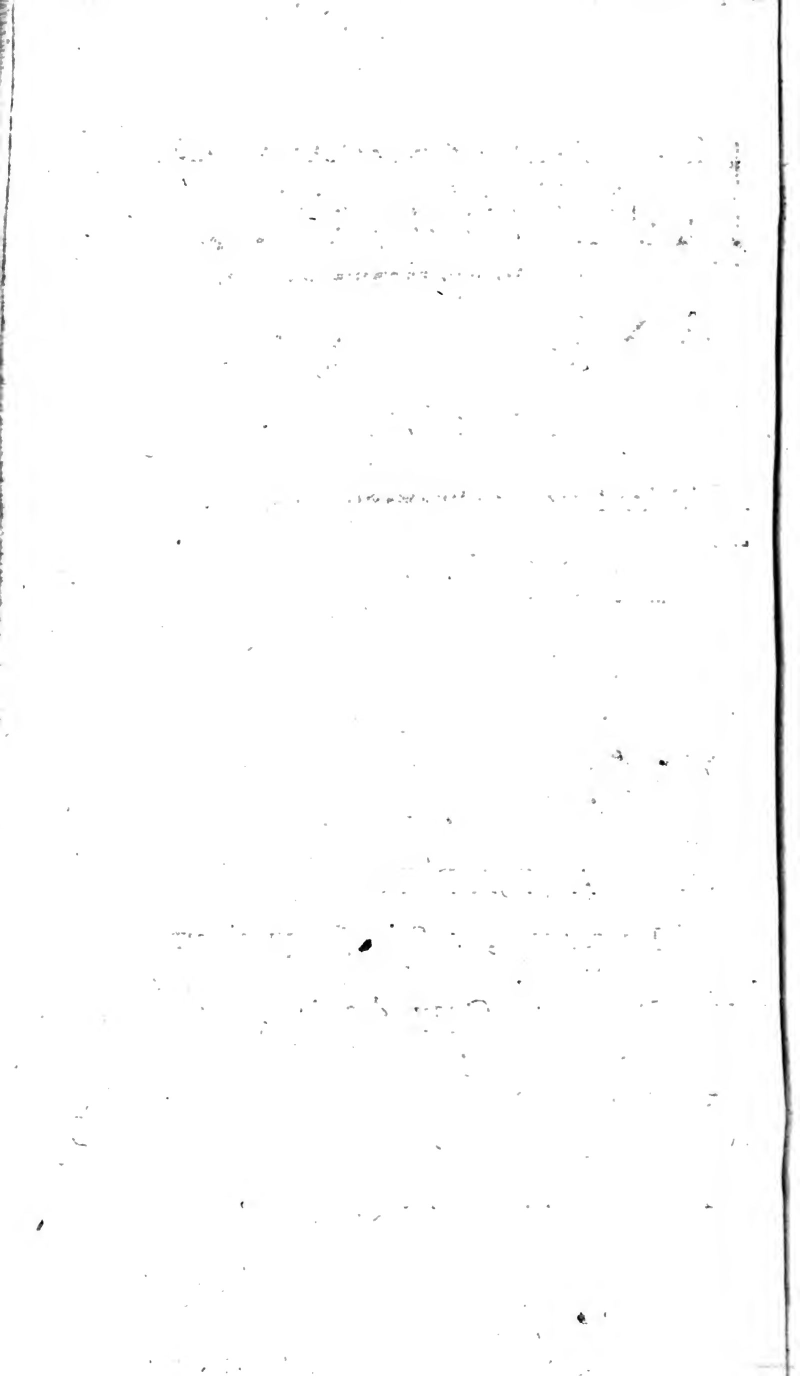


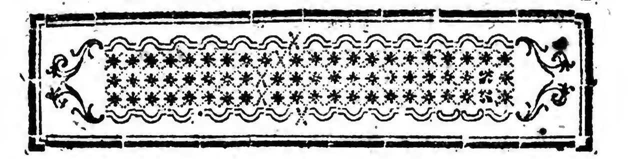
A PARIS,

Chez { DURAND, rue Saint Jacques, au Griffon. PISSOT, Quay des Augustins, à la Sagesse. }

M. DCC. L.

Avec approbation & Privilége du Roi.





ANECDOTES LITTERAIRES.

PIERRE CORNEILLE, né à Rouen l'an 1606, mort en 1684.

I.



CORNEILLE ſe mit d'abord au Barreau ſans goût & ſans ſuccès. Mais une petite occaſion fit éclater en lui un génie tout différent : Et ce fut l'amour qui le fit naître. Un jeune homme de ſes amis amoureux d'une Demoiſellle de Rouen, le mena chez elle. Le nouveau venu ſe rendit plus

agréable que l'introducteur. Le plaisir de cette aventure excita dans Corneille un talent qu'il ne connoissoit pas, & sur ce léger sujet il fit une Comédie.

II.

CORNEILLE est Auteur de la piece intitulée, l'Occasion perdûe & recouvrée. Cet ouvrage étant parvenu jusqu'au Chancelier Séguier, ce Magistrat envoya chercher Corneille & lui dit, que cette piece ayant porté scandale dans le public, & lui ayant acquis la réputation d'un homme débauché, il falloit qu'il lui fit connoître que cela n'étoit pas, en venant à confesse avec lui. Il l'avertit du jour. Corneille y alla. Le P. Paulin du Tiers-Ordre de S. François, lui donna pour pénitence de traduire en vers quelque chose de l'Imitation de J. C. Charpentier donne cette origine à cette traduction. La plûpart des Ecrivains lui en donnent une autre.

III.

CORNEILLE se maria singulierement. Il se présenta un jour plus rêveur qu'à l'ordinaire devant le Cardinal de Richelieu, qui lui demanda s'il travailloit toûjours: Il lui répondit qu'il étoit bien éloigné de la tranquilité nécessaire pour la composition, & qu'il avoit la tête renversée par l'amour. Il en fallut venir à un plus grand éclaircissement, & il dit au Cardinal, qu'il aimoit passionnément une fille du Lieutenant Général d'Andely, & qu'il ne pouvoit l'obtenir de son pere. Le Cardinal voulut que ce pere si difficile vînt lui parler à Paris. Il arriva tout tremblant d'un ordre si imprévû, & s'en retourna bien content d'en être quitte pour avoir donné sa fille *à un homme qui avoit tant de crédit*.

La premiere nuit de ses nôces qui se firent à Rouen, Corneille fut si malade que l'on écrivit à Paris qu'il étoit mort. Beaucoup de gens ont

cru que Ménage avoit fait courir ce bruit, pour pouvoir mettre dans son Epitaphe tout ce qu'il avoit recueilli dans les Anciens, sur la mort d'un grand Poëte.

IV.

L'ABBE' d'Aubignac, rapporte que Corneille lut une de ses Tragédies à Colletet. Celui-ci, tout mauvais Poëte qu'il étoit, condamna plusieurs Vers comme rudes, obscurs, ou mal construits. Corneille en demeura d'accord, sans néantmoins vouloir les corriger, parce, disoit-il, qu'ils étoient payés comme les autres.

V.

CORNEILLE lisoit tout à fait mal ses Vers. Il reprochoit un jour à Bois-Robert qu'il avoit mal parlé d'une de ses pieces étant sur le Théatre. Comment pourrois je avoir mal parlé de vos Vers sur le Théatre, lui dit Bois-Robert, les ayant trouvés admirables dans le tems que vous les barbouilliez en ma présence?

VI.

LA conversation de Corneille étoit pesante & sans agrément ; ce qui fit dire à une grande Princesse qui avoit desiré de le voir & de l'entretenir, qu'il ne falloit point l'écouter ailleurs qu'à l'Hôtel de Bourgogne.

VII.

CORNEILLE parloit peu, même sur la matiere qu'il entendoit parfaitement ; & quand on lui reprochoit qu'il se négligeoit un peu trop dans la conversation, il répondoit ordinairement : je n'en suis pas moins Pierre Corneille.

VIII.

CE grand Poëte joüit des honneurs les plus singuliers. Il avoit sa place marquée au Théatre. Lorsqu'il y alloit, tout le monde se levoit par respect, & le Parterre frappoit des mains.

IX.

UNE eſpece de Gouverneur qu'on avoit envoyé d'Allemagne à Paris, avec deux Gentils-Hommes de diſtinction, pour veiller à leur conduite, écrivit à leur pere. Je laiſſe lire Moliere à vos fils, parce qu'il eſt aſſez divertiſſant; mais je leur ai conſeillé de laiſſer Corneille & Racine, pour s'attacher au Théatre de Gherardi, à cauſe de la belle morale.

X.

LA deviſe de Corneille étoit: *Et mihi res non me rebus ſubmittere conor.*

XI.

JAMAIS piece de Théatre n'eut un auſſi grand ſuccès que le Cid. Je me ſouviens, dit M. de Fontenelle, d'avoir vû en ma vie un homme de guerre & un Mathématicien, qui de toutes les Comédies du monde ne connoiſſoient que le Cid. L'horrible barbarie où ils vivoient n'avoit pu empê-

cher le nom du Cid, d'aller jusqu'à eux. Corneille avoit dans son cabinet cette piece traduite en toutes les langues de l'Europe, hormis l'Esclavone & la Turque. On la faisoit apprendre aux enfans ; & en plusieurs Provinces du Royaume, il étoit passé en proverbe de dire : *Cela est beau comme le Cid.* Le Cardinal de Richelieu souhaita de passer pour Auteur de cette piece ; Corneille qui aimoit la gloire plus que l'argent, n'y voulut pas consentir. Le tout puissant Ministre prit alors le parti de la faire examiner par l'Académie. Toutes les critiques qu'on a faites du Cid ont abouti à dire, que toutes les regles du Théatre y étoient violées. Les Partisans de Corneille en conviennent : mais de là même ils tirent un argument invincible contre ses adversaires. Cette piece, malgré ses énormes défauts, disent-ils, regne sur nos Théatres depuis plus d'un siecle ; il faut donc qu'il y ait des beautés supérieures à tout ce qui a jamais paru.

XII.

LORSQUE Corneille publia *les Horaces*, il courut un bruit qu'on feroit encore des obſervations & un nouveau jugement ſur cette piece. Horace, dit l'Auteur, fut condamné par les Duumvirs ; mais il fut abſous par le peuple.

XIII.

MADEMOISELLE Duclos a joüé avec ſuccès le rolle de Camille. Un jour qu'après ſes imprécations contre Rome victorieuſe, elle ſortoit du Théatre avec une ſorte de précipitation, elle s'embarraſſa dans la queüe traînante de ſa robe, & tomba. L'Acteur plus civil qu'il ne convenoit à la fureur d'Horace outré de tous les propos injurieux de ſa ſœur, ota ſon chapeau d'une main, & lui préſenta l'autre pour la relever & pour la conduire avec une grace affectée dans la couliſſe; où ayant remis ſon chapeau, & tiré ſon épée, il parut la tuer avec

brutalité. Baron, dit l'Abbé Nadal, qui rapporte l'Anecdote, n'eût pas fait certainement la même faute que Beaubourg; il eût profité de l'occasion en grand Comédien qui joüoit avec noblesse, & il n'eût pas manqué de la tuer dans la chûte même. La singularité de l'accident eût corrigé peut être l'atrocité de l'action, & la faute même du Poëte.

XIV.

La Tragédie de Cinna a fait sur le cœur de Louis XIV, une impression bien honorable à ce beau Poëme. Tout le monde sait que le Chevalier de Rohan avoit conspiré contre l'Etat, & que le Roi refusa constamment sa grace. Ce grand Prince vit représenter Cinna la veille du jour où l'on devoit exécuter le Chevalier; & il en fut si frappé, qu'il a avoüé depuis que si on eût saisi cet instant pour lui parler en faveur du criminel, il auroit accordé tout ce qu'on auroit voulu.

Corneille avoit destiné la dédicace de Cinna au Cardinal Mazarin ; mais ayant sû que ce Ministre ne lui feroit point de présent, il prit le parti de l'addresser à M. de Montoron qui lui donna mille pistoles. On a depuis appellé les épitres dédicatoires qui sont lucratives, des épitres à la Montoron.

XV.

AVANT que l'on joüât Polieucte, Corneille le lut à l'Hôtel de Rambouillet, souverain tribunal des affaires d'esprit en ce tems-là. La piece y fut applaudie autant que le demandoit la bienséance & la grande réputation que l'Auteur avoit déjà. Mais quelques jours après, Voiture vint trouver Corneille & prit des tours fort délicats, pour lui dire que Polieucte n'avoit pas réussi comme il pensoit, que surtout le Christianisme avoit déplu. Corneille allarmé voulut retirer sa piece d'entre les mains des Comédiens qui l'apprenoient : mais enfin il la leur laissa sur la parole d'un d'entr'eux qui n'y joüoit point.

XVI.

MADAME la premiere Dauphine disoit en admirant Pauline dans Polieucte : Eh bien ! ne voilà-t'il pas la plus honnête femme du monde, qui n'aime point du tout son mari ?

XVII.

PEU de tems après que Corneille eut donné Polieucte, la Serre si connu par les satyres de Despréaux, fit représenter sa Tragédie de Thomas Morus. On y suoit, dit la Serre, au mois de Décembre, & l'on tua quatre portiers de compte fait, la premiere fois qu'elle fut joüée. Voilà ce qu'on appelle de bonnes pieces. M. Corneille n'a point des preuves si puissantes de l'excellence des siennes ; & je lui céderai volontiers le pas, quand il aura fait tuer cinq portiers en un seul jour.

Ce la Serre est le même, qui, étant un jour aux conférences que Richesource faisoit sur l'éloquence, l'alla

embrasser en lui disant : Ah ! Monsieur, je vous avoue que depuis vingt ans, j'ai bien débité du galimathias : mais vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai écrit en toute ma vie.

XVIII.

La plus ingénieuse critique qui ait été faite de Pompée, est celle d'une Dame très spirituelle, qui disoit que cette piece lui paroissoit belle, & qu'elle n'y trouvoit qu'une chose à reprendre, c'est qu'il y avoit trop de Héros. Cette expression singuliere, renferme une pensée fort délicate. Elle entendoit par ce mot de Héros, des personnages qui attiroient son admiration & sa pitié, & ne sachant pour qui prendre parti ; l'émotion qu'elle recevoit de chacun d'eux n'étoit ni assez distincte ni assez vive pour l'attacher autant qu'elle l'auroit voulu.

XIX.

Corneille a écrit que pour trou-

ver la plus belle de ſes pieces, il falloit choiſir entre Rodogune & Cinna ; & ceux à qui il en a parlé ont démêlé ſans beaucoup de peine, qu'il étoit pour Rodogune.

XX.

L'ABBÉ Pelegrin diſoit qu'Héraclius étoit le déſeſpoir de tous les Auteurs Tragiques. Deſpréaux appelloit la Tragédie d'Héraclius un Logogriphe.

XXI.

MONSIEUR de Turenne, s'étant trouvé à une repréſentation de Sertorius, s'écria à deux ou trois endroits de la piece : Où donc Corneille a-t'il appris l'art de la guerre ?

XXII.

LE Maréchal de Grammont dit à l'occaſion d'Othon, que Corneille devroit être le Breviaire des Rois. Et M. de Louvois, qu'il faudroit un parterre compoſé de Miniſtres d'Etat pour juger cette piece.

XXIII.

CORNEILLE eut à ſe loüer & à ſe plaindre du Cardinal de Richelieu. Auſſi fit-il à la mort de ce grand Miniſtre des vers où il l'enviſageoit d'un côté comme ſon ennemi, & de l'autre comme ſon bienfaicteur.

Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal,
Ma proſe ni mes vers n'en diront jamais rien;
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

XXIV.

QUI ſera aſſez hardi pour nous dire que nous vieilliſſons. Corneille quoique chargé de lauriers, ne vouloit pas croire que l'heure de la retraite fût arrivée pour lui, & il prit en mauvaiſe part ces deux Vers de l'art Poëtique.

Que Corneille pour lui ranimant ſon audace,
Soit encore le Corneille & du Cid & d'Horace.

Ne le ſuis-je pas toûjours, diſoit-il ?

XXV.

LORSQU'IL meurt un Académicien, on lui fait un Service aux frais de ceux qui ſont actuellement Directeur & Chancelier. Il arriva que Corneille étant mort la nuit du dernier de Septembre au premier Octobre ; l'Abbé de Lavau & Racine ſe diſputerent l'honneur de lui rendre les devoirs funebres. J'étois encore Directeur quand Corneille eſt mort ; diſoit l'Abbé de Lavau ; & moi, diſoit Racine, j'ai été nommé Directeur le jour même de ſa mort, avant que le Service pût être fait. On décida en faveur de l'Abbé de Lavau : & c'eſt ce qui donna lieu à ce mot de Benſerade où le double ſens eſt aſſez viſible. Si *quelqu'un de nous, dit-il à Racine, avoit pû prétendre d'enterrer Corneille ; c'étoit vous Monſieur, cependant vous ne l'avez pas fait.*

XXVI.

MONSIEUR le Duc de Bourgogne disoit que Corneille étoit *plus homme de génie*, Racine *plus homme d'esprit*.

XXVII.

CORNEILLE est presque le seul de nos Poëtes auquel les Anglois rendent justice. Ils regardent Moliere, Lafontaine, Racine, Despréaux, Rousseau, plutôt comme de grands Ecrivains que comme de grands Poëtes. Corneille seul leur paroît parler véritablement le langage des Dieux. Nos Compatriotes, disoit un Lord, sont aussi mauvais politiques que les François sont mauvais Poëtes. Nous de notre côté nous appliquons aux Anglois le mot de Pétrone; vous parlez plus en Poëtes qu'en hommes: *Plus Poetice quam humane locutus es*; & nous disons d'eux en particulier ce que le Duc de Bukingham dit de tous les Poëtes en général.

Pour un seul d'inspiré dix seront possédés.
CLAUDE

CLAUDE EMANUEL *LULLIER, surnommé CHAPELLE, né près de Paris l'an 1621, mort en 1686.*

I.

CHAPELLE étoit l'homme le plus agréable & le plus voluptueux de son siecle. Un jour qu'il étoit à table chez un de ses amis à Paris; un Seigneur qui revenoit de la Cour arriva au milieu du repas, & prit brusquement sa place auprès de Chapelle qu'il serroit un peu. Ce Seigneur, après avoir débité quelques nouvelles, vint à parler des Poëtes qui avoient la hardiesse de faire des chansons contre quelques personnes de Condition, & dit en même tems: Si je les connoissois, je leur donnerois volontiers vingt coups de canne. Chapelle fatigué de ces discours, & inquiet de n'être pas à son aise à ta-

ble, ſe leve en préſentant le dos & lui dit : Frappe & va-t'en. Ce Seigneur étonné du ton dont Chapelle avoit prononcé ces paroles, en ſentit la force ; il lui fit beaucoup d'honnêtetés & le ſerra moins.

II.

UN jour que Chapelle dînoit en nombreuſe compagnie chez le Marquis de Marſilli, dont le Page pour tout domeſtique ſervoit à boire, il ſouffroit qu'on ne lui verſât pas auſſi ſouvent qu'on le faiſoit ailleurs ; la patience lui échappa à la fin : Eh ! je vous prie, dit-il, Marquis, donnez-nous la monnoie de votre Page.

III.

DESPRÉAUX qui étoit ami de Chapelle, l'ayant rencontré un jour auprès du Palais, lui dit que le penchant qu'il avoit pour le vin lui faiſoit tort ; Chapelle parut touché du diſcours de Deſpréaux. Il le remercia de ſes conſeils ; mais malheureuſe-

ment il se trouva un cabaret vis-à-vis l'endroit de leur conférence, & Chapelle invita Despréaux d'y entrer pour s'asseoir, & pour suivre plus commodément la conversation qu'ils avoient commencée. Despréaux ne put s'en dispenser pour achever la conversion de Chapelle. Il fallut bien en entrant au cabaret demander au moins une bouteille de vin, laquelle fut suivie de plusieurs autres. Enfin ces Messieurs, l'un en prêchant, l'autre en écoutant, s'enivrerent si bien qu'il fallut les porter chez eux.

IV.

CHAPELLE avoit pris de l'inclination pour Mademoiselle Chouars qui avoit de l'esprit, de l'érudition, & du bon vin; il alloit souvent souper chez elle. Un jour la femme de chambre étant entrée après un long repas dans la salle pour desservir, elle trouva sa maîtresse toute en pleurs, & Chapelle d'une tristesse extrème. Elle parut curieuse d'en savoir la raison; &

Chapelle lui dit qu'ils pleuroient la mort du Poëte Pindare, que les Medecins avoient tué par des remedes contraires à son état. Il recommença alors le détail des belles qualités de Pindare, d'un air si pénétré, que la femme de chambre oublia ce qu'elle étoit venue faire, & se mit à pleurer avec eux.

V.

LE Duc de Brissac voulant aller passer quelque tems dans ses terres, fit si bien qu'il engagea Chapelle à l'y suivre. Ils arriverent le quatrieme jour à Angers, sur le midi avec dessein d'y passer le reste de la journée. Chapelle avoit dans cette Ville un Chanoine de ses amis chez lequel il alla faire un long & agréable dîné. Le lendemain comme le Duc étoit prêt de monter en carosse pour continuer son voyage, Chapelle lui signifia qu'il ne pouvoit le suivre, qu'il avoit trouvé un vieux Plutarque sur la table de son ami, où il avoit lû à l'ouverture

du Livre, *qui ſuit les grands, ſerf devient.* Le Duc de Briſſac eut beau lui dire qu'il le regardoit comme ſon ami, & qu'il ſeroit abſolument le maître chez lui, il n'en put tirer d'autre réponſe, ſinon que Plutarque l'avoit dit, & que ce n'étoit pas ſa faute. Sur cela il quitta le Duc, & s'en revint à Paris.

VI.

CHAPELLE revenant de chez Moliere à Auteuil, après avoir bû largement à ſon ordinaire, eut querelle au milieu de la petite prairie d'Auteuil, avec un valet nommé Godemer, qui le ſervoit depuis plus de trente ans. Ce vieux domeſtique avoit l'honneur d'être toûjours dans le carroſſe de ſon maître. Il prit fantaiſie à Chapelle en deſcendant d'Auteuil, de lui faire perdre cette prérogative, & de le faire monter derriere ſon carroſſe. Godemer accoûtumé aux caprices que le vin cauſoit à ſon maître, ne ſe mit pas beaucoup en peine d'exécuter ſes or-

dres : Celui-ci se met en colere, l'autre se moque de lui ; ils se prennent dans le carrosse. Le cocher descend de son siege pour aller les séparer. Moliere qui étoit à sa fenêtre apperçut les combattans. Il crut que les domestiques de Chapelle l'assomoient, & il accourut au plus vîte : Ah Moliere ! lui dit Chapelle, puisque vous voilà, jugez si j'ai tort : Ce coquin de Godemer s'est lancé dans mon carrosse, comme si c'étoit à un valet de figurer avec moi. Vous ne savez ce que vous dites, répondit Godemer. Monsieur sait que je suis en possession du devant de votre carrosse depuis plus de trente ans ; pourquoi voulez-vous me l'ôter aujourd'hui sans raison ? Vous êtes un insolent qui perdez le respect, reprit Chapelle, si j'ai voulu vous permettre de monter dans mon carrosse, je ne le veux plus ; je suis le maître, & vous irez derriere ou à pié. Y a-t'il de la justice à cela, répliqua Godemer ? Me faire aller à pié présentement que je suis vieux, & que

je vous ai bien ſervi pendant ſi long-tems ! il falloit m'y faire aller pendant que j'étois jeune : j'avois des jambes alors ; mais à préſent je ne puis plus marcher : en un mot, comme en cent, vous m'avez accoûtumé au carroſſe, je ne puis plus m'en paſſer, & je ſerois déshonoré ſi l'on me voyoit aujourd'hui derriere. Jugez-nous, Moliere, je vous prie, ajoûta Chapelle ; j'en paſſerai par tout ce que vous voudrez. Eh bien ! puiſque vous vous en rapportez à moi, dit Moliere, je vais tâcher de mettre d'accord deux ſi honnêtes gens. Vous avez tort, dit-il à Godemer, de perdre le reſpect envers votre maître qui peut vous faire aller comme il voudra ; il ne faut pas abuſer de ſa bonté. Anſi je vous condamne à monter derriere ſon carroſſe juſqu'au bout de la prairie ; & là vous lui demanderez fort honnêtement la permiſſion d'y rentrer. Je ſuis ſûr qu'il vous la donnera. Parbleu, s'écria Chapelle, voilà un jugement qui vous fera honneur dans le monde : tenez,

Moliere, vous n'avez jamais donné une marque d'esprit si brillante. Oh bien ! ajoûta-t'il, je fais grace entiere à ce maraut, en faveur de l'équité avec laquelle vous venez de nous juger. Ma foi, Moliere, ajoûta-t'il, je vous suis obligé ; car cette affaire-là m'embarrassoit, elle avoit sa difficulté. Adieu, mon cher ami, tu juges mieux qu'homme de France.

VII.

CHAPELLE soupoit un soir tête à tête, avec le Maréchal de * *. Quand ils eurent un peu bû ils se mirent à faire des réflexions sur les miseres de cette vie, & sur l'incertitude de ce qui la doit suivre. Ils convinrent que rien au monde n'étoit si dangereux que de vivre sans Religion : mais ils trouvoient en même-tems qu'il n'étoit pas possible de passer en bon Chrétien un grand nombre d'années, & que les Martyrs avoient été bienheureux de n'avoir eu que des momens à souffrir pour gagner le Ciel. Là-dessus Chapelle

pelle imagina qu'ils feroient fort bien l'un & l'autre de s'en aller en Turquie prêcher la Religion Chrétienne. On nous prendra, disoit-il, on nous conduira à quelque Bacha. Je lui répondrai avec fermeté; vous ferez comme moi, M. le Maréchal : on m'empalera, on vous empalera après moi, & nous voilà en Paradis. Le Maréchal trouva mauvais que Chapelle se mît ainsi avant lui : C'est moi, dit-il, qui suis Maréchal de France & Duc & Pair, à parler au Bacha, & à être martyrisé le premier, & non pas à un petit compagnon comme vous. Je me moque du Maréchal & du Duc, répliqua Chapelle ; sur cela M. de *. lui jette son assiete au visage. Chapelle se jette sur le Maréchal, ils renversent tables, buffets, sieges ; on accourt au bruit. On peut penser quelle scene ce fut de leur entendre expliquer le sujet de leur querelle, & conter chacun leurs raisons.

VIII.

UN jour que Chapelle ſoupoit chez Ségrais avec pluſieurs gens de Lettres, Deſpréaux y lut quelques morceaux de ſon Lutrin. Dans la chaleur du repas ; Chapelle critiqua fortement Deſpréaux ; celui-ci lui dit : *Tais-toi, Chapelle, tu es ivre : Je ne ſuis pas ſi ivre de vin que tu es ivre de tes vers*, répliqua Chapelle.

RENÉ RAPIN, né à Tours l'an 1621, mort en 1687.

I.

LE Pere Rapin Jéſuite, écrivoit au Comte de Buſſi ce mot de Cicéron : Si vous vouliez jetter les yeux ſur le manuſcrit que je vous envoie, je pourrois mériter des applaudiſſemens : *Si te haberemus otioſum clamores faceremus*. Le Comte lui répondit : Vous avez bien lû au moins votre

Cicéron : *Habuiſti illum otioſum, idcirco clamores facis.*

II.

DUPERIER & Santeuil parierent un jour à qui feroit mieux des Vers Latins. Ménage n'ayant pas voulu être leur juge, ils convinrent de s'en rapporter au Pere Rapin. Ils le trouverent qui ſortoit de l'Egliſe. Ce Jéſuite après leur avoir fait honte de leur vanité, leur dit que les Vers ne valoient rien, rentra dans l'Egliſe d'où il ſortoit, & jetta dans le Tronc l'argent qu'ils lui avoient conſigné.

III.

LE Pere Rapin publioit alternativement des Ouvrages de Littérature & de Piété : Cette variété a fait dire à l'Abbé de la Chambre, que ce Jéſuite ſervoit Dieu & le monde par ſémeſtre.

JEAN-BAPTISTE LULLY, né à Florence l'an 1633, mort en 1687.

I.

LULLY vint en France à l'âge de douze ans. Il y fut mené par le Chevalier de Guise, que Mademoiselle avoit prié de lui choisir un petit Italien qui pût l'amuser. Quand cette Princesse l'eut vû, elle ne le trouva pas à son gré, & elle le relégua dans sa cuisine. Lully qui avoit appris autrefois un peu de musique, y trouva par hasard un violon & s'en amusa. Le Comte de Nogent l'entendit un jour, lui trouva du talent & de la main, & en informa aussitôt la Princesse qui lui donna un Maître pour le perfectionner. Dans ces circonstances Mademoiselle lâcha un pet qui fit grand bruit, & qui occasionna les Vers suivans.

Mon cœur outré de déplaisirs

Etoit ſi gros de ſes ſoupirs,
Voyant votre cœur ſi farouche,
Que l'un d'eux ſe voyant réduit
A ne pas ſortir par la bouche,
Sortit par un autre conduit.

Lulli eut l'imprudence de faire un air ſur ces paroles. La choſe devint publique; & ce Muſicien fut congédié. Ce narré ne s'accorde pas avec celui qu'on va voir, & qui eſt rapporté par un Auteur qui paroît bien inſtruit.

II.

LULLI étant jeune & ſimple page de Mademoiſelle, entendit que cette Princeſſe qui ſe promenoit dans les jardins de Verſailles, diſoit à d'autres Dames: Voilà un pié d'eſtal vuide ſur lequel on auroit dû mettre une ſtatue. La Princeſſe ayant continué ſon chemin; Lulli ſe déshabilla entierement, cacha ſes habits derriere le pié d'eſtal, & ſe plaça deſſus, attendant dans l'attitude d'une ſtatue que la Princeſſe repaſſât. Elle revint en effet quel-

que tems après, & ayant apperçu de loin une figure dans l'endroit où elle souhaitoit qu'on en plaçât une, elle ne fut pas médiocrement surprise. Est-ce un enchantement, dit-elle, que ce que nous voyons ? Elle avança insensiblement, & ne reconnut la vérité de cette aventure que lorsqu'elle fut très-proche de la figure. Les Dames & les Seigneurs qui accompagnoient la Princesse voulurent faire punir séverement la statue, mais elle lui pardonna en faveur de la saillie singuliere : & cette folie qui sembloit devoir perdre Lully, fut le premier pas qui le conduisit à la fortune.

III.

LULLI réussissoit admirablement dans les contes obscenes : hors de-là, il n'avoit point de conversation. Moliere le regardoit comme un excellent pantomime, & lui disoit assez souvent, *Lully*, fais nous rire.

IV.

LULLI disoit d'un air qu'il avoit fait pour l'Opéra, & qu'on chantoit à la Messe : Seigneur je vous demande pardon, je ne l'avois pas fait pour vous.

V.

ON donna à Lully un Prologue d'Opéra que l'on trouvoit excellent : La personne qui le lui présenta, le pria de le vouloir bien examiner devant elle. Lorsque Lully fut au bout, la personne lui demanda s'il n'y trouvoit rien à redire ? Je n'y trouve qu'une lettre de trop, répondit-il ; c'est qu'au lieu qu'il y-a fin du Prologue, il devroit y avoir si du Prologue.

VI.

LORSQUE Lully eut été choisi pour Sur-Intendant de la musique du Roi, il négligea si fort le violon, qu'il n'en avoit pas même chez lui. Il n'y avoit que M. le Maréchal de Grammont qui trouvât le secret de lui en faire jouer

quelquefois, par le moyen d'un domestique qui en joüoit mal en présence de Lully. Aussitôt celui-ci lui arrachoit le violon des mains, il s'échauffoit & ne le quittoit qu'à regret.

VII.

LOUIS XIV. fut si content de l'Opéra d'Isis, qu'il fit rendre un Arrêt du Conseil, par lequel il est permis à un homme de Condition de chanter à l'Opéra & d'en retirer des gages sans déroger. Cet Arrêt a été enregistré au Parlement de Paris.

VIII.

LES ennemis de Lully l'accusoient de devoir le succès de sa musique à Quinaut. Ce reproche lui fut fait un jour par ses amis mêmes qui lui dirent en plaisantant, qu'il n'avoit pas de peine à mettre en chant des vers foibles; mais qu'il éprouveroit bien plus de difficulté si on lui donnoit des vers pleins d'énergie. Lully animé par cette plaisanterie, & comme saisi d'en-

thousiasme; court à un clavecin, & après avoir cherché un moment ses accords, chante ces quatre vers d'Iphigénie qui sont des images, ce qui les rend plus difficiles pour la musique, que des vers de sentiment.

> Un Prêtre environné d'une foule cruelle
> Portera sur ma fille une main criminelle,
> Déchirera son sein, & d'un œil curieux
> Dans son cœur palpitant consultera les Dieux.

Un des Auditeurs a raconté, qu'ils se crurent tous présents à cet affreux spectacle, & que les tons que Lully ajoûtoit aux paroles leur faisoient dresser les cheveux à la tête.

IX.

L'AUTEUR de la vie de Quinaut rapporte le fait qui va suivre & dans les mêmes termes. Il y avoit longtems que le Roi avoit donné des Lettres de Noblesse à Lully. Quelqu'un lui alla dire qu'il étoit bienheureux

que le Roi l'eût ainſi exempté de ſuivre la route commune, qui eſt qu'on aille à la Gentil-hommerie par une charge de Sécretaire du Roi; que s'il avoit eu à paſſer par cette porte, elle lui auroit été fermée, & qu'on ne l'auroit pas reçu. Un homme de cette Compagnie s'étoit vanté qu'on refuſeroit Lully s'il ſe préſentoit, à quoi les grands biens qu'il amaſſoit faiſoit juger qu'il pourroit ſonger un jour. Lully avoit moins d'ambition, que de noble fierté à l'égard de ceux qui le mépriſoient. Pour avoir le plaiſir de morguer ſes ennemis & ſes envieux, il garda ſes Lettres de Nobleſſe, ſans les faire enregiſtrer, & ne fit ſemblant de rien. En 1681, on rejoüa à Saint Germain la Comédie & le Ballet du Bourgeois Gentil-homme, dont il avoit compoſé la Muſique. Il chanta lui-même le perſonnage de Mufti qu'il exécutoit à merveille. Toute ſa vivacité, tout le talent naturel qu'il avoit pour déclamer ſe déployerent là, & quoiqu'il n'eût qu'un filet de voix,

il vint à bout de le remplir au gré de tout le monde. Le Roi qu'il divertit infiniment, lui en fit des complimens : Lully prit cette occasion : Mais Sire, dit-il, j'avois dessein d'être Sécretaire du Roi : Vos Sécretaires ne voudront plus me recevoir : Ils ne voudront plus vous recevoir, repartit le Monarque, ce sera bien de l'honneur pour eux : allez, voyez M. le Chancelier. Lully alla du même pas chez M. le Tellier, & le bruit se répandit qu'il alloit devenir Sécretaire du Roi. Cette Compagnie & mille gens commencerent à en murmurer : Voyez-vous, disoit-on, le moment qu'il prend : à peine a-t'il quitté le chapeau de Mufti qu'il ose prétendre à une charge, à une qualité honorable. Ce Farceur encore essouflé des gambades qu'il vient de faire sur le Théatre, demande à entrer au sceau. M. de Louvois sollicité par Messieurs de la Chancellerie, & qui étoit de leur Corps, parce que tous les Sécretaires d'Etat doivent être Sécretaires du Roi, s'en of-

fenſa fort. Il reprocha à Lully ſa témérité, qui ne convenoit pas à un homme comme lui qui n'avoit pas de recommendations & de ſervices que d'avoir fait rire. Hé, tête bleu, répondit Lully, vous en feriez autant ſi vous le pouviez? La Riposte étoit gaillarde. Il n'y avoit dans le Royaume que le Maréchal de la Feuillade & Lully, qui euſſent répondu à M. de Louvois de cet air. Enfin le Roi parla à M. le Tellier. Les Sécretaires du Roi étant venus faire des remontrances à ce Miniſtre, ſur ce que Lully avoit traité d'une charge parmi eux, & ſur l'intérêt qu'ils avoient qu'on le refuſât pour la gloire du Corps. M. le Tellier leur répondit en des termes encore plus deſagréables que ceux dont le Roi s'étoit ſervi. Quand ſe vint aux proviſions, elles furent expédiées à Lully avec des agrémens inoüis. Le reſte de la cérémonie s'accomplit avec la même facilité. Auſſi fit-il les choſes noblement de ſon côté. Le jour de ſa réception, il donna un

magnifique repas aux anciens & aux gens importans de sa Compagnie, & le soir un plat de son métier, l'Opéra où l'on joüoit le triomphe de l'Amour. Ils étoient vingt ou trente, qui y avoient ce jour là, comme de raison les bonnes places ; de sorte qu'on voyoit deux ou trois rangs de gens graves en manteau noir, & en grand chapeau de castor aux premiers bancs de l'Amphithéatre, qui écoutoient d'un sérieux admirable les menuets & les gavotes de leur confrere le Musicien. L'Opéra apprit ainsi publiquement que son Seigneur s'étant voulu donner un nouveau titre n'en avoit pas eu le démenti. M. de Louvois même ne crut pas devoir garder sa mauvaise humeur ? Suivi d'un gros de Courtisans, il rencontra bien-tôt Lully à Versailles : Bon jour, mon confrere, lui dit-il, en passant : ce qui s'appella un bon mot de M. de Louvois.

X.

LULLY a laissé à ses héritiers six cens trente mille livres tout en or. Il avoit acquis tous ses biens dans sa profession ; aussi s'en occupoit-il entierement : il formoit lui-même ses Acteurs & ses Actrices. Son oreille étoit si fine, que d'un bout de Théatre à l'autre, il distinguoit le violon qui joüoit faux. Dans la colere que cela lui causoit, il brisoit l'instrument sur le dos du Musicien. La répétition faite, il l'appelloit, lui payoit son instrument plus qu'il ne valoit, & l'emmenoit dîner avec lui. Il étoit si passionné pour sa Musique, que de son propre aveu, il auroit tué un homme qui lui auroit dit qu'elle étoit mauvaise. Il fit joüer pour lui seul un de ses Opéra que le public n'avoit pas goûté. Cette singularité fut rapportée au Roi, qui jugea que puisque Lully trouvoit son Opéra bon, il l'étoit. Il le fit exécuter. La Cour & la Ville changerent de sentiment : Cet Opéra étoit Armide.

XI.

LULLY conſerva ſon humeur enjoüée juſqu'à la fin. Lorſqu'il étoit à l'extrèmité, le Chevalier de Lorraine l'étant venu voir, & lui marquant la tendre amitié qu'il avoit pour lui, Madame Lully lui dit : Oui vraiment, Monſieur, vous êtes fort de ſes amis ; c'eſt vous qui l'avez enivré le dernier, & qui êtes cauſe de ſa mort : Tais-toi, lui dit Lully, ma chere femme ; tais-toi, M. le Chevalier m'a enivré le dernier, & ſi j'en rechape, ce ſera lui qui m'enivrera le premier.

XII.

LULLY ſe bleſſa un jour au petit doigt du pié en battant la meſure avec ſa canne. Cette bleſſure qu'on négligea d'abord, devint ſi conſidérable, que ſon Medecin lui conſeilla de ſe faire couper le doigt. Malheureuſement on retarda l'opération, & le mal gagna inſenſiblement la jambe. Son Confeſſeur qui le vit en danger, lui

dit qu'à moins de jetter au feu ce qu'il avoit noté de ſon Opéra nouveau, pour montrer qu'il ſe repentoit de tous ſes Opéra, il n'y avoit point d'abſolution à eſpérer : Il le fit. Le Confeſſeur s'étant retiré, M. le Duc vint le voir & lui dit : Quoi ! tu as jetté au feu ton Opéra ? Que tu es fou d'en croire un Janſeniſte qui rêvoit : paix Monſeigneur, paix, lui répondit Lully à l'oreille : je ſavois bien ce que je faiſois : J'en avois une ſeconde copie. Par malheur cette plaiſanterie fut ſuivie d'une rechute qui l'emporta.

XIII.

MONSIEUR le Cardinal d'Eſtrées étant à Rome, & loüant Corelli ſur la belle compoſition de ſes Sonates : C'eſt Monſeigneur, lui répondit le Muſicien, que j'ai étudié Lully.



PHILIPPE

PHILIPPE QUINAUT, né à Paris l'an 1635, mort en 1688.

I.

LES Comédiens depuis leur établiſſement à Paris, étoient dans l'uſage d'acheter des Auteurs les pieces de Théatre qu'on leur préſentoit, au moyen de quoi le profit de la recette étoit en entier pour eux. Cet uſage avoit ſon inconvénient; car il arrivoit aſſez ſouvent que la piece ne faiſoit pas fortune dans le Public. Auſſi les Comédiens mettoient-ils un prix aſſez modique à leurs empletes. Quelquefois la réputation de l'Auteur faiſoit acheter plus cher l'ouvrage. Triſtan pour rendre ſervice à ſon éleve Quinaut, ſe chargea de lire aux Comédiens la piece des Rivales. Elle fut acceptée avec de grands éloges de la part des Acteurs, qui convinrent d'en donner cent écus. Alors Triſtan leur

apprit que cette Comédie n'étoit point de lui, mais d'un jeune homme appellé Quinaut, qui avoit beaucoup de talent. Cet aveu fit rétracter les Comédiens. Ils dirent à Tristan que la Comédie dont il avoit fait la lecture, n'étant point de sa composition, ils ne pouvoient hasarder plus de cinquante écus sur sa réussite. Tristan insista envain pour faire revenir les Comédiens à leur premiere proposition ; enfin il s'avisa d'un expédient pour concilier les intérêts de ces derniers & de Quinaut ; il proposa d'accorder à l'Auteur de laComédie le neuvieme de la recette de chaque représentation pendant le tems que cette piece seroit représentée dans sa nouveauté, & qu'ensuite elle appartiendroit aux Comédiens. Ce moyen fut accepté de part & d'autre, & parut si judicieux, que les Comédiens & les Auteurs ont toûjours depuis suivi cette regle. Lorsque les pieces en un acte & en trois, se sont dans la suite introduites au Théatre, les Auteurs sont convenus avec les Co-

médiens d'un dix-huitieme.

II.

TRISTAN engagea Quinaut à entrer chez un Avocat, lequel le chargea un jour de mener une de ses parties, Gentil-Homme d'esprit & de mérite, chez son Rapporteur pour l'instruire de son affaire. Le Rapporteur ne s'étant point trouvé chez lui & ne devant revenir que fort tard; Quinaut proposa au Gentil-Homme de le mener à la Comédie en attendant. A peine furent-ils sur le Théatre, que tout ce qu'il y avoit de gens de la plus haute qualité vint embrasser Quinaut; & le féliciter sur la beauté de sa piece (c'étoit l'Amant indiscret) qu'ils venoient voir représenter, disoient-ils, pour la troisieme ou quatrieme fois. Le Gentil-Homme étonné de ce qu'il entendoit, le fut encore davantage quand on joüa la Comédie qui fut également applaudie par les loges & par le parterre. Quelque grande que fût sa surprise, elle fut encore

toute autre, lorſqu'étant chez ſon Rapporteur, il entendit Quinaut lui expliquer ſon affaire avec une netteté incroyable, mais avec des raiſons ſi ſolides, qu'il ne douta preſque plus du gain de ſa cauſe.

III.

J'AI vû Quinaut Clerc d'un Avocat au Conſeil, dit Ménage. Lorſqu'il fit ſes premieres pieces, elles étoient ſi goûtées & ſi applaudies, que l'on entendoit les brouhaha à deux rues de l'Hôtel de Bourgogne. Un marchand qui aimoit la Comédie conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il l'obligea de prendre un appartement dans ſa maiſon. Ce marchand quelque tems après vint à mourir, Quinaut fit les affaires de la famille, & épouſa enſuite la veuve de ſon ami, de laquelle il a eu plus de quarante mille écus.

IV.

QUINAUT ſe voyant riche voulut

occuper une charge ; & il en acheta une d'Auditeur des Comptes. Lorſqu'il croyoit s'en mettre en poſſeſſion, on fit quelque difficulté de le recevoir. Meſſieurs de la Chambre diſoient qu'il n'étoit pas de l'honneur d'une Compagnie auſſi grave que la leur, de recevoir dans leur Corps un homme qui avoit fait des Tragédies & des Comédies. Cet incident fut cauſe qu'un Anonyme fit les vers ſuivans.

Quinaut, le plus grand des Auteurs,
Dans votre corps, Meſſieurs, a deſſein de paroître.
Puiſqu'il a fait tant d'Auditeurs ;
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être ?

Cette oppoſition ne dura pas longtems ; & Quinaut fut reçu.

V.

SELON le jugement de M. Remond de Saint Mard, jamais Quinaut ne s'eſt mépris, jamais il n'a mis un ſentiment à la place d'un autre ; bien plus le ſen-

timent n'a jamais parlé un langage qui fût si vrai, qui fût si bien à lui ; & c'est ce qui lui fait le plus d'honneur, parce que le langage du sentiment est peut-être plus difficile à attraper que le sentiment même.

VI.

Il est certain que Quinaut a poussé trop loin dans ses Prologues, les loüanges qu'il donnoit au Roi. Après la bataille d'Hochstet, un Prince Allemand, dit malignement à un prisonnier François, Monsieur, fait-on maintenant des Prologues d'Opéra en France ?

VII.

Un certain nombre de personnes d'esprit & d'un mérite distingué, ne pouvant souffrir le succès des Opéra de Quinaut, se mirent en fantaisie de les trouver mauvais, & de les faire passer pour tels dans le monde. Un jour qu'ils soupoient ensemble, ils s'en vinrent sur la fin du repas vers Lully

qui étoit du repas, le verre à la main, & lui appuyant le verre ſur la gorge, ſe mirent à crier : *Renonce à Quinaut, ou tu es mort*. Cette plaiſanterie ayant fait beaucoup rire, on vint à parler ſérieuſement, & l'on n'omit rien pour dégoûter Lully de la Poëſie de Quinaut; mais comme ils avoient affaire à un homme fin & éclairé; leur ſtratagème ne ſervoit de rien. On parla de Perraut dans cette rencontre, & l'un de ces Meſſieurs dit, que c'étoit une choſe fâcheuſe, qu'il s'opiniâtrât toûjours à vouloir ſoûtenir Quinaut, qu'il étoit vrai qu'il étoit ſon ancien ami, mais que l'amitié avoit ſes bornes; & que Quinaut étant un homme noyé, Perraut ne feroit autre choſe que ſe noyer avec lui. Le galant homme chez qui ſe donnoit le repas ſe chargea d'en avertir charitablement Perraut. Lorſqu'il lui eut fait ſa ſalutaire remontrance, Perraut, après l'en avoir remercié, lui demanda ce que ces Meſſieurs trouvoient tant à reprendre dans les Opéra de Quinaut

Ils trouvent, lui répondit-il, que les pensées ne sont pas assez nobles, assez fines, ni assez recherchées; que les expressions dont il se sert sont trop communes & trop ordinaires; & enfin que son style ne consiste que dans un certain nombre de paroles qui reviennent toûjours : Eh ! ne voyez-vous pas, M. lui répondit Perraut, que si l'on se conformoit à ce que ces Messieurs disent, on feroit des paroles que les Musiciens ne pourroient chanter, & que les Auditeurs ne pourroient entendre. Vous savez que la voix quelque nette qu'elle soit, mange toûjours une partie de ce qu'elle chante, & que quelques naturelles & communes que soient les pensées & les paroles d'un air, on en perd toûjours quelque chose; que seroit-ce si ces pensées étoient bien subtiles & bien recherchées, & si les mots qui les expriment étoient des mots peu usités & de ceux qui n'entrent que dans la grande & sublime Poësie? On n'y entendroit rien du tout. Il faut que dans un mot qui se chante

chante la ſyllabe qu'on entend faſſe deviner celle qu'on n'entend pas, que dans une phraſe quelques mots qu'on a oüis faſſent ſuppléer à ceux qui ont échapé à l'oreille, & enfin qu'une partie du diſcours ſuffiſe ſeulement pour le faire comprendre tout entier. Or cela ne ſe peut faire, à moins que les expreſſions & les penſées ne ſoient fort naturelles, fort connues & fort uſitées. Ainſi, M. on blâme Quinaut par l'endroit où il mérite le plus d'être loüé, qui eſt d'avoir ſu faire, avec un certain nombre d'expreſſions ordinaires & de penſées fort naturelles, tant d'ouvrages ſi agréables, & tous ſi différens les uns des autres.

VIII.

QUINAUT rechercha l'amité de Deſpréaux, & l'alloit enſuite voir ſouvent; mais ce n'étoit que pour avoir occaſion de lui faire voir ſes ouvrages; *Il n'a voulu ſe raccomoder avec moi*, diſoit Deſpréaux, *que pour me parler*

de ſes vers ; & il ne me parle jamais des miens.

IX.

QUINAUT s'appercevant qu'une de ſes Tragédies étoit mal reçue, dit à un Courtiſan, que la ſcene étoit en Cappadoce, qu'il falloit ſe transporter dans ce Pays là, & entrer dans le génie de la Nation. Vous avez raiſon, répondit le Courtiſan, franchement je crois qu'elle n'eſt bonne qu'à joüer ſur les lieux.

ANTOINE FURETIERE, né à Paris, mort en 1688.

I.

BENSERADE étant à l'Académie, y prit la place de Furetiere qu'il n'aimoit pas, & dit en s'y mettant : Voilà une place où je dirai bien des ſottiſes : *Courage*, lui répondit Furetiere, *vous avez fort bien commencé.*

II.

TOUTES les fois que je voyois Furetiere, dit Charpentier, il me prioit simplement de lui dire le jour, que j'aurois le tems de venir dîner chez lui; ce qui n'étoit qu'un vain compliment de civilité, qu'il continua de me faire pendant un très long-tems. Lassé de m'entendre demander le jour; je le priai lui-même en plaisantant, de me dire *l'année*, ce qu'il n'a jamais fait.

III.

DESPRÉAUX condamnoit vivement la foiblesse que Lafontaine avoit eue, de donner sa voix pour exclure de l'Académie Françoise l'Abbé Furetiere son ancien ami. On dit pourtant pour la justification de Lafontaine, qu'il avoit bien résolu d'être favorable à Furetiere; mais que par distraction, il lui avoit donné une boule noire qui avoit été cause de son exclusion.

IV.

A la mort de Furetiere il fut délibéré à l'Académie Françoise, si l'on feroit un Service au défunt selon l'usage pratiqué depuis son établissement. Despréaux y alla exprès le jour que la chose devoit être décidée; mais voyant que le gros de l'Académie prenoit parti pour la négative; lui seul osa parler ainsi à cette Compagnie : Messieurs, il y a trois choses à considérer ici, *Dieu*, le *Public*, & l'*Académie*. A l'égard de Dieu, il vous saura sans doute très-bon gré, de lui sacrifier votre ressentiment & de lui offrir des prieres pour un mort, qui en auroit besoin plus qu'un autre; quand il ne seroit coupable que de l'animosité qu'il a montrée contre vous. Devant le Public, il vous sera très-glorieux de ne pas poursuivre votre ennemi par-de-là le tombeau : & pour ce qui regarde l'Académie, sa modération sera très-estimable quand elle répondra à des injures par des prieres, & qu'elle n'enviera

pas à un Chrétien les ressources qu'offre l'Eglise pour appaiser la colere de Dieu ; d'autant plus, qu'outre l'obligation indispensable de prier Dieu pour vos ennemis, vous vous êtes fait une Loi particuliere de prier pour vos Confreres.

CHARLES DUCANGE, né à Paris, mort en 1688.

I.

ON rapporte de M. Ducange une chose fort singuliere. Il fit venir un jour quelques Libraires dans son cabinet, & leur montrant un vieux coffre, qui étoit placé dans un coin, il leur dit, qu'ils y pourroient trouver de quoi faire un Livre; & que s'ils vouloient l'imprimer, il étoit prêt à traiter avec eux. Ils accepterent l'offre avec joie ; mais s'étant mis à chercher le manuscrit, ils ne trouverent qu'un tas de petits morceaux de papier qui n'étoient pas plus grands que le doigt,

& qui paroiſſoient avoir été déchirés, parce qu'ils n'étoient plus d'aucun uſage. Ducange rit de leur embarras, & les aſsûra de nouveau que ſon manuſcrit étoit dans le coffre. Enfin l'un d'eux ayant conſidéré plus attentivement quelques-uns de ces petits lambeaux, y trouva des remarques qu'il reconnut pour le travail de M. Ducange. Il s'apperçut même qu'il ne lui ſeroit pas impoſſible de les mettre en ordre, parce que commençant toutes par le mot que le ſavant Auteur entreprenoit d'expliquer, il n'étoit queſtion que de les ranger ſuivant l'ordre Alphabétique. Avec cette clé, & ſur la connoiſſance qu'il avoit de l'érudition de M. Ducange, il ne balança point à faire marché pour le coffre, & pour toutes les richeſſes qui étoient dedans. Ce traité fut conclu ſans autre explication ; & telle eſt, dit-on l'origine du Gloſſaire,

II.

UN étranger qui voyageoit en

France, cherchoit à y connoître les Savans qui avoient le plus de réputation, & demanda à qui il devoit s'adresser pour s'instruire de l'Ancienne Histoire de France. On lui indiqua M. Ducange, il va le trouver & lui apprend le sujet de sa visite. M. Ducange qui disoit que pour faire des ouvrages tels que les siens, il ne falloit que des yeux & des doigts, répondit à cet étranger: La matiere sur laquelle vous venez me consulter n'a jamais fait l'objet de mes études. Je n'en sai que ce que j'ai retenu en lisant les ouvrages dont j'avois besoin pour composer mon Dictionnaire de la Basse Latinité. Pour trouver ce que vous cherchez, allez voir Dom Mabillon. L'étranger croit ce qu'on lui dit, & va chez le Savant Benedictin, qui lui dit: On vous a trompé quand on vous a adressé à moi; cette matiere n'a point été celle de mes études, je n'en sai que ce que j'en ai appris en lisant les ouvrages dont j'avois besoin pour composer l'Histoire de mon Ordre. Pour

trouver un homme capable de vous satisfaire, allez trouver M. Ducange. C'est lui-même qui m'envoye à vous, répliqua l'étranger. Il est mon maître, poursuivit Dom Mabillon, cependant si vous m'honorez de vos visites, je vous communiquerai le peu que je sai.

III.

MONSIEUR Ducange étoit un parfaitement honnête homme. Il quittoit librement & à toute heure ses livres pour recevoir ses amis. C'est pour mon plaisir, disoit-il, que j'étudie, & non pour faire peine à personne.

RAIMOND POISSON, mort en 1690.

I.

POISSON, dit Furetiere, étoit bien venu par-tout; M. de Colbert avoit tenu un de ses enfans sur les Fonts Baptismaux, ce qui lui avoit donné entrée chez ce Ministre. Il y fut

un jour pour lui présenter des vers. Le Ministre rebuté de pareilles pieces, les refusa,& ajoûta : Vous n'êtes faits, vous autres, que pour nous incommoder de la fumée de votre encens. Monseigneur, dit Poisson; je vous assûre que celui-ci ne vous montera pas à la tête. M. de Maulevrier & toute la Compagnie, impatiens de voir les vers de Poisson, prierent instamment M. de Colbert de les lui laisser dire, ce qu'il permit, à condition qu'il n'y auroit point de loüanges. Poisson commença ainsi.

Ce grand Ministre de la Paix,
Colbert que la France revere,
Dont le nom ne mourra jamais....

Poisson, dit M. Colbert, vous ne me tenez pas parole, ainsi finissez : la Compagnie insista, & Poisson le pria de si bonne grace, qu'il permit d'achever.

Eh bien, Tenez c'est mon compere :
Fier d'un honneur si peu commun,

On eſt ſurpris ſi je m'étonne,
Que de deux mille emplois qu'il donne
Mon fils n'en puiſſe obtenir un.

Monſieur de Colbert accorda ſur le champ à Poiſſon, pour ſon fils, un emploi de Contrôleur général des Aides.

II.

COMME Poiſſon ne faiſoit que des pieces en un acte, il s'appelloit un *cinquieme d'Auteur*.

III.

UN jour que j'étois au Palais, dit Poiſſon, un honnête homme voulut donner trois ſous du *Baron de la Craſſe*; & le Libraire en me montrant, lui dit : Ténez, voilà l'Auteur, qui ſait bien que je ne le puis donner à moins de cinq, la relieure m'en coûte deux. Dès-auſſitôt cet homme, quoique mal vétu, ne manqua ni de civilité, ni d'eſprit: il m'aborda, me traita d'illuſtre & d'admirable, me dit qu'il avoit mille fois remarqué dans

mes ouvrages le plus beau génie du monde : enfin il m'accabla de tant de loüanges, que je ne pus m'empêcher de lui faire présent de la piece qu'il avoit voulu acheter.

RENÉ LE PAYS, né en Bretagne l'an 1636, mort en 1690.

I.

LE Pays eut une aventure assez singuliere, dans un voyage qu'il fit en Languedoc. Le Prince de Conti qui vivoit le plus ordinairement dans cette Province, s'écarta un jour de son équipage de chasse, vint à l'Hotellerie où étoit le Pays, & demanda à l'Hôte s'il n'y avoit personne chez lui. On lui répondit, qu'il y avoit un galant homme qui faisoit cuire une poularde dans sa chambre pour son dîner. Le Prince qui aimoit à s'amuser y monta, & trouva le Pays appliqué à parcourir ses papiers : il s'approcha

de la cheminée en disant : la poularde est cuite, il faut la manger. Le Pays qui ne connoissoit point le Prince, ne se leva point, & lui répondit : *La poularde n'est point cuite, & elle n'est destinée que pour moi.* Le Prince s'opiniâtra à soûtenir qu'elle étoit cuite, & le Pays à dire qu'elle ne l'étoit pas. La dispute s'échauffoit, lorsqu'une partie de la Cour du Prince arriva. Pour lors le Pays le reconnut, quitta ses papiers, & vint se mettre à ses genoux, en lui disant plusieurs fois : Monseigneur, elle est cuite, elle est cuite. Le Prince qui étoit spirituel, aimable, & familier, se divertit fort de cette aventure, & lui répondit : *Puisqu'elle est cuite, il faut la manger ensemble.*

Le même Prince ayant trouvé dans cette Hotellerie cette inscription sur la cheminée :

> Je m'appelle Jean Robineau,
> Qui bois toûjours mon vin sans eau ;

Ecrivit de suite ;

Et moi le Prince de Conti,
Qui de même le bois aussi.

II.

LES railleurs appellerent le Pays, le singe de Voiture ; parce qu'il se flatoit d'imiter l'enjouement & la délicatesse de cet Auteur.

III.

LE Pays ayant dit à Liniere : Vous êtes un sot en trois lettres : Vous en êtes un, vous, lui répondit Liniere, en mille que vous avez composées.

ISAAC DE BENSERADE, né dans la haute Normandie l'an 1612, mort en 1691.

I.

ISAAC de Benserade, n'avoit que six ans, lorsque l'Evêque qui le confirmoit lui demanda s'il vouloit changer son nom Juif avec un nom

plus Chrétien. J'y consens, répondit-il, pourvû qu'on me donne du retour. Le Prélat surpris du génie de cet enfant, ne voulut point lui changer son nom. Il faut le lui laisser, dit-il, il le rendra très-illustre.

II.

LE Cardinal de Richelieu qui faisoit une pension de 600 livres à Benserade, étant mort, le Poëte lui fit l'Epitaphe suivante.

Cy git, oui Cy git par la morbleu,
Le Cardinal de Richelieu:
Et ce qui cause mon ennui,
Ma pension avecque lui.

III.

LE Cardinal Mazarin, se trouvant un soir chez le Roi, parla de la maniere dont il avoit vécu à la Cour du Pape, où il avoit passé sa jeunesse. Il dit qu'il aimoit les Sciences; mais que son occupation principale étoit les belles Lettres, & sur-tout la Poësie, où

il réussissoit assez bien ; & qu'il étoit à la Cour de Rome, comme Benserade en celle de France. Quelque tems après il sortit, & alla dans son appartement. Benserade arriva une heure après : ses amis lui rapporterent ce qu'avoit dit le Cardinal. A peine eurent-ils fini, que Benserade tout pénétré de joie, les quitta brusquement sans rien dire. Il courut chez le Cardinal, & heurta de toute sa force pour se faire entendre : le Cardinal venoit de se coucher : Benserade pressa si fort & fit tant de bruit, qu'on fut obligé de le laisser entrer. Il courut se jetter à genoux au chevet du lit de son Eminence : & après lui avoir demandé mille fois pardon de son effronterie, il lui dit ce qu'il venoit d'apprendre. Il le remercia avec une ardeur inexplicable de l'honneur qu'il lui avoit fait de se comparer à lui pour la réputation qu'il avoit pour la Poësie. Il ajoûta qu'il en étoit si glorieux, qu'il n'avoit pu retenir sa joie, & qu'il seroit mort à sa porte, si on l'eût em-

pêché de venir lui témoigner ſa reconnoiſſance. Cet empreſſement plut beaucoup au Cardinal. Il l'aſsûra de ſa protection, & lui promit qu'elle ne lui ſeroit pas inutile. En effet ſix jours après il lui donna une penſion de deux mille francs, & lui accorda dans la ſuite d'autres graces plus conſidérables.

IV.

BENSERADE fut nommé par la Reine Mere, pour aller en Suede réſider auprès de la Reine Chriſtine : il n'y alla pas cependant, ce qui donna lieu à une plaiſanterie de Scaron, qui datte ainſi une Epître à la Comteſſe de Fieſque.

> L'an que le Sieur de Benſerade
> N'alla point à ſon Ambaſſade.

V

BENSERADE ayant offenſé Moliere ; celui-ci réſolut de s'en venger. Pour cela il s'aviſa de faire des vers du

du goût de ceux de Benſerade, à la loüange du Roi, qui repréſentoit Neptune dans une Fête. Il ne s'en déclara point l'Auteur; mais il eut la prudence de le dire à Sa Majeſté. Toute la Cour trouva ces vers très-beaux, & tout d'une voix les donna à Benſerade, qui ne fit point de façon d'en recevoir les Complimens. L'Amiral de Brezé qui le protégeoit étoit ravi de le voir triompher, & il en tiroit vanité, comme s'il étoit lui-même l'Auteur de ces vers. Mais quand Moliere eut bien préparé ſa vengeance, il déclara publiquement qu'il les avoit faits. Benſerade fut honteux, & ſon Protecteur ſe fâcha, mais il avoit les ſentimens trop élevés pour que Moliere dût craindre les ſuites de ſon premier mouvement.

VI.

BENSERADE a mis les Métamorphoſes d'Ovide en rondeaux: ſon Errata même étoit un rondeau dans le

quel il jugea de ſon Livre beaucoup mieux qu'il ne penſoit.

Pour moi, parmi des fautes innombrables,
Je n'en connois que deux conſidérables,
Et dont je fais ma déclaration,
C'eſt l'entrepriſe & l'exécution,
A mon avis fautes irréparables
Dans ce Volume.

L'Auteur ayant envoyé un Exemplaire de cet ouvrage à M. la Chapelle, avec une Lettre où il le prioit de lui dire ſon ſentiment, celui-ci lui envoya un rondeau qui finiſſoit ainſi.

De ces Rondeaux un livre tout nouveau,
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire :
Mais quant à moi, je trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractere,
Hormis les vers qu'il falloit laiſſer faire
A la Fontaine.

VII.

BENSERADE faiſoit profeſſion de dire des bons mots, & dans le vrai il

y excelloit. On n'en rapportera que peu de preuves. Un homme de la Cour étoit soupçonné d'être impuissant, & ne vouloit pas demeurer d'accord qu'il le fût. Il rencontra Benserade qui l'avoit souvent raillé là-dessus : M. lui dit-il, nonobstant toutes vos mauvaises plaisanteries, ma femme est accouchée depuis peu de jours : Eh ! Monsieur, lui répliqua Benserade, on n'a jamais douté de Madame votre femme.

VIII.

BENSERADE se trouva un jour dans une compagnie, où se rencontra une Demoiselle dont la voix étoit fort belle, mais l'haleine un peu forte. Cette Demoiselle chanta ; on en demanda son sentiment à Benserade qui dit, *que les paroles étoient parfaitement belles, mais que l'air n'en valoit rien.*

IX.

LORSQUE Loüis XIV. fut guéri de sa grande maladie, Benserade dit

dans les Stances qu'il lut à l'Académie en cette occaſion : Le Marchand quitte ſon négoce pour aller aux piés des Autels ; l'artiſan quitte ſon ouvrage, le Medecin quitte ſon malade, & le malade n'en eſt que mieux.

X.

UNE perſonne du premier mérite & de la premiere qualité, diſputant avec Benſerade ; on apporta à cette perſonne le bonnet de Cardinal : Benſerade dit : Parbleu j'étois bien fou de diſputer avec un homme qui avoit la tête ſi près du bonnet.

XI.

BENSERADE dégoûté de la Cour, ſe retira à Gentilli. Il mit dans ſes jardins diverſes inſcriptions ; celle-ci entre autres.

Adieu fortune, honneur, adieu vous & les vôtres,
Je viens ici vous oublier.

Adieu toi-même, amour, bien plus que tous
les autres,
Difficile à congédier.

XII.

EN mourant Benserade fit une pointe. C'est un homme mort, disoient les Medecins à sa garde : cependant continuez à lui faire manger de la poule boüillie. *Pourquoi du bouilli*, dit Benserade, *puisque je suis frit*.

XIII.

SON caractere se trouve assez heureusement exprimé dans ces vers que Senecé a fait pour mettre au bas de son portrait.

Ce bel esprit eut trois talens divers,
Qui trouveront l'avenir peu crédule.
De plaisanter les Grands il ne fit point scrupule,
Sans qu'ils le prissent de travers.
Il fut vieux & galant sans être ridicule
Et s'enrichit à composer des vers.

XIV.

DESPRÉAUX disoit que Saint Amand s'étoit formé du mauvais de Regnier, & Benserade du mauvais de Voiture.

XV.

LE Duc d'Anguien fils du grand Condé, plaignoit le malheureux sort des Rondeaux de Benserade ; car enfin, disoit-il, ses Rondeaux sont clairs, ils sont parfaitement rimés, & disent bien ce qu'ils veulent dire : Monseigneur, répondit Despréaux au Prince, il y a quelque tems que je vis sous les Charniers des Saints Innocens une Estampe enluminée qui représentoit un soldat poltron, qui se laissoit manger par *les poules*. Au bas de l'Estampe étoient ces vers.

> Le Soldat qui craint le danger,
> Aux poules se laisse manger.

Cela est clair, cela est bien rimé ; cela dit ce que cela veut dire ; cela

ne laisse pas d'être le plus plat du monde.

CHARLES DUPERRIER,
né à Aix l'an .... mort en 1692.

I.

DUPERRIER, renonça à la Poësie Latine, pour faire des vers François, dans lesquels il ne soûtint pas sa premiere réputation; quoiqu'il se fût proposé Malherbe pour modele. La fureur qu'il avoit de réciter ses vers à tous venans, le rendoit insupportable. Un jour il accompagna Despréaux à l'Eglise; & pendant toute la Messe il ne fit que lui parler d'une Ode qu'il avoit présentée à Messieurs de l'Académie Françoise, pour le prix de l'année 1671. Il se plaignoit de l'injustice qu'il prétendoit qu'on lui avoit faite, en adjugeant le prix à un autre. A peine put-il se contenir un moment pendant l'élévation. Il rompit le silence, & s'approchant de

l'oreille de Defpréaux : *Ils ont dit*, s'écria-t'il affez haut, *que mes vers étoient trop Malherbiens*. Cette faillie infpira à Defpréaux les vers fuivans.

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,
Qui de fes vains écrits Lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le falue,
Et pourfuit de fes vers les paffans dans la rue :
Il n'eft Temple fi faint des Anges refpecté,
Qui foit contre fa Mufe un lieu de sûreté.

II.

DUPERRIER difoit un jour : Il n'y a que les fous qui n'eftiment pas mes vers : Sur quoi M. d'Herbelot lui dit le mot de Salomon : *Stultorum infinitus eft numerus*.

III.

SANTEUIL reprochoit un jour à Duperrier qu'il étoit réduit au lait des Mufes. Cela ne peut pas être, répondit Duperrier, les Mufes font Vierges & n'ont point de lait, à moins que vous ne les ayez proftituées.

GILLES

GILLES MÉNAGE,
né à Angers l'an 1613, mort en 1692.

I.

MÉNAGE fut obligé de prendre les Provisions d'Avocat du Roi à Angers, que son pere lui céda. Il ne tarda pas à s'en défaire ; & parce que cela occasionna une brouillerie, il disoit assez plaisamment, qu'il étoit mal avec son pere, parce qu'il lui avoit rendu un mauvais office.

II.

MÉNAGE n'étoit pas Poëte ; cependant il vouloit faire des vers : pour en venir à bout, il ne faisoit que coudre les Anciens & les Modernes, comme on le lui a souvent reproché. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'à la mode des Poëtes qui se font des Maîtresses en l'air, il choisit pour la sienne, Mademoiselle de la Vergne, depuis

Madame de la Fayette, qu'il appelloit en Latin *Laverna*, nom de la Déesse des Voleurs; ce qui donna lieu à cette Epigramme.

Lesbia nulla tibi est, nulla est tibi dicta Corinna,
Carmine laudatur Cinthia nulla tuo:
Sed cum doctorum compiles scrinia vatum
Nil mirum, si sit culta Laverna tibi.

III.

MÉNAGE avoit une mémoire très-heureuse. S'étant trouvé chez Madame de Rambouillet, avec plusieurs Dames, il les entretint de choses fort agréables qu'il avoit retenues dans ses lectures. Madame de Rambouillet, qui s'en appercevoit bien, lui dit: Tout ce que vous dites est très-bien, Monsieur; mais dites-nous quelque chose de vous présentement.

IV.

MÉNAGE a dit joliment qu'il ne lisoit pas le Dictionnaire de Moreri,

parce qu'ayant beaucoup de mémoire, il craignoit d'en retenir toutes les fautes.

V.

MÉ'NAGE alla voir un Evêque qu'il ſavoit être très-malade; on lui dit que ce Prélat étoit avec ſon Confeſſeur. Je m'oppoſe à ſon abſolution, dit ce Savant, parce qu'il m'eſt dû des arrérages d'une penſion que j'ai ſur l'Evêché.

VI.

UN jour, dit Ménage, que j'étois au Mans, chez M. Coſtar qui tenoit table ouverte, M. Duloir Official du Chapitre, s'y trouva pour dîner: nous nous entretînmes fort long-tems de Grec & de Latin M. Coſtar & moi, juſqu'à ce qu'on eût ſervi; M. Duloir qui n'avoit point eu de part à notre converſation nous dit: Meſſieurs, afin qu'on ne diſe pas que j'aye été ſi long-tems ſans parler Latin, permettez-moi de dire le *Benedicite*. Sa

demande étoit si juste, qu'il eut toute la permission de faire ce qu'il vouloit. Il dit *benedicite*, nous répondîmes *Dominus*. Il continua, *nos & ea*; mais la mémoire lui ayant manqué, il en demeura-là, & n'en dit pas davantage. Nous en rîmes & nous nous mîmes à table.

VII.

LE Cardinal de Retz, dit un jour à Ménage, apprenez-moi un peu à me connoître en vers, afin que je puisse du moins juger de ceux qu'on m'apporte: Monsieur, lui répondit Ménage, ce seroit une chose trop longue à vous apprendre; vous n'avez pas le tems de cela; mais l'orsqu'on vous en lira, dites toûjours que cela ne vaut rien, vous ne vous tromperez guere.

VIII.

ME'NAGE parloit beaucoup, & laissoit rarement la parole aux autres dans les assemblées Littéraires, où il se trouvoit. Pour s'en excuser, il disoit,

que quand il étoit en Anjou, il passoit pour taciturne, parce que les autres y parloient encore plus que lui.

IX.

LA Requête des Dictionnaires empêcha Ménage d'être de l'Académie Françoise. Sur quoi M. de Monmor Maître des Requêtes, dit un jour plaisamment, que c'étoit à cause de cette piece qu'il falloit le condamner à en être ; comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouser.

X.

MONSIEUR de Lamoignon Avocat Général, pria Ménage de lui chercher un Bibliothécaire qui sût les belles-Lettres. Ménage lui proposa un Avocat. Non, dit M. de Lamoignon, je ne veux point d'Avocat, parce qu'on croiroit qu'il feroit mes Harangues.

XI.

MONSIEUR Servien, dit Ménage ;

vouloit avoir une Bibliotheque avant que de mourir. Un jour qu'il me fit appeller : Que diroit-on de moi, me dit-il, si l'on ne trouvoit point de Bibliotheque à mettre dans mon inventaire ? Je vous prie de m'en chercher une, & de l'acheter pour moi. M. Rigault étoit mort en ce tems là, & la sienne n'étoit pas encore vendue. M. Servien n'en voulut pas donner ce qu'on vouloit, & il mourut sans laisser de Bibliotheque.

XII.

COMME les pieces de Ménage n'étoient que des choses prises de côté & d'autre ; Liniere disoit, qu'il falloit le condamner à être conduit au pié du Parnasse, & à y recevoir la fleur de Lys pour les vols qu'il avoit faits aux Anciens.

XIII.

ME'NAGE mécontent d'être abandonné par ses amis, & attaqué pas des gens à qui il n'avoit jamais fait de

mal, ſe retira à la campagne où il eſpéroit de vivre plus tranquilement. Il fut bien trompé. Un pigeon qu'on lui tua trois jours après ſon arrivée, lui fit plus de peine que toutes les injuſtices qu'il avoit eſſuyées. Il revint à Paris en diſant : Puiſque l'homme ne peut s'empêcher d'avoir du chagrin, il faut au moins qu'il en ait de raiſonnables.

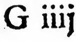
XIV.

MÉNAGE diſoit ſouvent, ce qu'il pratiquoit en effet : J'aime qui m'aime ; j'eſtime qui le mérite, & je fais plaiſir à qui je puis.

XV.

LAMONOIE avoit fait quelques obſervations critiques ſur un ouvrage de Ménage, il s'excuſa de les publier par l'Epigramme ſuivante.

Laiſſons en paix M. Ménage,
C'étoit un trop bon perſonnage
Pour n'être pas de ſes amis.





Souffrez qu'à ſon tour il repoſe,
Lui dont les vers & la proſe
Nous ont ſi ſouvent endormis.

PAUL PÉLISSON, né à Beziers l'an 1624, mort en 1693.

I.

DANS le tems que j'étois au Collége, dit Péliſſon, j'allois ſouvent avec mon frere paſſer l'Automne en Gaſcogne, chez M. Dubourg. Ce Gentil-homme avec une grande connoiſſance des belles Lettres & avec beaucoup d'eſprit, poſſédoit une humeur ſi gaie & ſi enjoüée, qu'elle lui faiſoit trouver preſque en toutes choſes quelque matiere de raillerie ; mais d'une raillerie noble & galante qui ſent ſon bien & ſa perſonne de condition. Nous étions donc chez lui & M. de Fontrailles ſon proche voiſin. Il y vint un jeune Gentilhomme nouvellement arrivé de la

Cour. On lui demanda ce qui s'y paſſoit de nouveau. Il répondit qu'il n'y avoit rien de plus remarquable qu'une Académie établie depuis quelques années, par M. le Cardinal de Richelieu pour la réformation du ſtyle. Vous verrez, dit M. Dubourg, qui ne demandoit qu'à rire, que cet homme aura inventé quelque nouveau parti contre les Procureurs & autres gens de Palais, pour les obliger ou à réformer leur ſtyle ou à financer. Le jeune Gentil-homme qui étoit peut-être informé des mauvais bruits qu'on faiſoit courir dans Paris de l'Académie, crut bonnement que ſon Hôte pouvoit être dans quelque erreur ſemblable, & pour le déſabuſer s'efforça de lui montrer par vives raiſons, que cette réformation de ſtyle ne regardoit que les Poëtes & les Orateurs. M. Dubourg voyant la plaiſante penſée qu'il avoit, pourſuivit ſa pointe, répondit que le Cardinal étoit plus fin qu'on ne penſoit; que depuis dix ans tous les partis qu'on avoit vus avoient eu de beaux

commencemens, & des prétextes honnêtes ; mais qu'on viendroit infailliblement des Orateurs aux Procureurs, qu'on les condamneroit à l'amende pour chaque faute qu'ils feroient, ou que pour s'en racheter, on les contraindroit à payer de grosses taxes. Sur tout cela il prenoit M. de Fontrailles pour juge qui ne manquoit pas d'approuver tout, ni ce jeune Gentil-homme non plus de s'obstiner au contraire ; ce qu'il fit durant une après soupée entiere, avec tant de zele pour la défense de la vérité, & un tel dépit de voir de si honnêtes gens dans une opinion si étrange, que ce conte ne me repasse jamais dans l'esprit sans me donner envie de rire.

II.

PÉLISSON avoit un frere qui à l'âge de dix-huit ans fut reçu dans une Académie que les Protestans avoient à Castres, mais à condition qu'il parleroit toûjours le dernier ; parce que lorsqu'il parloit avant les autres, il ne leur

laiſſoit rien de bon à dire ; au lieu que lorſqu'il parloit après les autres, il trouvoit toûjours du bon que perſonne n'avoit dit.

III.

MONSIEUR Fouquet Sur-Intendant des Finances, ayant été arrêté, Péliſſon ſon premier Commis, eut part à ſa diſgrace & fut mis à la Baſtille. On crut que pour découvrir d'importans ſecrets, le meilleur moyen c'étoit de faire parler Péliſſon. Pour cela on apoſta un Allemand ſimple & groſſier en apparence ; mais fourbe & ruſé qui feignoit d'être priſonnier à la Baſtille, & dont la fonction étoit d'y joüer le rolle d'Eſpion. A ſon jeu & à ſes diſcours, Péliſſon le pénétra ; mais ne laiſſant point voir qu'il connût le piége, & redoublant au contraire ſes politeſſes envers cet Allemand, il enchanta tellement ſon Eſpion, qu'il en fit ſon Emiſſaire. Il eut par là un commerce journalier de lettres avec Mademoiſelle de Scudéry, & fit paſſer

jusqu'à elle divers ouvrages qu'il avoit composés dans sa prison en faveur de M. Fouquet. Quand ils parurent on ne fut pas long-tems à en deviner l'Auteur. Pouvoit-on se tromper à son genre d'éloquence ? Aussitôt plumes & encre lui furent ôtées, & l'on s'y prit de maniere à empêcher qu'il eût la moindre correspondance au dehors.

Pélisson privé du plaisir de se voir occupé fut réduit à la compagnie d'un Basque stupide & morne, qui ne savoit que joüer de la Musette. Il trouva dans cela même une ressource contre l'ennui. Une araignée faisoit sa toile à un soupirail qui donnoit du jour à la prison. Il entreprit de l'apprivoiser, & pour cela il mettoit des mouches sur le bord de ce soupirail tandis que son Basque joüoit de la Musette. Peu à peu l'araignée s'accoûtuma à distinguer le son de cet instrument & à sortir de son trou pour courir sur la proie qu'on lui exposoit. Ainsi l'appellant toûjours au même son, & mettant sa proie de proche en proche, il parvint après un

exercice de plusieurs mois à discipliner si bien cette araignée, qu'elle partoit toûjours au premier signal pour aller prendre une mouche au fond de la chambre, & jusques sur les genoux du prisonnier.

IV.

LA petite vérole défigura si fort Pélisson, que Madame de Sevigné disoit qu'il abusoit de la permission qu'ont les hommes d'être laids.

V.

TOUT le monde a oüi parler de l'aventure que sa laideur procura à Pélisson. Une belle Dame le prit par la main un jour qu'il passoit dans la rue, & le conduisit dans une maison voisine. Eblouï par les charmes de la Dame, il n'avoit pas la force de résister, & il se flatoit que cette aventure ne pouvoit pas avoir de dénouement désagréable. La Dame le présenta au maître du Logis, en lui disant: *Trait pour trait comme cela.* Elle quitta ensuite

brusquement le bel esprit & le laissa là. Pélisson revenu de son étonnement demanda l'explication de tout cela au maître du Logis, qui après s'en être défendu, lui avoüa qu'il étoit Peintre : J'ai dit-il, entrepris pour cette Dame la représentation de la tentation de J. C. dans le Désert. Nous contestions depuis une heure sur la forme qu'il faut donner au diable, & elle vient de m'expliquer qu'elle souhaite que je vous prenne pour modele.

VI.

LE Parlement de Paris, montra de la répugnance à vérifier les Lettres Patentes accordées à l'Académie Françoise. Il y avoit trois partis dans le Parlement sur ce sujet. Le premier & le moins nombreux, étoit de ceux, qui jugeant sainement des choses, ne voyoient rien à blâmer ni à mépriser dans cet établissement. Le second étoit de ceux qui, tenant pour suspect tout ce qui venoit du Cardinal de Richelieu, appréhendoient quelque dange-

reuse conséquence de cette institution. Le troisieme étoit de ceux, qui pour être ou animés contre le Cardinal, ou trop attachés à la seule étude du Palais, se moquoient de cette institution; & il y en eut un de ceux là, qui opinant, sur la vérification des Lettres dit, que *cette rencontre lui remettoit en mémoire ce qu'avoit fait autrefois un Empereur, qui après avoir ôté au Sénat la connoissance des affaires publiques, l'avoit consulté sur la sausse qu'il devoit faire à un grand Turbot qu'on lui avoit apporté de bien loin.*

VII.

L'ACADÉMIE Françoise ayant desiré d'entendre en pleine assemblée, la lecture de son Histoire par Pélisson, qui n'étoit encore que manuscrite; il fut arrêté quelques jours après en faveur de l'Auteur, que la premiere place qui vaqueroit dans le Corps lui seroit destinée, & que cependant il auroit droit d'assister aux Assemblées, & d'y opiner comme Académicien,

avec cette clause, que la même grace ne pourroit plus être faite à personne pour quelque considération que ce fût.

VIII.

PÉLISSON fit pendant quelques années, avec deux autres Académiciens, les frais du prix de Poësie que distribue l'Académie Françoise. Après sa mort l'Académie les fit trois fois de suite. Enfin M. de Clermont-Tonnerre Evêque de Noyon & membre de l'Académie, fonda ce prix à perpétuité.

IX.

PE'LISSON étoit sur le point d'abjurer le Calvinisme, lorsque le Duc de Montausier dit à Mademoiselle de Scudéry, de la part du Roy, que si Pélisson se faisoit Catholique, il seroit Précepteur du Dauphin, & Président à Mortier. Un tiers qui avoit été présent à cet entretien le rapporta à Pélisson, qui pour cette raison recula

recula son retour à l'Eglise.

X.

PE'LISSON faisoit tous les ans du jour de sa réünion à l'Eglise un jour de Fête, & célébroit aussi chaque année sa sortie de la Bastille en délivrant quelques prisonniers.

XI.

PE'LISSON avoit été chargé du soin d'écrire l'Histoire du Roi. Une Dame de la Cour qui avoit obtenu de ce Prince un droit sur les boucheries de Paris, & que Pélisson lui fit perdre, s'en vengea en faisant choisir Racine & Despréaux à sa place.

XII.

LE Ministre Morus, qui avoit fait un Poëme Latin à l'honneur de la République de Venise, avoit reçu une magnifique Chaîne d'or. En mourant il la laissa par son testament à Pélisson, comme au plus honnête homme qu'il eût connu.

XIII.

COMME Pélisson mourut sans avoir reçu ses Sacremens, après avoir fait profession de piété ; Liniere fit l'Epigramme suivante.

Je ne jugerai de ma vie,
D'un homme avant qu'il soit éteint :
Pélisson est mort en impie,
Et la Fontaine comme un Saint.

MARIE-MADELEINE PIOCHE DE LAVERGNE, *Marquise de la Fayette, née .... morte l'an 1693.*

I.

MADAME de la Fayette la femme de France, qui avoit le plus d'esprit, & qui écrivoit le mieux, comparoit un sot Traducteur à un laquais que la maîtresse envoye faire un compliment à quelqu'un : ce que sa maîtresse lui aura dit en ter-

mes polis, il va le rendre grossierement, il l'estropie; plus il y avoit de délicatesse dans le compliment, moins ce laquais s'en tire bien.

II.

MADAME de la Fayette âgée de 29 ans, disoit je compte encore par vingt.

III.

J'AI oüi raconter par Madame de la Fayette, dit l'Abbé de Saint Pierre, que dans une conversation, Racine soûtint qu'un bon Poëte pouvoit faire excuser les grands crimes & même inspirer de la compassion pour les criminels. Il ajoûta qu'il ne falloit que de la fécondité, de la délicatesse, de la justesse d'esprit, pour diminuer tellement l'horreur des crimes de Médée ou de Phedre, qu'on les rendroit aimables aux Spectateurs, au point de leur inspirer de la pitié pour leurs malheurs. Comme les assistans lui nierent que cela fût possible, &

qu'on voulut même le tourner en ridicule ſur une opinion ſi extraordinaire ; le dépit qu'il en eut le fit réſoudre à entreprendre Phedre, où il réuſſit ſi bien à faire plaindre ſes malheurs, que le Spectateur a plus de pitié de la criminelle, que du vertueux Hypolite.

IV.

MADAME de la Fayette diſoit: On a fait faire pour les Demoiſelles de Saint Cyr, une Comédie par Racine, le meilleur Poëte du tems; que l'on a tiré de la Poëſie où il étoit inimitable, pour en faire à ſon malheur, & à ceux qui ont le goût du Théatre, un Hiſtorien très-imitable.

V.

MADAME de la Fayette diſoit; *M. de la Rochefoucault, m'a donné de l'eſprit; mais j'ai réformé ſon cœur :* C'eſt que M. de la Rochefoucault, qui devint ſi vertueux, avoit donné dans tous les vices, qui régnoient à la

Cour, dans le tems de sa jeunesse.

VI.

TROIS mois après que Madame de la Fayette eut commencé d'apprendre le Latin, elle en sut plus, dit Ségrais, que M. Ménage, & le Pere Rapin ses Maîtres. En la faisant expliquer, ils eurent dispute ensemble sur l'explication d'un Passage. Madame de la Fayette leur fit voir qu'ils n'y entendoient rien ni l'un ni l'autre, & leur donna la véritable explication de ce Passage.

VII.

MADAME de la Fayette disoit, à Ségrais, que de toutes les loüanges qu'on lui avoit données, rien ne lui avoit autant plû que deux choses qu'il lui avoit dites; qu'elle avoit le jugement audessus de son esprit, & qu'elle aimoit le vrai en toutes choses. C'est ce qui a fait dire à M. de la Rochefoucault, qu'elle étoit *vraie*; façon de parler dont il est l'Auteur & qui a réussi.

VIII.

C'est assez que d'être : C'est un mot de Madame de la Fayette, qui entendoit par-là, que pour être heureux, il falloit vivre sans ambition & sans passion, au moins sans passions violentes.

IX.

MADAME de la Fayette disoit, qu'une Période retranchée d'un ouvrage valoit un louis d'or & un mot vingt sols.

X.

ZAIDE qui a paru sous le nom de Ségrais étoit de Madame de la Fayette, & de M. de la Rochefoucault. Ils avoient aussi part à la Princesse de Cleves, où Ségrais travailla aussi.



ROGER DE RABUTIN, Comte de Buſſi, né en Bourgogne l'an 1622, mort en 1693.

I.

QUELQU'UN ſe plaignant que le Cardinal Mazarin donnoit de mauvaiſe grace ; le Comte de Buſſi dit, qu'on avoit tort de ſe plaindre, & qu'on étoit plus obligé à ce Miniſtre qu'aux autres ; parce qu'en donnant de ſi mauvaiſe grace, il déchargeoit les gens de la reconnoiſſance.

II.

LE Comte de Buſſi Rabutin avoit fait un petit Livre, relié proprement en maniere d'Heures, où au lieu des Images que l'on met dans les Livres de prieres, étoient les portraits en mignature de quelques hommes de la Cour, dont les femmes étoient ſoupçonnées de galanterie : & ce que dans la ſuite il a lui-même condamné tout

le premier ; il avoit mis au bas de chaque portrait un petit discours en forme de priere accommodée au sujet. Il avoit composé aussi l'Histoire Amoureuse des Gaules, où il décrivit d'une maniere très-satyrique, la galanterie des principales personnes de la Cour.

III.

On proposa pour femme au Comte de Bussi, une Demoiselle qui lui revenoit fort pour la naissance & pour la beauté ; il ne s'agissoit plus que du bien dans lequel on faisoit entrer en ligne de compte la succession d'une jeune Demoiselle, qui étoit au Couvent, & qui seroit infailliblement Religieuse. Le beau de cela est que le Comte de Bussi épousa trois mois après cette prétendue Religieuse.

IV.

Mademoiselle de Scudéry écrivoit au Comte de Bussi : Votre fille a autant d'esprit que si elle vous voyoit tous

tous les jours, & elle est aussi sage que si elle ne vous avoit jamais vû.

V.

Le Comte de Bussi, étant un jour entré aux petites maisons, trouva dans la cour un homme qui lui parut moins fou que les autres, & de qui il s'informa quelle étoit la folie de la plûpart des gens qui étoient là : Ma foi, lui dit-il, Monsieur, c'est bien peu de chose : on dit que nous sommes fous parce que nous sommes des misérables : si nous étions des gens de qualité, on diroit que nous avons des vapeurs, & on nous laisseroit courir les rues.

VI.

Le Comte de Bussi amena au Commandeur son oncle, qui étoit à l'extrémité, un Augustin de la Place des Victoires, pour l'exhorter à la mort. Lorsque ce bon Pere fut sorti, le Comte rentra pour demander au malade comment il se trouvoit de son

Confeſſeur : Fort bien, répondit le Commandeur ; il dit que j'ai l'attrition.

VII.

LORSQUE le Comte de Buſſi attaqua en Rouſſillon, le Fort de Villars, défendu par cinquante Eſpagnols, Dom Rodrigues qui en étoit le Gouverneur, ſe lamentoit & crioit de toute ſa force : *Ah ! pauvre Roi Philippe* : Comme ſi le Roi d'Eſpagne eût perdu ſa Couronne en perdant le Fort de Villars.

VIII.

MARTIAL a dit, *quidquid ames cupias non placuiſſe nimis* : Péliſſon a traduit.

Voulez-vous être heureux ? ſouhaitez en aimant,
Que ce que vous aimez ne ſoit pas trop aimable.

Le Comte de Buſſi prétendit que cette penſée étoit fauſſe, parce que

quiconque aime, ſouhaite que l'objet auquel il s'attache, ſoit parfaitement aimable. Péliſſon ſoûtint le contraire, & cela cauſa une diſpute aſſez vive entre ces deux grands Ecrivains.

IX.

LE Roi permit au Comte de Buſſi de travailler à ſon Hiſtoire. Ce Seigneur préſenta quelque tems après un Placet au Roi, pour en obtenir une penſion. Cette demande déplut au Prince & à toute la Cour. Buſſi honteux de la démarche qu'il venoit de faire, préſenta un nouveau Placet que le Roi ne lut qu'après s'être fait beaucoup prier. Le ſens du Placet étoit qu'il avoit fait une faute indigne de pardon, en demandant une penſion, & que ſi Sa Majeſté étoit portée à la lui accorder, il la conjuroit de n'en rien faire. Ce tour tout à fait nouveau frappa le Roi.

X.

On a appliqué à Bussi Rabutin, le vers d'Ovide.

Ingenio perii qui miser ipse meo.

ANTOINETE DE LA GARDE DESHOULIERES, née à Paris l'an 1638, morte en 1694.

I.

MADAME DESHOULIERES, étant allée voir une de ses amies à la Campagne, on lui dit qu'un phantôme avoit coûtume de se promener toutes les nuits dans l'un des appartemens du Château, & que depuis bien du tems personne n'osoit y habiter. Comme elle n'étoit ni superstitieuse ni crédule, elle eut la curiosité quoique grosse alors, de s'en convaincre par elle-même, & voulut absolument coucher dans cet appartement. L'aventure étoit assez téméraire & délicate à tenter pour une fem-

me jeune & aimable. Au milieu de la nuit elle entendit ouvrir sa porte. Elle parla ; mais le spectre ne lui répondit rien : il marchoit pesamment & s'avançoit en poussant des gémissemens. Une table qui étoit aux piés du lit fut renversée , & ses rideaux s'entr'ouvrirent avec bruit Un moment après le guéridon qui étoit dans la ruelle fut culbuté , & le phantôme s'approcha de la Dame. Elle de son côté peu troublée allongeoit les deux mains pour sentir s'il avoit une forme palpable. En tâtonnant ainsi elle lui saisit les deux oreilles , sans qu'il y fit aucun obstacle. Ces oreilles étoient longues & velues & lui donnoit beaucoup à penser. Elle n'osoit retirer une de ses mains pour toucher le reste du corps , de peur qu'il ne lui échapât ; & pour ne point perdre le fruit de ses travaux , elle persista jusqu'à l'aurore dans cette pénible attitude. Enfin au point du jour elle reconnut l'auteur de tant d'allarmes pour un gros chien assez pacifi-

que, qui, n'aimant point à coucher à l'air, avoit coûtume de venir chercher de l'abri dans ce lieu, dont la ſerrure ne fermoit pas. Le lendemain elle railla de leurs frayeurs, ſes hôtes étonnés de ſa bravoure.

ANTOINE ARNAULD, né à Paris l'an 1612, mort en 1694.

I.

MONSIEUR Arnauld, régenta un cours de Phyloſophie durant ſa licence. On argumenta contre quelqu'une de ſes Theſes; & il avoüa, choſe unique, que le diſputant avoit raiſon, & qu'à l'avenir il ſuivroit ſon ſentiment.

II.

ARNAULD refuta ce que Dubois, qui étoit en quelque façon ſon éleve, avoit avancé ſur l'éloquence de la Chaire. Un homme d'eſprit dit alors,

que ſi Dubois n'étoit pas mort, il en mourroit.

III.

MONSIEUR Arnauld ayant fait venir quantité d'atteſtations des Evêques d'Orient, ſur la réalité & ſur la tranſubſtantiation. M. Gaudiro dit qu'il avoit déſorienté M. Claude.

IV.

LE Miniſtre Claude reprochoit à M. Arnauld qu'il ſe trompoit groſſierement. Il eſt certain, lui repliqua le Docteur, qu'il y a ici quelqu'un de nous deux qui eſt dans une erreur groſſiere: c'eſt vous ou moi ; vous, ſi j'ai raiſon, moi, ſi votre reproche eſt juſte. N'allons pas plus loin.

V.

MADAME de Sévigné, parle d'un Ecrivain qui avoit entrepris de prouver qu'il y avoit trente deux héréſies dans le Livre de la fréquente Communion. Au commencement de ſon

ouvrage, il disoit comme nous le prouverons ci-dessous, & à la fin il disoit, comme nous l'avons prouvé ci-dessus, sans que dessus ni dessous, il y eût la moindre chose de démontrée ni de prouvée.

VI.

ON disoit à Despréaux que le Roi faisoit chercher M. Arnauld, pour le faire arrêter. Le Roi, dit-il, est trop heureux pour le trouver.

VII.

MONSIEUR Arnauld, obligé de se cacher pour des matieres de Religion, trouva une retraite à l'Hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paroîtroit qu'en habit Séculier, coëffé d'une grande perruque, & l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fievre, & Madame de Longueville ayant fait venir le Medecin Brayer, lui recommanda d'avoir soin d'un Gentil-homme qu'elle protégeoit particulierement, & à qui elle avoit donné depuis peu une chambre

dans ſon Hôtel. Brayer monte chez le malade, qui, après l'avoir entretenu de ſa fievre, lui demanda des nouvelles. On parle, dit Brayer, d'un Livre nouveau de Port-Royal qu'on attribue à M. Arnauld ou à M. de Sacy : mais je ne le crois pas de M. de Sacy, il n'écrit pas ſi bien. A ce mot M. Arnauld oubliant ſon habit gris & ſa perruque, lui répond vivement : que voulez-vous dire ? mon Neveu écrit mieux que moi. Brayer enviſage ſon malade, ſe met à rire, deſcend chez Madame de Longueville, & lui dit : La maladie de votre Gentil-homme n'eſt pas conſidérable : je vous conſeille cependant de faire enſorte qu'il ne voye perſonne. Il ne faut pas le laiſſer parler. Madame de Longueville étonnée des réponſes indiſcretes qui échappoient ſouvent à M. Arnauld & à M. Nicole, diſoit qu'elle aimeroit mieux confier ſon ſecret à un libertin.

VIII.

A peine M. Arnauld ſe fut-il retiré à Bruxelles, que le Marquis de Grana le fit aſsûrer de ſa protection, & témoigna un grand deſir de voir un homme dont la réputation avoit rempli toute l'Europe. M. Arnauld ne refuſa pas ſa protection; mais il le fit prier de le laiſſer dans ſon obſcurité, & de ne le point obliger de voir un Gouverneur des Pays-Bas Eſpagnols, pendant que l'Eſpagne étoit en guerre avec la France; & M. le Marquis de Grana fut aſſez galant homme pour approuver la délicateſſe de ce ſcrupule.

IX.

MONSIEUR Arnauld étant tombé ſur la fin de ſes jours dans un aſſoupiſſement que l'on croyoit dangereux pour ſa vie, ſes amis ne ſavoient pas de meilleur moyen pour l'en tirer que de lui crier, ou que les François avoient été battus, ou que le Roi avoit

levé le Siége de quelque place. Il reprenoit alors toute ſa vivacité naturelle pour diſputer contre eux, & pour leur ſoûtenir que la nouvelle ne pouvoit pas être vraie.

X.

MONSIEUR Arnauld ayant fini ſes jours aſſez paiſiblement dans les Pays Etrangers, après une vie fort agitée; les Religieuſes de Port-Royal des Champs auſſi zélées pour ſa mémoire après ſa mort, qu'elles l'avoient été pour ſa perſonne durant ſa vie, ſouhaiterent d'avoir ſon cœur dans leur Egliſe, conſolation qu'on ne ſongea pas à leur refuſer. Elles le reçurent avec les tranſports qu'on peut s'imaginer, & le placerent dans le lieu le plus honorable qu'elles purent trouver.

Le cœur étant placé, il fut queſtion d'une Epitaphe. On s'adreſſa à Santeuil qui étoit alors en poſſeſſion de faire toutes les Epitaphes du monde. Comme l'affaire étoit délicate, les Re-

ligieuses crurent devoir prendre le Poëte à leur avantage. Elles l'inviterent à venir passer quelques jours dans leur solitude, où on lui fit tant de caresses qu'il ne put se défendre de faire ce qu'on lui demandoit. Il leur livra les vers suivans :

Ad sanctas rediit sedes ejectus & exul
Hoste triomphato. Tot tempestatibus actus
Hoc portu in placido, hâc sacrâ tellure quiescit,
Arnaldus, veri defensor, & arbiter æqui.
Illius ossa memor sibi vindicet extera tellus :
Hùc Cœlestis amor rapidis cor transtulit alis,
Cor numquam avulsum, nec amatis sedibus absens.

Monsieur de la Fémas traduisit cette Epitaphe de cette maniere :

Enfin après un long orage
Arnauld revient en ces Saints lieux,
Il est au Port malgré les envieux
Qui croyoient qu'il feroit naufrage.
Ce martyr de la vérité,

Fut banni, fut perſécuté,
Et mourut en terre étrangere,
Heureuſe de ſon corps d'être dépoſitaire.
Mais ſon cœur toûjours ferme & toûjours innocent,
Fut porté par l'amour à qui tout eſt poſſible,
Dans cette retraite paiſible
D'où jamais il ne fut abſent.

JEAN BARBIER D'AUCOUR, né à Langres, mort en 1694.

I.

LES Jéſuites de Paris expoſent tous les ans dans l'Egliſe de leur Collége, des tableaux Enigmatiques qu'ils font expliquer ſur un Théatre fait exprès pour ce jour là, & qui cache le maître Autel. Ceux qui veulent y parler, ne le doivent faire qu'en Latin. Or il arriva qu'en l'année 1663, d'Aucour s'étant mis de la partie, il laiſſa échapper quelques ter-

mes peu modeſtes. Averti par le Jéſuite qui préſidoit à cet exercice, de meſurer ſes paroles, parce qu'ils étoient dans un lieu ſacré, il répondit bruſquement : *Si locus eſt ſacrus, quare exponitis*. Il ne put achever ſa phraſe, car de toutes parts les Ecoliers comme autant d'échos, répéterent ſon barbariſme. Les Maîtres en rirent, & le ſobriquet *d'Avocat Sacrus* lui en demeura. Le dépit qu'il conçut contre les Jéſuites, le détermina à critiquer les entretiens d'Ariſte & d'Eugene par le Pere Bouhours.

II.

LES députés de l'Académie qui allerent viſiter d'Aucour dans ſa derniere maladie, furent touchés de le voir mal logé. Ma conſolation, leur dit-il, & ma très-grande conſolation, eſt de ne point laiſſer d'héritiers de ma miſere. L'Abbé de Choiſi, l'un des députés, lui dit poliment : *Vous laiſſez un nom qui ne mourra point* : Ah! c'eſt de quoi je ne me flate point,

répondit d'Aucour : quand mes ouvrages auroient d'eux mêmes une sorte de prix, j'ai péché dans le choix de mes sujets. Je n'ai fait que des critiques, ouvrages peu durables : car si le Livre qu'on a critiqué vient à tomber dans le mépris, la critique y tombe en même-tems, parce qu'elle passe pour inutile ; & si malgré la critique l'ouvrage se soûtient, alors la critique est pareillement oubliée parce qu'elle passe pour injuste.

III.

MONSIEUR de Clermont-Tonnerre Evêque de Noyon, ne dit rien de d'Aucour qu'il remplaçoit à l'Académie Françoise, pour ne pas violer la loi qu'il s'étoit faite de ne loüer jamais des Roturiers. On l'engagea pourtant à en faire l'éloge dans son discours quand il le fit imprimer.

JEAN LAFONTAINE, né à Château-Thyerri en Champagne l'an 1621, mort en 1695.

I.

LAFONTAINE entra dans la Congrégation de l'Oratoire qu'il quitta dix-huit mois après. Il avoit déjà vingt-deux ans, qu'il ne se portoit encore à rien ; lorsqu'il entendit lire par hasard quelques vers de Malherbe. Ce qu'éprouveroit un homme né avec de grandes dispositions pour la Musique, & qui après avoir été nourri au fond d'un bois viendroit tout à coup à entendre un Clavecin bien touché, c'est l'impression que l'harmonie Poëtique fit sur l'oreille de Lafontaine. Il se mit aussitôt à lire Malherbe, & s'y attacha de telle sorte qu'après avoir passé les nuits à l'apprendre par cœur, il alloit le jour le déclamer dans les bois. Il ne tarda pas à vouloir l'imiter ; & ses essais de versification furent dans

dans le goût de Malherbe. Un de ses parens nommé Pintrel, lui fit comprendre que pour se former, il ne devoit pas se borner aux Poëtes François, qu'il devoit lire & relire sans cesse Horace, Virgile, Térence. Il se rendit à ce sage conseil, & s'en trouva bien.

II.

JAMAIS homme ne fut si facile à croire ce qu'on lui disoit; témoin son aventure avec Poignan, ancien Capitaine de Dragons, retiré à Château-Thyerri. Tout le tems que Poignan n'étoit pas au cabaret, il le passoit, sans être galant, auprès de Madame Lafontaine qui de son côté étoit d'une conduite irréprochable. On en fit cependant de mauvais rapports à Lafontaine, & on lui dit qu'il étoit déshonoré s'il ne se battoit avec Poignan. Il le crut. Un jour d'Eté il va chez lui à quatre heures du matin, le presse de s'habiller & de le suivre avec son épée. Poignan le suit sans savoir

où ni pourquoi. Quand ils furent hors de la Ville ; Lafontaine lui dit : *Je veux me battre contre toi ; on me l'a conſeillé*, & après lui en avoir expliqué le ſujet, il mit l'épée à la main : Poignan tire à l'inſtant la ſienne ; & d'un coup ayant fait ſauter celle de Lafontaine à dix pas, il le ramena chez lui, où la reconciliation ſe fit en déjeunant.

III.

MADAME la Ducheſſe de Bouillon, niece du Cardinal Mazarin, ayant été exilée à Château-Thyerri, voulut connoître Lafontaine. On le lui préſenta, & il en fut goûté. Comme elle avoit l'eſprit enjoüé, elle l'engagea à compoſer quelques pieces ; & telle fut dit-on l'origine de ſes contes.

IV.

UNE choſe qu'on ne croiroit pas de Lafontaine & qui eſt pour tant très-vraie ; c'eſt que dans ſes converſations, il ne laiſſoit rien échapper de

libre ni d'équivoque. Quantité de gens l'agaçoient dans l'espérance de lui entendre faire des contes semblables à ceux qu'il a rimés : mais il étoit sourd & muet sur ces matieres. Il établit à la fin si bien sa réputation sur ce point, que les meres le consultoient sur l'éducation de leurs filles ; & des jeunes personnes sur la maniere de se conduire dans le monde.

V.

APRE'S la mort de M. Colbert, Lafontaine fut sur les rangs pour être de l'Académie Françoise, & il eut la pluralité des voix dans l'Election. Cet avantage ne produisit rien en sa faveur. Le parti, qui lui étoit contraire à cause de la licence de ses contes, se hâta de prévenir le Roi contre lui & d'intéresser sa Religion. Pendant que les ordres du Prince se faisoient attendre, il vacqua une autre place qu'on donna à Despréaux. Le Roi content de ce dernier choix, dit aux Députés de l'Académie : Vous pouvez main-

tenant recevoir Lafontaine, il a promis d'être ſage.

VI.

MADAME de la Sabliere délivra Lafontaine de tout ſoin domeſtique, dont il étoit incapable, en le retirant chez elle. Un jour qu'elle avoit congédié tous ſes domeſtiques à la fois. Je n'ai gardé avec moi, dit-elle, que mes trois animaux, mon chien, mon chat & Lafontaine.

VII.

RABELAIS que Deſpréaux appelloit *la Raiſon habillée en maſque*, étoit l'idole de Lafontaine : il l'admiroit follement, & l'on raconte là-deſſus une extravagante ſaillie qu'il eut chez Deſpréaux, en préſence de Valincour, Racine, Boileau le Docteur & quelques autres perſonnes. On y parloit beaucoup de ſaint Auguſtin: Lafontaine écoutoit, avec cette ſtupidité qui étoit ordinairement peinte ſur ſon viſage. Enfin il ſe réveilla comme d'un

profond ſommeil, & demanda d'un grand ſérieux au Docteur, s'il croyoit que ſaint Auguſtin eût plus d'eſprit que Rabelais? Le Docteur l'ayant regardé depuis les piés juſqu'à la tête, lui dit pour toute réponſe : *Prenez garde M. de Lafontaine : vous avez mis un de vos bas à l'envers :* & cela étoit vrai.

VIII.

UN jour Moliere ſoupoit avec Deſpréaux, Racine, Lafontaine & Deſcoteaux fameux joüeur de flute. Lafontaine étoit ce jour-là encore plus qu'à ſon ordinaire plongé dans ſes diſtractions. Racine & Deſpréaux pour le tirer de ſa léthargie, ſe mirent à le railler & ſi vivement, qu'à la fin Moliere trouva que c'étoit paſſer les bornes. Au ſortir de table, il pouſſa Deſcoteaux dans l'embraſure d'une fenêtre, & lui parlant de l'abondance du cœur : Nos beaux eſprits, dit-il, ont beau ſe trémouſſer, ils n'effaceront pas le bon homme.

IX.

LAFONTAINE eut un fils qu'il mit à l'âge de 14 ans entre les mains de M. de Harlai, depuis premier Président, & lui recommanda son éducation & sa fortune. On rapporte que Lafontaine se rendit un jour dans une maison où devoit venir ce fils, qu'il n'avoit pas vû depuis long-tems. Il ne le reconnut point, & témoigna cependant à la compagnie qu'il lui trouvoit de l'esprit & du goût; quand on lui eut dit que c'étoit son fils, il répondit tranquilement: Ah! j'en suis bien aise.

X.

LAFONTAINE étant allé voir M. Dupin; le Docteur le reconduisoit, lorsqu'ils rencontrerent le fils de ce Poëte; M. lui dit ce Savant, vous voilà en pays de connoissance. Entrez dans mon appartement: je reconduis M. votre pere. Lafontaine, l'instant d'après demanda quel étoit ce jeune

homme. Quoi ? lui dit M. Dupin, vous n'avez pas connu votre fils. Le bon homme après avoir un peu réfléchi, lui répliqua d'un air embarrassé : Je crois l'avoir vû quelque part.

XI.

LAFONTAINE ayant été invité à dîner dans une maison où l'on espéroit qu'il amuseroit les convives, il mangea beaucoup & ne dit pas un mot. Il se leva de table de bonne heure, sous prétexte de se rendre à l'Académie. On lui représenta inutilement qu'il n'étoit pas encore tems. Il répondit simplement : Je prendrai le plus long chemin. Ce fut chez un Fermier Général qu'il fit si bonne chere & si peu de dépense d'esprit.

XII.

MADAME de Bouillon, allant un matin à Versailles, vit Lafontaine rêvant sous un arbre du Cours. Le soir en revenant, elle le trouva au même endroit & dans la même attitude,

quoiqu'il fît assez de froid & qu'il eût tombé de la pluie toute la journée. Lafontaine étoit le seul qui ne s'en apperçût pas.

XIII.

On persuada à Lafontaine d'aller dans sa Province, pour voir sa femme & se reconcilier avec elle. Il part de Paris dans la voiture publique, arrive chez lui, & demande son épouse. Le domestique qui ne le connoissoit pas, répond que Madame est au Salut. Lafontaine va tout de suite chez un ami, qui lui donne à souper & à coucher, & le régale pendant deux jours. La voiture publique retourne à Paris. Lafontaine s'y met & ne songe plus à sa femme. Quand ses amis de Paris, le revoyent, ils lui demandent, s'il est reconcilié avec elle. J'ai été pour la voir, leur dit-il, mais je ne l'ai pas trouvée; elle étoit au Salut.

XIV.

Lafontaine ayant fait un conte très-

très-licentieux, y ajoûta, par un tour d'imagination qui n'eſt que de lui, un Prologue très-ingénieux, adreſſé au fameux Arnauld, pour remercier par occaſion ce Docteur, des éloges qu'il avoit donnés à ſes fables. Il montra le conte à Meſſieurs Racine & Deſpréaux, qui lui firent ſentir l'indécence & le ridicule qu'il y auroit à adreſſer un pareil ouvrage à M. Arnauld.

X V.

RACINE mena un jour Lafontaine à Ténebres, & s'appercevant que l'Office lui paroiſſoit long, il lui donna pour l'occuper un Volume de la Bible qui contenoit les petits Prophetes. Il tomba ſur la priere des Juifs dans Baruch, & ne pouvant ſe laſſer de l'admirer, il diſoit à M. Racine; c'étoit un beau génie que ce Baruch; Qui étoit-il? Le lendemain & pluſieurs jours ſuivans, lorſqu'il rencontroit dans la rue quelque perſonne de connoiſſance, après les complimens ordi-

naires, il élevoit sa voix, pour dire: avez-vous lû Baruch? c'étoit un beau génie.

XVI.

LAFONTAINE, après avoir mangé son bien, conserva toûjours son caractere de désintéressement. Il entroit à l'Académie, & la barre étant tirée au bas des noms, il ne devoit pas suivant l'usage avoir part aux jettons de cette séance. Les Académiciens, qui l'aimoient tous, dirent d'un commun accord qu'il falloit en sa faveur faire une exception à la Regle: Non Messieurs, leur dit-il, cela ne seroit pas juste: je suis venu tard, c'est ma faute. Ce qui fut d'autant mieux remarqué qu'un moment auparavant, un Académicien extrèmement riche, & qui logeant au Louvre n'avoit que la peine de descendre de son appartement, pour venir à l'Académie, en avoit entr'ouvert la porte, & ayant vû qu'il arrivoit trop tard, avoit refermé la porte, & étoit remonté chez lui.

XVII.

LAFONTAINE étant tombé malade, M. Pouget Vicaire de sa Paroisse, qui est devenu depuis si célebre dans la Congrégation de l'Oratoire, alla le visiter, & fit d'abord tomber le discours sur les preuves de la Religion. Jamais Lafontaine n'avoit été impie par principe; mais il avoit vécu dans une prodigieuse indolence sur la Religion, comme sur tout le reste: *Je me suis mis*, dit-il à M. Pouget, *depuis peu à lire le Nouveau Testament, je vous assûre que c'est un fort bon Livre: par ma foi c'est un bon Livre.*

Une particularité qui montre bien l'idée qu'on avoit de Lafontaine; c'est que la garde qui étoit auprès de lui, voyant avec quel zele on l'exhortoit à la pénitence, dit un jour à M. Pouget: *Eh! ne le tourmentez pas tant: il est plus bête que méchant*: & une autre fois: *Dieu n'aura pas le courage de le condamner.*

XVIII.

Le Confeſſeur de Lafontaine mourant l'exhortoit à faire des aumônes. Je n'en puis pas faire, répondit le Poëte, je n'ai rien : mais on fait une nouvelle édition de mes contes ; & le Libraire m'en doit faire préſent de cent Exemplaires : Je vous les donne ; vous les ferez vendre pour les pauvres. Dom Jerôme, de qui on tient ce fait, a aſſûré que le Confeſſeur, preſque auſſi ſimple que le pénitent, étoit venu le conſulter pour ſavoir s'il pouvoit recevoir cette aumône.

XIX.

Le même jour que le Duc de Bourgogne apprit, que Lafontaine avoit reçu le ſaint Viatique, il lui envoya une bourſe de cinquante louis. Il lui faiſoit ſouvent de ſemblables gratifications, ſans quoi apparemment Lafontaine ſe fût tranſplanté en Angleterre : car Madame de la Sabliere etant morte, il fut invité par Saint Evre-

mond à s'y retirer, & quelques Milords s'obligerent de pourvoir à ses besoins : mais les bienfaits du Duc de Bourgogne, épargnerent à la France la douleur de perdre un si excellent homme, & la honte de ne l'avoir pas arrêté par de foibles secours.

XX.

LA pénitence de Lafontaine étoit sincere, & si austere, qu'on le trouva couvert d'un cilice lorsqu'on le déshabilla pour le mettre au lit de la mort.

XXI.

LAFONTAINE s'étoit fait lui-même son Epitaphe, long-tems avant sa mort: Elle exprime bien son caractere.

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea son fonds après son revenu,
Croyant le bien chose peu nécessaire:
Quant à son tems bien sut le dispenser,
Deux parts en fit dont il soûloit passer
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

XXII.

La femme de Lafontaine ayant été inquiétée après la mort de son mari, pour le payement de quelques charges Publiques; M. d'Armenonville, alors Intendant de Soissons, écrivit à son Subdélégué, qu'il vouloit que la famille de Lafontaine, fut exempte à l'avenir de toute taxe, & de toute imposition : tous les Intendans de Soissons se sont fait depuis un honneur de confirmer cette grace; & les descendans de Lafontaine, conservent précieusement la Lettre de M. d'Armenonville; aussi glorieuse pour le Magistrat qui protégeoit les Lettres, que pour le Poëte qui l'occasionna.

XXIII.

Monsieur de Fontenelle, a dit ingénieusement, que c'étoit par bêtise que Lafontaine préféroit les fables des Anciens aux siennes. Et un autre bel esprit a écrit que Lafontaine étoit moins qu'homme avec les hommes, &

plus qu'homme avec les bêtes.

XXIV.

On est surpris que Despréaux n'ait jamais nommé Lafontaine. Il en a dit la raison à M. Racine fils. Il ne regardoit pas Lafontaine comme original, parce qu'il n'étoit créateur ni de ses sujets ni de son style, qu'il avoit pris dans Marot & dans Rabelais.

FRANÇOIS CASSANDRE, mort en 1695.

I.

CASSANDRE Auteur d'une excellente traduction de la Rethorique d'Aristote, avoit du mérite, mais son humeur bourrue & farouche, lui fit perdre tous les avantages que la fortune put lui présenter; de sorte qu'il vécut d'une maniere très-obscure & très-misérable. Il mourut tel qu'il avoit vécu, c'est-à-dire, très-misantrope; & non seulement haïssant

les hommes, mais ayant même aſſez de peine à ſe reconcilier avec le Souverain Etre. Le Confeſſeur qui l'aſſiſtoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu par le ſouvenir des graces que Dieu lui avoit faites: *Ah! oui*, dit Caſſandre, d'un ton chagrin & ironique, *je lui ai de grandes obligations: il m'a fait joüer ici bas un joli perſonnage*. Et comme ſon Confeſſeur inſiſtoit à lui faire reconnoître, les graces du Seigneur: *Vous ſavez*, dit-il, en redoublant l'amertume de ſes reproches, & montrant le grabat ſur lequel il étoit couché: *Vous ſavez comme il m'a fait vivre, voyez comme il me fait mourir.*



PIERRE NICOLE, né à Chartres l'an 1625, mort en 1695.

I.

NICOLE avoit peu de facilité à parler, & il disoit au sujet d'un certain homme qui parloit bien : il me bat dans la chambre ; mais je ne suis pas plutôt au bas de l'escalier que je l'ai confondu.

II.

NICOLE ne prenoit point parti dans les divers sentimens qui partageoient Port-Royal. Il disoit qu'il n'étoit point des guerres civiles.

III.

LE Pere Bouhours, reprit beaucoup de fautes dans les ouvrages de Port-Royal. Aucun de ces Messieurs ne voulut les corriger dans de nouvelles éditions, excepté Nicole.

IV.

MADAME de Longueville, étoit presque la seule personne de Port-Royal ; qui eût de la considération pour Nicole, ce qui lui fit dire quand elle mourut, qu'il avoit perdu tout son crédit. J'ai même, ajoûtoit-il, perdu mon Abbaye, parce qu'elle étoit la seule qui l'appellât M. l'Abbé Nicole.

V

MONSIEUR Nicole avoit un talent admirable pour la Controverse ; mais il n'en avoit pas du tout pour les Sermons. Il y a quelques années, dit-il, qu'un de mes amis m'ayant montré le Panégyrique d'un Saint qu'il devoit prononcer, & lui ayant dit avec liberté que je n'en étois point du tout satisfait, il m'engagea à lui en faire un : je le fis ; il l'adopta & le déclama parfaitement bien. Cependant ayant assisté moi-même à ce Sermon, j'entendis à mes côtés je ne sai combien de gens qui ne pouvoient s'empêcher de dire

assez haut : Le pauvre Sermon ! Est-ce là prêcher ! qui a jamais vû un tel Panégyrique ? Etant enfin sorti, il y en eut qui me vinrent trouver pour me dire sérieusement qu'étant ami du Prédicateur, je le devois avertir de ne se plus mêler d'un métier dont il s'acquitoit si mal. Le Prédicateur ne se rebuta pas néantmoins de ce mauvais succès, il exigea de moi une seconde fois la même corvée, je l'acceptai, pour avoir une seconde fois le plaisir de ces jugemens du monde, & j'assistai encore à ce Sermon. L'amour propre s'étoit un peu défendu la premiere fois contre le jugement du public, parce que le Prédicateur avoit défiguré le premier Sermon par quantité de lambeaux mal cousus qu'il y avoit ajoûtés. Mais la seconde fois il fut entierement désarmé : car le Prédicateur n'ajoûta pas un mot à ce que je lui avois donné. Il le déclama mieux qu'il ne méritoit. Cependant ce second Sermon eut le même succès que le premier, & excita les mêmes plaisanteries.

VI.

NICOLE eſt Auteur de la perpétuité de la Foi : comme il avoit un extérieur peu favorable, il fut très-mal reçû par le Cenſeur de ce Livre. Cet homme ſimple alla trouver le fameux M. Arnauld, & lui dit qu'il falloit abſolument qu'il ſouffrît qu'on le fît paſſer pour Auteur de cet ouvrage, en ajoûtant très-ingénieuſement : Monſieur, ce n'eſt pas la vérité qui perſuade les hommes : ce ſont ceux qui la diſent.

VII.

MONSIEUR Nicole n'approuvant pas ſur la fin de ſes jours tous les ſentimens de Port-Royal, perdit beaucoup de ſon crédit : Il dit dans une de ſes lettres : Depuis un tems je ſuis un Saint à qui l'on n'offre pas beaucoup de chandelle.

BARTHELEMI D'HERBELOT, né à Paris, l'an 1625, mort en 1695.

MONSIEUR d'Herbelot célebre par la connoiſſance qu'il avoit des Langues Orientales, fit le voyage d'Italie, pour y voir des Arméniens & d'autres Orientaux. Arrivé à Florence, il fut reçu par un Sécretaire d'Etat, & conduit dans une maiſon préparée pour ſon logement, où il y avoit ſix pieces de plein pié magnifiquement meublées, une table de quatre couverts ſervie avec toute la délicateſſe poſſible, & un carroſſe aux livrées du grand Duc. Une Bibliotheque célebre ayant été expoſée en vente dans ce tems-là à Florence, ce généreux Prince pria M. d'Herbelot de la voir, d'examiner les manuſcrits en Langue Orientale qui y étoient contenus, d'en mettre à part les meilleurs

& d'en marquer le prix. Quand cela fut fait, le grand Duc les acheta & en fit présent à M. d'Herbelot, comme de la chose qui pouvoit le plus lui être utile, & lui faire le plus de plaisir.

MARIE DE RABUTIN, Marquise de Sévigné, née en Bourgogne l'an 1626, morte en 1696.

I.

COMME on chantoit un *Credo* à Saint Paul en méchante Musique, Madame de Sévigné disoit : Ah ! que cela est faux : Puis se tournant vers ceux qui l'écoutoient : Ne croyez pas, dit-elle, que je renonce à la Foi : je n'en veux pas à la lettre ; ce n'est qu'au chant.

II.

MADAME de Sévigné disoit qu'elle ne craignoit rien tant que les gens qui avoient de l'esprit tout le jour.

III.

MADAME de Sévigné s'informant de la ſanté de Ménage, il lui répondit : Madame je ſuis enrhumé. Je la ſuis auſſi, dit-elle. Il me ſemble, reprit Ménage, que ſelon les regles il faudroit dire, *je le ſuis* : Vous direz comme il vous plaira, repliqua-t'elle ; mais pour moi je croirois avoir de la barbe ſi je diſois autrement.

IV.

MADAME de Sévigné diſoit plaiſamment : il faut tout pardonner aux amans & aux gens des petites Maiſons.

V.

JE tenois un jour, dit Ménage une des mains de Madame de Sévigné avec les deux miennes, Lorſqu'elle l'eut retirée M. Pelletier me dit : Voilà le plus bel ouvrage qui ſoit jamais ſorti de vos mains.

VI.

MADAME la Comteſſe Colonne & Madame Mazarin, paſſant à Arles, chacune avec un petit coffre plein de Pierreries, allerent voir chez Madame de Grignan, Madame de Sévigné. Cette illuſtre Dame s'appercevant qu'elles étoient en linge ſale, leur envoya le ſoir à chacune une douzaine de chemiſes, avec une lettre qui commençoit ainſi : Vous êtes comme des Héroïnes de Roman, force Pierreries & point de linge.

VII.

JE ne puis ſouffrir, diſoit Madame de Sévigné, que les vieilles gens diſent : Je ſuis trop vieux pour me corriger : Je pardonnerois plutôt à une jeune perſonne de tenir ce diſcours. La jeuneſſe eſt ſi aimable, qu'il faudroit l'adorer ſi l'ame & l'eſprit étoient auſſi parfaits que le corps ; mais quand on n'eſt plus jeune, c'eſt alors qu'il faut ſe perfectionner, & tâcher de re-

gagner

gagner par les bonnes qualités ce qu'on perd du côté des agréables.

VIII.

MADAME de Sévigné, étoit depuis long-tems auprès d'une Tante fort malade. Elle disoit : Ce qui me feroit souhaiter d'être loin d'ici, ce seroit afin d'être sincerement affligée de la perte d'une personne qui m'a toûjours été si chere : & je sens que si je suis ici, la liberté qu'elle me donnera m'ôtera une partie de ma tendresse & de mon bon naturel.

IX.

MADAME de Sévigné disoit au Comte de Bussi : Sauvons-nous avec notre bon parent S. François de Sales, il conduit les gens en Paradis par de beaux chemins.

X.

MADAME de Sévigné décidoit la dispute de Despréaux & de Perrault, en disant : Les anciens sont plus

beaux ; mais nous sommes plus jolis.

XI.

Les lettres de Madame de Sévigné étoient d'un style naturel, vif, plein de noblesse & d'esprit, quand elle les écrivoit elle-même ; ce n'étoit plus la même chose quand elle les dictoit : Son style si serré étoit lâche : & Corbinelli lui disoit, qu'elle cessoit alors d'avoir de l'esprit.

ANTOINE VARILLAS, né à Gueret l'an 1624, mort en 1696.

I.

VARILLAS disoit ordinairement que de dix choses qu'il savoit, il en avoit appris neuf dans la conversation.

II.

Varillas avoit un neveu qui lui écrivant un jour, termina sa lettre par

ces mots ordinaires, mais mal ortographiés, *votre très-hobéïssant.* Varillas fut si indigné de cette faute, qu'il s'imagina que celui qui l'avoit faite ne seroit jamais capable de rien, & ne méritoit point d'avoir sa succession. Sur cela il fonda de son bien un Collége dans sa Patrie.

III.

VARILLAS est tombé dans un nombre infini de fautes de Chronologie: ce qui est une suite nécessaire de la méthode qu'il a suivie en composant ses Histoires, il avoit lu dans sa jeunesse un si grand nombre de manuscrits qu'il en avoit perdu la vûe. On la rétablit à force de remedes: mais elle demeura si foible, qu'il ne pouvoit lire qu'au grand jour. Ainsi dès que le Soleil baissoit, il fermoit ses Livres & s'abandonnoit à la composition de ses ouvrages. Il ne travailloit alors que de mémoire; & quelque sûre que fût la sienne, il étoit impossible qu'elle lui représentât fidellement les divers évé-

nemens, dont il pouvoit avoir besoin; avec toutes leurs circonstances, & encore moins les dates des tems où ils étoient arrivés.

IV.

LORSQUE l'Histoire des hérésies par Varillas parut; on y trouva des fautes sans nombre. Ménage ayant rencontré l'Auteur quelques jours après, il lui dit: Monsieur, vous venez de faire un Livre plein d'hérésies.

V.

VARILLAS étoit également laborieux & solitaire, il se vantoit d'avoir été trente ans sans avoir mangé une seule fois hors hors de chez lui.

VI.

QUELQU'UN a mis sur chaque Volume des Histoires de Varillas, *cy git*: Il auroit pû ajoûter, *sans espérance de résurrection*.

JEAN-BABTISTE SANTEUIL, né à Paris l'an 1630, mort en 1697.

I.

QUAND Santeuil étoit extrêmement content de quelqu'une de ses Poësies, il disoit qu'il alloit faire tendre des chaînes aux ponts, de peur que les autres Poëtes en passant ne se jettassent dans la riviere.

II.

SANTEUIL étant un jour à Notre-Dame de Paris, & s'amusant à regarder les anciennes figures, en bas relief de la porte de l'Eglise, il dit à son frere en touchant un pillier : Mon frere, cela est bien vieux pour être faux, voulant dire que si notre Religion n'étoit pas la véritable, les monumens érigés à sa gloire n'auroient pas subsisté si long-tems.

III.

QUOIQUE Santeuil ait été souvent pressé de se faire ordonner Prêtre, il n'a jamais été que Soûdiacre. Cela ne l'empêcha pas de prêcher dans un Village un jour que le Prédicateur avoit manqué. A peine fut-il monté en Chaire qu'il se brouilla. Il se retira en disant : Messieurs, j'aurois bien d'autres choses à vous dire, mais il est inutile de vous prêcher davantage, vous n'en deviendriez pas meilleurs.

IV.

UN jour un Religieux de saint Victor, Confrere de Santeuil, lui montra des vers où se trouvoit le mot *quoniam*, qui est une expression tout à fait prosaïque. Santeuil pour le railler lui récita tout un Pseaume où se trouve vingt fois le mot *quoniam*. Confitemini Domino *quoniam* bonus ; *quoniam* misericordia ejus. *Quoniam* salutare suum &c. Le Religieux piqué lui répliqua fort ingénieusement sur le

champ par ce mot de Virgile.

Insanire licet quoniam tibi.

V.

SANTEUIL disoit que quoiqu'il n'y eût point de salut hors de l'Eglise, pour personne, il étoit excepté de cette regle, parce qu'il étoit obligé d'en sortir pour faire le sien, y entendant chanter ses Hymnes avec trop d'amour propre.

VI.

QUELQU'UN disant à Santeuil, qu'on l'eût fait Supérieur de sa Communauté, s'il eût été plus regulier. Nous ne prenons pas, répondit-il, pour Supérieurs ceux qui ont été vertueux & bien réglés toute leur vie. Nous élisons ceux qui eussent été pendus s'ils fussent restés dans le monde: ceux-là, ajoûta-t'il, sont ordinairement plus capables de gouverner une Maison que les autres, ils connoissent par eux-mêmes les foiblesses humai-

nes, & y ſavent mieux appliquer les remedes qui y ſont propres.

VII.

On demandoit un jour à Santeuil, quelle Ville il croyoit la plus belle, & on lui nomma Rouen, Lyon, Toulouſe. N'y en a-t'il pas, dit-il, quelqu'une plus éloignée que toutes celles-là de la Capitale? On lui en nomma une dans le fond de la Provence. Eh! bien, reprit Santeuil, c'eſt la plus belle: Pourquoi? lui dit-on: C'eſt réprit-il, parce que c'eſt la plus éloignée de mon Couvent.

VIII.

Dominique ce célebre Arlequin de la Comédie Italienne, ayant fait faire ſon Portrait, voulut avoir des vers Latins pour mettre au bas. Il s'adreſſa à Santeuil, qui le reçut mal. Après lui avoir demandé bruſquement qui il étoit, pourquoi il venoit, qui eſt-ce qui l'envoyoit, où il l'avoit vû; le Poëte ſans attendre de réponſe lui

lui ferma ſa porte. Dominique qui vit qu'il falloit agir ſingulierement pour avoir raiſon d'un homme ſi ſingulier, retourna à ſaint Victor dans ſon habit d'Arlequin, qu'il avoit couvert d'un manteau rouge. Il frappa à la porte du Poëte, qui après lui avoir dit cinq ou ſix fois inutilement d'entrer, lui cria en colere : O quand tu ſerois le diable, entre ſi tu veux? Dominique jetta ſur le champ ſon manteau & entra bruſquement : Santeuil ſurpris tendit les bras, ouvrit de gros yeux, & ſe tint immobile quelque tems ſans pouvoir rien dire, croyant effectivement que c'étoit le diable. Dominique étant reſté aſſez long-tems dans une poſture qui répondoit à l'étonnement du Poëte, en changea, & commença à courir d'un bout de la chambre à l'autre, en faiſant mille poſtures. Santeuil revenu de ſa ſurpriſe, ſe leva & fit les mêmes tours de chambre. Dominique voyant que ce jeu lui plaiſoit, tira ſon épée de bois, & allongeant & racourciſſant le bras,

lui donnoit de petites tapes, tantôt ſur les joues, tantôt ſur les doigts, tantôt ſur les épaules. Santeuil irrité lui rendoit de tems en tems des coups de poings, qui étoient eſquivés fort adroitement. Enſuite Arlequin détachant ſa ſangle, & Santeuil prenant ſon aumuſſe, ils ſe firent ſauter l'un l'autre, juſqu'à ce que le Poëte las de cette Comédie, dit à l'autre ; mais enfin quand tu ſerois le diable, ſi faut-il que je ſache qui tu es? Qui je ſuis? répondit Dominique avec le ton de voix propre de ſon habit : Je ſuis le Santeuil de la Comédie Italienne. O pardi, ſi cela eſt, réprit Santeuil, je ſuis l'Arlequin de Saint Victor. Dominique leva alors ſon maſque;ils s'embraſſerent très-cordialement l'un l'autre, & Santeuil ne ſe fit pas preſſer pour faire ce qu'on ſouhaitoit de lui. Il trouva ſur le champ ce mot

Caſtigat ridendo mores.

IX.

LE Prieur de Saint Victor ayant

ſu que Santeuil & l'Abbé Bouin, qui étoient tous deux novices, joüoient continuellement, leur défendit le jeu. Santeuil fut mis en priſon pour avoir déſobéi le jour même. L'Abbé Bouin alla lui propoſer de joüer à travers la chatiere qui étoit à la porte ; ils s'aſſirent à terre chacun de ſon côté, & mirent l'argent au milieu du trou. A peine Santeuil eut pris les cartes, qu'il s'écria. J'ai gagné : J'ai quinte, quatorze & le point ; Bouin ſe ſaiſit auſſitôt de l'argent & s'enfuit ſans rien dire, Santeuil cria de toutes ſes forces au voleur, au voleur, au voleur. Ces cris attirerent toute la maiſon dans le lieu où on les entendoit. Le Prieur qui fut d'abord au fait de ce dont il s'agiſſoit, ſe mit à gronder ſon priſonnier ; qui au lieu de l'écouter, ne ceſſoit de crier comme auparavant que Bouin étoit un fripon, qu'il avoit emporté ſon argent ; en ajoûtant perpétuellement : j'avois quinte, quatorze & le point. Le Supérieur qui dans le fond de l'ame rioit de l'extravagance

de Santeuil, eut toutes les peines du monde à le calmer, & fut contraint de l'enfermer plus étroitement.

X.

UN jour que Santeuil s'étoit mis dans un Confeſſionnal, pour dire ſes Vêpres ou pour rêver à quelque ouvrage; une femme croyant que c'étoit un Confeſſeur, ſe mit à genoux, & lui dit toute ſa vie. A meſure que le Poëte marmotoit quelque choſe, la bonne pénitente, qui penſoit que c'étoient des reproches, ſe preſſoit de finir ſa confeſſion. Lorſqu'elle eut tout dit, elle s'apperçut que le Confeſſeur ne diſoit plus rien. Elle prit le parti de lui demander l'abſolution: Eſt-ce que je ſuis Prêtre, lui dit Santeuil? Comment donc, reprit la Dame fort étonnée, & pourquoi donc m'avez-vous écoutée? & pourquoi m'as tu parlé, reprit Santeuil? Je vais de ce pas me plaindre à ton Prieur, ajoûta la femme. Et moi tout conter à ton mari, riposta Santeuil.

XI.

Un Abbé homme de qualité & de mérite ayant paru médiocrement admirateur de quelques vers que Santeuil lui montra, le Poëte lui dit des choses très-désobligeantes. Le lendemain l'Abbé, pour adoucir le chagrin qu'il lui avoit causé, lui envoya dix pistoles. Santeuil en les recevant dit au Laquais qui les lui portoit : Vous direz à votre maître que je suis fâché de ne lui avoir dit que des injures, & qu'une autrefois je le battrai, parce que sans doute il m'enverra beaucoup plus d'argent.

XII.

Quelqu'un demandoit à Santeuil pourquoi les belles femmes avoient ordinairement moins d'esprit que les femmes laides. C'est, répondit-il, que les dernieres cherchent sans cesse quelqu'un qui leur en donne, aulieu que les autres fuyent ceux qui voudroient leur en donner.

XIII.

UN Gentil-homme Engevin se plaignoit à un Procureur de Paris, d'avoir été trompé par un Moine. Quoi ! Monsieur, lui dit Santeuil qui étoit présent à l'entretien, un homme de votre âge ne connoît pas les Moines. Il y a quatre choses dans le monde, poursuivit-il, dont il faut se défier ; du visage d'une femme, du derriere d'une mule, du côté d'une charette, & d'un Moine de tous les côtés.

XIV.

MONSIEUR D... qui n'étoit pas content de Santeuil, lui envoya deux grosses bouteilles pleines d'urine avec un peu d'essence au-dessus pour leur donner de l'odeur. On les lui remit de la part du messager de Montpellier, & il donna deux écus au porteur. Quelques jours après il voulut goûter ses liqueurs, & découvrit ce qui en étoit. M. D... qui aimoit à plaisanter, ne tarda pas à faire visite à Santeuil, &

à le railler de l'aventure. Le Poëte dissimula de son mieux son chagrin ; mais il médita sa vengeance. Comme il connoissoit le goût du railleur, il fit préparer de l'ordure en guise de tabac, & un jour qu'il étoit avec M. D... il tira de sa poche une tabatiere qui en étoit pleine. M. D... en prit aussitôt, & l'ayant trouvé d'une odeur extrèmement forte & désagréable, fy, dit-il, quel diable de tabac as-tu là ? C'est du tabac de Montpellier, répondit Santeuil.

XV.

UN Abbé pria Santeuil de lui faire une Epitaphe pour un de ses parens qui étoit mort, & lui donna six louis pour l'engager à y travailler incessamment. Le Poëte le promit, & il n'en fit rien, il ne songea plus qu'aux vers de ceux qui les payeroient seulement quand ils seroient faits. L'Abbé envoya plusieurs fois chercher l'Epitaphe. On lui répondit long-tems qu'elle n'étoit pas finie ; & à la fin qu'on

ne savoit ce qu'il vouloit dire. L'Abbé y alla lui-même, & ayant frappé à la porte de Santeuil ; celui-ci cria : Qui est là ? l'Abbé répondit: Ami. Quel ami ? repartit Santeuil ; celui qui paye avant qu'on ait travaillé, dit l'Abbé. Santeuil ouvrit la porte, & regardant l'Abbé d'un visage riant, demanda s'il y avoit quelque chose à faire pour son service. L'Abbé l'interrompant, lui dit : Est-ce que vous ne vous souvenez plus de l'Epitaphe que vous m'avez promise, & des six louis que je vous ai donnés pour la faire ? Ma foi non, répondit Santeuil, je vous assûre que je perds bien des choses faute de mémoire : cependant puisque vous assûrez que je vous l'ai promise, je la ferai, car je garde inviolablement ma parole. Cette Epitaphe fut enfin finie au bout de six mois ; mais il fallut la payer une seconde fois, parce que le Poëte ne se souvenoit plus ou feignoit de ne se plus souvenir des six louis qu'il avoit reçus.

XVI.

SANTEUIL étant un jour à la table de M. le Prince, Madame la Duchesse lui donna en riant un soufflet, pour le punir, disoit-elle, de ce qu'il n'avoit pas encore fait des vers à sa loüange. Le Poëte ayant pris assez mal ce badinage, Madame la Duchesse se fit porter un verre d'eau qu'elle lui jetta au visage, pour laver, disoit-elle, l'affront qu'elle lui avoit fait. Santeuil que la honte avoit empêché de parler jusqu'alors, dit d'un ton piqué, qu'il étoit bien juste que la pluie vint après le tonnerre.

XVII.

SANTEUIL ayant un soir soupé en ville, & retournant tard dans son Couvent, rencontra dans une rue détournée deux voleurs qui lui prirent sa bourse. Ils lui demanderent ensuite s'il avoit une montre, non répondit-il. Tant pis, reprirent les voleurs, car si vous en aviez eu, vous sauriez qu'il

eſt heure indue pour vous. A quelques pas de là, deux autres voleurs lui demanderent encore la bourſe. Meſſieurs, leur répondit Santeuil, je l'ai donnée à garder à deux honnêtes Meſſieurs qui ont bien voulu s'en charger il n'y a qu'un inſtant : les voleurs entendirent à demi mot, & furent partager avec leurs camarades l'argent du Poëte.

XVIII.

TROIS Dames allerent un jour voir Santeuil, & lui dirent qu'elles venoient lui demander la collation. Santeuil leur fit préſent à chacune, de ſes vers Latins, & leur dit en les leur préſentant : Voilà de quoi je vous regale. Bon, dirent-elles, le beau regal ! gardez vos vers pour ceux qui entendent le Latin, il nous faut à nous toute autre choſe. Quoi, répondit le Poëte, vous n'entendez pas le Latin ? parbleu cela me ſurprend, il faut que vous l'appreniez : c'eſt la langue des Anciens & du grand monde. Oui, replique-

rent les Dames, du grand monde du pays Latin ; mais ailleurs elle n'eſt guere connue. Santeuil ſe fâcha de cette réponſe, & les quitta bruſquement ; diſant qu'il ne vouloit avoir aucun commerce avec des ignorantes. Du caractere dont étoit Santeuil, on peut croire qu'il affecta ce chagrin pour ſe diſpenſer de donner une collation.

XIX.

SANTEUIL étant retourné à Saint Victor à onze heures du ſoir, le portier refuſa de lui ouvrir, parçe que, diſoit-il, on le lui avoit défendu. Après bien des négociations & des pourparlers, Santeuil fit gliſſer un demi louis ſous la porte, & elle lui fut ouverte. Il étoit à peine entré qu'il feignit d'avoir oublié un livre ſur un banc où il s'étoit aſſis pendant qu'on le faiſoit attendre. L'officieux portier ſortit pour l'aller chercher, & on ferma auſſitôt la porte. Maître Pierre qui étoit à demi nud frappa à ſon tour, & Santeuil lui ayant fait les mêmes queſ-

tions & les mêmes difficultés qui lui avoient été faites, disoit toûjours qu'il ne lui ouvriroit pas, que M. le Prieur le lui avoit défendu. Eh! M. de Santeuil, répliqua le portier, je vous ai ouvert de si bonne grace; je t'ouvrirai de même si tu veux, dit Santeuil, il ne tient qu'à toi, & ensuite il fit semblant de s'en aller. Le portier l'ayant appellé lui dit, j'aime mieux encore vous rendre votre argent. Santeuil le prit & lui ouvrit la porte.

XX.

SANTEUIL rêvant une nuit dans son lit à quelques vers, se leva tout à coup, ouvrit la porte de sa chambre, & courut dans le Dortoir en chemise, en criant de toutes ses forces: Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé. Ses Confreres éveillés par ce bruit, lui demanderent ce qu'il avoit trouvé; le plus beau vers que Dieu ait jamais fait, répondit Santeuil. Les Religieux rirent de son extravagance & se recoucherent.

XXI.

ON fit beaucoup d'Epitaphes pour Santeuil. Voici la meilleure.

> Cy git le célebre Santeuil,
> Poetes & Fous prenez le deuil.

PRADON,
né à Rouen, mort en 1698.

I.

RACINE fit repréſenter pour la premiere fois la Tragédie de Phedre, le premier jour de Janvier de l'an 1677 ſur le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. Quelques perſonnes de la premiere diſtinction unis de goût & de ſentimens, entre autres la Ducheſſe de Boüillon & le Duc de Nevers, ayant appris quelque tems auparavant qu'il y travailloit, engagerent Pradon à faire une Tragédie ſur le même ſujet, pour mortifier Racine, & pour faire tomber ſa piece quand elle pa-

roîtroit. Pradon fier de quelques ſuccès que la Cabale avoit procurés à ſes premieres Tragédies, fut aſſez vain pour joûter contre cet illuſtre Poëte. Il compoſa donc ſa Phedre par émulation, & la fit repréſenter deux jours après celle de Racine, par les Comédiens du Roi. Quelque mauvaiſe que fût cette piece, elle ne laiſſa pas d'abord de paroître avec éclat, & de ſe ſoûtenir même pendant quelque tems. Deux choſes principalement contribuerent à ce ſuccès : La concurrence des deux Tragédies que tout le monde voulut voir, & les applaudiſſemens que les protecteurs de Pradon donnerent à ſa piece.

Madame Deshoulieres que Pradon conſultoit ſur tout ce qu'il faiſoit, & qui pour ce ſujet prenoit intérêt à la réuſſite de ſa Tragédie, voulut voir la premiere repréſentation de celle de Racine. La prévention la lui fit trouver mauvaiſe, & revenue chez elle, elle fit en ſoupant avec quelques perſonnes parmi leſquelles étoit Pradon,

ce fameux Sonnet contre la piece qu'elle venoit d'entendre.

Dans un fauteuil doré, Phedre tremblante & blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.
Sa nourrice lui fait un Sermon fort Chrétien,
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.

Hippolite la hait presque autant qu'elle l'aime.
Rien ne change son cœur, ni son chaste maintien.
La nourrice l'accuse, elle s'en punit bien,
Thésée a pour son fils, une rigueur extrême.

Une grosse Aricie au teint rouge aux crins blonds,
N'est là que pour montrer deux énormes têtons,
Que malgré sa froideur, Hippolite idolâtre;
Il meurt enfin trainé par ses Coursiers ingrats;
Et Phedre, après avoir pris de la mort aux rats,

Vient en se confessant mourir sur le Théatre.

Ce Sonnet se répandit bientôt dans Paris. Le lendemain matin, l'Abbé Tallemand l'aîné en apporta une Copie à Madame Deshoulieres, qui la reçut sans rien témoigner de la part qu'elle avoit au Sonnet, & elle fut ensuite la premiere à le montrer, comme le tenant de l'Abbé Tallemand.

Les amis de Racine crurent que ce Sonnet étoit l'ouvrage de M. le Duc de Nevers, l'un des protecteurs de Pradon; car pour Pradon lui-même, ils ne lui firent pas l'honneur de le soupçonner d'en être l'Auteur. Dans cette pensée, ils tournerent ainsi ce Sonnet contre M. de Nevers, sur les mêmes rimes.

Dans un Palais doré, Damon jaloux & blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.
Il n'est ni Courtisan, ni Guerrier, ni Chrétien,
Et souvent pour rimer, il s'enferme lui-même.

La

La Muſe par malheur le hait autant qu'il
l'aime,
Il a d'un franc Poëte & l'air & le maintien,
Il veut juger de tout, & n'en juge pas bien,
Il a pour le Phébus une tendreſſe extrême.

Une Sœur vagabonde aux crins plus noirs
que blonds,
Va dans toutes les Cours offrir ſes deux tê-
tons,
Dont malgré ſon pays, ſon frére eſt idolâtre.
Il ſe tue à rimer pour des lecteurs ingrats,
L'Enéide eſt pour lui pis que la mort aux
rats,
Et ſélon lui, Pradon eſt le Roi du Théatre.

On attribua à Racine & à Deſpréaux, cette réponſe trop ſatyrique & trop maligne, puiſqu'elle va juſqu'à attaquer les mœurs & la perſonne. Mais voyant que M. de Nevers diſoit par tout qu'il les faiſoit chercher pour les faire aſſaſſiner; ils la déſavouerent hautement. Sur quoi M. le Duc Henri Jules, fils du Grand Con-

dé, leur dit : Si vous n'avez pas fait le Sonnet ; venez à l'Hôtel de Condé, où M. le Prince ſaura bien vous garantir de ces menaces, puiſque vous êtes innocens, & ſi vous l'avez fait venez auſſi à l'Hôtel de Condé, où M. le Prince, vous prendra de même ſous ſa protection, parce que le Sonnet eſt très-plaiſant & plein d'eſprit; ils ont aſſûré depuis que ce Sonnet avoit été fait par le Chevalier de Nantouillet avec le Comte de Fieſque, le Marquis d'Effiat, M. de Guilleragues, & M. de Manicamp.

MONSIEUR de Nevers répliqua par cet autre Sonnet qui eſt encore ſur les mêmes rimes.

Racine & Deſpréaux, l'air triſte & le teint blême,
Viennent demander grace & ne confeſſent rien.
Il faut leur pardonner, parce qu'on eſt Chrétien;
Mais on ſait ce qu'on doit au public, à ſoi-même.

Damon pour l'intérêt de cette sœur qu'il
aime,
Doit de ces scélerats châtier le maintien:
Car il seroit blâmé de tous les gens de bien,
S'il ne punissoit pas leur insolence extrême.

Ce fut une furie aux crins plus noirs que
blonds,
Qui leur pressa du pus de ses affreux têtons
Ce Sonnet qu'en secret, leur cabale idolâtre.

Vous en serez punis Satyriques ingrats,
Non pas en trahison d'un sou de mort aux
rats;
Mais de coups de bâton donnés en plein Théa-
tre.

Cette Querelle fut enfin terminée par la médiation de quelques personnes du premier rang.

Au reste la Phedre de Racine, après avoir été sur le point d'échoüer, eut bientôt des applaudissemens universels; pendant que celle de Pradon tomba dans un oubli dont elle n'a jamais pû se retirer.

II.

Le Regulus de Pradon fut fort bien reçu, & son Antigone fort mal. C'est par allusion au sort de ces deux pieces, qu'un Seigneur ayant trouvé cet Auteur qui portoit un assez mauvais habit, sous un beau manteau d'écarlate, lui dit : Pradon, voilà le manteau de Regulus sur le juste-au-corps d'Antigone.

III.

On lit dans les mêlanges de Vigneul Marville, un conte sur Pradon, dont on croira ce qu'on voudra. Pradon ayant fait une piece de Théatre ; s'en alla le nez dans son manteau avec un ami, se mêler dans la foule du parterre, afin de se dérober à la flaterie, & d'apprendre lui-même sans être connu, ce que le Public penseroit de son ouvrage. Dès le premier acte, la piece fut sifflée. Pradon, qui ne s'attendoit qu'à des loüanges & des exclamations, perdit d'abord con-

tenance, & frappoit fortement du pié. Son ami le voyant troublé, le prit par le bras & lui dit : Monsieur, tenez bon contre le revers de fortune ; & si vous m'en croyez sifflez hardiment comme les autres. Pradon revenu à lui-même, & trouvant ce conseil à son goût, prit son sifflet & siffla des mieux. Un Mousquetaire l'ayant poussé rudement, lui dit en colere, pourquoi sifflez-vous Monsieur ? La piece est belle ; son Auteur n'est pas un sot : il fait figure & bruit à la Cour. Pradon un peu trop chaud repoussa le Mousquetaire, & jura qu'il siffleroit jusqu'au bout. Le Mousquetaire prend le chapeau & la perruque de Pradon, & les jetta jusques sur le Théatre. Pradon donne un soufflet au Mousquetaire ; & celui-ci l'épée à la main tire deux lignes en croix sur le visage de Pradon, & veut le tuer. Enfin Pradon sifflé & battu pour l'amour de lui-même, gagne la porte, & va se faire panser.

IV.

PRADON étoit l'homme du monde le moins instruit. On prétend qu'un jour au sortir d'une de ses Tragédies ; le Prince de Conti, lui ayant dit qu'il avoit transporté en Europe une Ville qui est en Asie ; je prie votre Altesse de m'excuser, lui dit Pradon ; car je ne sais pas la Chronologie.

V.

EPIGRAMME de Gacon, sur la Tragédie de Scipion, qui fut joüée en Carême & qui eut le sort ordinaire aux ouvrages de Pradon.

Dans sa piece de Scipion,
Pradon fait voir ce Capitaine,
Prêt à se marier avec une Africaine :
D'Annibal il fait un poltron,
Ses Héros sont enfin si différens d'eux-mêmes
Qu'un Quidam les voyant plus masqués qu'en un Bal,
Dit que Pradon donnoit au milieu du Carême
Une piece de Carnaval.

VI.

MONSIEUR le Verrier, crut amuser M. Desfpréaux mourant, par la lecture d'une Tragédie, qui dans sa nouveauté faisoit beaucoup de bruit. Après la lecture du premier acte, il dit à M. le Verrier. Ah! mon ami, ne mourrai-je pas assez promptement. Les Pradons, dont nous nous sommes moqués dans notre jeunesse, étoient des soleils auprès de ceux-ci.

Epitaphe de Pradon.

Cy git le Poëte Pradon,
Qui durant quarante ans d'une ardeur sans pareille,
Fit à la barbe d'Appollon
Le même métier que Corneille.

VII.

POUR exprimer l'ascendant que les femmes ont sur les hommes, Lamothe disoit : Elles seroient maîtresses de faire rechercher la Phedre de Pradon & abandonner celle de Racine.

CLAUDE BOYER, né à Alby .... mort en 1698.

I.

LA Judith de l'Abbé Boyer, fut représentée par de fameux Acteurs, & occupa la ſcene pendant tout un Carême. Elle fut malheureuſement imprimée dans la quinzaine de Pâques, & ſifflée à la rentrée. Mademoiſelle de Champmêlé, faiſoit le rolle de Judith. Etonnée d'entendre une pareille ſimphonie; elle, dont les oreilles étoient accoûtumées aux applaudiſſemens, apoſtropha le parterre en ces termes: Meſſieurs nous ſommes ſurpris que vous receviez aujourd'hui ſi mal une piece que vous avez applaudie pendant le Carême. Dans ce moment on entendit une voix qui prononça ces paroles: *Les ſifflets étoient à Verſailles, aux Sermons de l'Abbé Boileau.*

II.

II.

L'ABBÉ Boyer au ſortir d'une de ſes pieces, où il n'y avoit pas eu grand monde, en ayant jetté la faute ſur la pluie; Furetiere fit l'Epigramme ſuivante.

Quand les pieces repréſentées
De Boyer, ſont peu fréquentées;
Chagrin qu'il eſt d'y voir peu d'aſſiſtans
Voici comme il tourne la choſe:
Vendredi la pluie en eſt cauſe,
Et le Dimanche le beau tems.

JEAN RACINE, né à la Ferté-Milon l'an 1639, mort en 1699.

I.

RACINE fut élevé à Port Royal. M. Lancelot Sacriſtain de cette Abbaye, homme très-habile, lui apprit le Grec, & dans moins d'une année le mit en état d'entendre les Tra-

gédies de Sophocle & d'Euripide. Elles l'enchanterent à un tel point qu'il paſſoit les journées à les lire & à les apprendre par cœur, dans les bois qui ſont autour de l'étang de Port Royal. Il trouva le moyen d'avoir le Roman de Théagene & de Chariclée en Grec. Le Sacriſtain lui prit ce Livre, & le jetta au feu: huit jours après Racine en eut un autre, qui éprouva le même traitement. Il en acheta un troiſieme & l'apprit par cœur: après quoi il l'offrit au Sacriſtain, pour le brûler comme les autres.

II.

DANS la diſpute qu'eut Racine avec Nicole, ſur la Comédie, M. Arnauld quoique fort irrité contre Racine, ne put s'empêcher de convenir en parlant à un de ſes amis, que Nicole avoit pris le change, & que ce n'étoit point à l'art qu'il devoit faire le procès, mais à l'ouvrier qui avoit péché contre le but & l'intention de l'art.

III.

RACINE aima long-tems Mademoiſelle de Champ-Mêlé. Il ne ſe dégoûta d'elle que lorſqu'elle l'eut quitté, pour M. de Clermont Tonnerre: ce qui fit dire alors de cette fameuſe Actrice, *qu'un Tonnerre l'avoit déracinée.*

IV.

RACINE fut reçu à l'Académie Françoiſe, avec Fléchier. Celui-ci ayant parlé le premier fut infiniment applaudi. Racine qui parla enſuite, gâta ſon diſcours par la trop grande timidité avec laquelle il le prononça. Ainſi voyant qu'il n'avoit pas été goûté, il ne voulut pas le donner à l'Imprimeur.

V.

RACINE & Deſpréaux venant de faire un jour leur cour à Verſailles, ſe mirent dans un carroſſe public avec deux bons Bourgeois, qui s'en retour-

noient à Paris. Comme ils étoient contens de leur cour, ils furent extrèmement enjoüés pendant tout le chemin, & leur conversation fut la plus vive, la plus brillante, & la plus spirituelle du monde. Les deux Bourgeois étoient enchantés & ne pouvoient se lasser de marquer leur admiration. Enfin à la descente du carrosse, tandis que l'un d'eux faisoit son compliment à Racine, l'autre s'arrêta avec Despréaux & l'ayant embrassé tendrement : *J'ai été en voyage*, lui dit-il, *avec des Docteurs de Sorbonne, & même avec des Religieux : mais je n'ai jamais oüi de si belles choses : en vérité vous parlez cent fois mieux qu'un Prédicateur.*

VI.

RACINE disoit à ses enfans : Quand vous trouverez dans le monde des personnes qui ne vous paroîtront pas estimer mes Tragédies, & qui même les attaqueront par des critiques injustes : pour toute réponse, contentez-vous de les asûrer que j'ai fait tout ce que

j'ai pû pour plaire au Public ; & que j'aurois voulu pouvoir mieux faire.

VII.

RACINE auroit eu les passions extrèmement vives, si elles n'avoient été réprimées par la Religion : sur quoi Despréaux disoit : La raison conduit ordinairement les autres à la foi : mais c'est la foi qui a conduit Racine à la raison.

VIII.

SE'GRAIS dit que cette maxime de la Rochefoucault : *C'est une grande pauvreté de n'avoir qu'une sorte d'esprit* ; fut écrite à l'occasion de Racine & de Despréaux, dont tout l'entretien rouloit sur la Poësie, & qui hors de là ne savoient rien.

IX.

RACINE étoit fort amer dans ses railleries. Ses amis ne trouvoient point grace auprès de lui, quand il leur échappoit quelque chose qui lui don-

noit priſe. Un jour Deſpréaux ayant avancé à l'Académie des Inſcriptions quelque choſe qui n'étoit pas juſte; Racine ne s'en tint pas à une ſimple plaiſanterie, qui part ſouvent du premier feu de la diſpute; mais il tomba ſi rudement ſur ſon ami, que Deſpréaux fut obligé de lui dire: Je conviens que j'ai tort; mais j'aime mieux avoir tort que d'avoir auſſi orgueilleuſement raiſon que vous l'avez.

X.

DESPRE'AUX accablé un jour des railleries de Racine, lui dit, d'un grand ſang froid quand la diſpute fut finie; avez-vous eu envie de me fâcher? Dieu m'en garde, répond ſon ami. Eh bien, répond Deſpréaux, vous avez donc tort, car vous m'avez fâché.

X I.

RACINE rapportoit de Verſailles, une bourſe de mille louis; & trouva Madame Racine qui l'attendoit à Au-

teuil dans la maiſon de Deſpréaux, il courut à elle & l'embraſſant : Félicitez-moi, lui dit-il, voici une bourſe de mille louis que le Roi m'a donnée. Elle lui porta auſſitôt des plaintes contre un de ſes enfans, qui depuis deux jours ne vouloit point étudier; une autre fois, réprit-il, nous en parlerons : livrons-nous aujourd'hui à notre joie. Elle lui repréſenta qu'il devoit en arrivant faire des reprimandes à cet enfant, & continuoit ſes plaintes, lorſque Deſpréaux qui dans ſon étonnement ſe promenoit à grands pas, perdit patience, & s'écria : Quelle inſenſibilité ! peut-on ne pas ſonger à une bourſe de mille louis. !

XII.

RACINE avoit envie d'être Courtiſan ; mais il ne ſavoit pas l'être. Le Roi le voyant un jour à la promenade avec M. de Cavoye : Voilà dit-il, deux hommes que je vois ſouvent enſemble : j'en devine la raiſon : Cavoye avec Racine ſe croit bel eſprit :

Racine avec Cavoye se croit Courtisan.

XIII.

LE Roi aimoit à entendre lire Racine, & lui trouvoit un talent singulier pour faire sentir la beauté des ouvrages qu'il lisoit. Dans une indisposition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque Livre propre à l'amuser. Racine proposa une des Vies de Plutarque. C'est un Gaulois, répondit le Roi ; Racine répliqua qu'il tâcheroit en lisant de changer les tours de phrase trop anciens, & de substituer les mots en usage aux mots vieillis depuis Amyot ; ce que Racine exécuta avec beaucoup de succès.

XIV.

LORSQUE Loüis XIV partit pour aller faire le siege de Mons ; il ordonna à ses deux Historiens de le suivre. Racine qui aimoit une vie plus tranquile s'en dispensa. Le Roi à son retour lui en fit des reproches : Je n'a-

vois Sire, dit ingénieusement le Poëte, que des habits de Ville. J'en avois ordonné de campagne: mais les Villes que votre Majesté assiégeoit ont été plutôt prises, que mes habits n'ont été faits.

XV.

Je me souviens, dit Valincourt, qu'étant un jour à Auteuil chez Despréaux, avec Nicole & quelques autres amis d'un mérite distingué, nous mîmes Racine sur l'Oedipe de Sophocle. Il nous le récita tout entier, le traduisant sur le champ, & il s'émut à un tel point, que tout ce que nous étions d'Auditeurs nous éprouvâmes tous les sentimens de terreur & de compassion, sur quoi roule cette Tragédie. J'ai vû nos meilleurs Acteurs sur le Théatre: j'ai entendu nos meilleures pieces: mais jamais rien n'approcha du trouble où me jetta ce récit; & au moment même que je vous écris, je m'imagine voir encore Racine avec son Livre à la main, & nous tous consternés autour de lui.

XVI.

RACINE étant allé lire au grand Corneille sa Tragédie d'Alexandre; Corneille lui donna beaucoup de loüanges, mais en même tems lui conseilla de s'appliquer à tout autre genre de Poësie qu'au Dramatique; l'assûrant qu'il n'y étoit pas propre. Corneille étoit incapable d'une basse jalousie. S'il parloit ainsi, c'est qu'il le pensoit.

XVII.

IL revint à Racine que son Andromaque étoit beaucoup critiquée par le Maréchal de Créqui & par le Comte d'Olonne. Le Maréchal n'avoit pas la réputation d'aimer trop les femmes, & le Comte n'avoit pas lieu de se plaindre d'être trop aimé de la sienne. Racine fit là-dessus l'Epigramme suivante qu'il adressoit à lui-même.

La vraissemblance est choqueé en ta piece
Si l'on en croit & d'Olone & Créqui.

Créqui dit que Pyrrhus aime trop sa maîtresse,
D'Olone, qu'Andromaque aime trop son mari.

XVIII.

RACINE comptoit au nombre des choses chagrinantes, les loüanges des ignorans ; & lorsqu'il se mettoit en bonne humeur, il rapportoit le compliment d'un vieux Magistrat, qui n'ayant jamais été à la Comédie, s'y laissa entrainer par une compagnie à cause de l'assûrance qu'elle lui donna, qu'il verroit l'Andromaque. Il fut très-attentif au spectacle qui finissoit par les plaideurs. En sortant il trouva l'Auteur & lui dit : Je suis très-content, Monsieur, de votre Andromaque ; c'est une jolie piece. Je suis seulement étonné qu'elle finisse si gaiement : j'avois d'abord eu quelque envie de pleurer, mais la vûe des petits chiens m'a fait rire.

XIX.

RACINE avoit un oncle Chanoine ;

Régulier d'Uzez, qui lui résigna son bénéfice : mais comme il différa trop long-tems à prendre l'habit de cet Ordre ; un Régulier lui disputa ce bénéfice & l'emporta. La perte de son procès le détermina à composer sa Comédie des plaideurs. Aux deux premieres représentations, les Acteurs furent presque sifflés, & n'oserent hasarder la troisieme. Moliere qui étoit alors brouillé avec Racine ne se laissa pas entraîner au jugement de la multitude, & dit en sortant, que ceux qui se moquoient de cette piece méritoient qu'on se moquât d'eux. Un mois après, les Comédiens étant à la Cour, & ne sachant qu'elle petite piece donner à la suite d'une Tragédie, risquerent les plaideurs. Loüis XIV. qui étoit très-sérieux en fut frappé, y fit même de grands éclats de rire, & la Cour n'eut pas besoin de complaisance pour l'imiter. Les Comédiens partis de Saint-Germain en trois carrosses à onze heures du soir, allerent porter cette bonne nouvelle à Racine, qui logeoit à

l'Hôtel des Urſins. Trois carroſſes après minuit & dans un lieu où il ne s'en étoit jamais tant vu enſemble, reveillerent tout le voiſinage. On ſe mit aux fenêtres, & comme on vit que les carroſſes étoient à la porte de Racine, & qu'il s'agiſſoit des plaideurs, les Bourgeois ſe perſuaderent qu'on venoit l'enlever pour avoir mal parlé des Juges. Tout Paris le crut à la Conciergerie le lendemain; & ce qui donna lieu à une viſion ſi ridicule, c'eſt qu'effectivement un vieux Conſeiller avoit fait grand bruit au Palais ſur cette Comédie.

XX.

LE rolle de Néron dans Britannicus, fut joüé par Floridor le meilleur Comédien de ſon ſiecle : mais comme c'étoit un Auteur fort aimé du public, tout le monde ſouffroit de lui voir repréſenter Néron, & d'être obligé de lui vouloir du mal. Cela fut cauſe que l'on donna le rolle à un Acteur moins chéri, & la piece s'en trouva mieux.

XXI.

On demanda au grand Condé ce qu'il penſoit de Bérénice, qu'on joüoit depuis long-tems. Il répondit, par ces deux vers, où Titus parle de ſa maîtreſſe.

> Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
> Et crois toûjours la voir pour la premiere fois.

Ce jugement eſt bien différent de celui que lui attribue un Ecrivain. Il prétend que Racine ayant demandé à ce Prince, ce qu'il penſoit de Bérénice; le grand Condé ſe mit à chanter ce refrain de chanſon: Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie. Il paſſe pour conſtant aujourd'hui que cette réponſe eſt de Chapelle.

XXII.

Louis XIV. dont le diſcerne-

ment étoit si juste, apperçut son premier Medecin Dodart, au sortir de Bérénice, & il lui dit en riant : J'ai été sur le point de vous envoyer chercher pour secourir une Princesse, qui vouloit mourir sans savoir comment.

XXIII.

LORSQUE les Comédiens Italiens, donnerent la Parodie de Bérénice; un Auteur qui avoit fait quelques Tragédies avec succès, se mit de très-mauvaise humeur contre eux. Quel abus, disoit-il, de souffrir que des bâteleurs rendent ridicules les sentimens héroïques, que les Auteurs tâchent de mettre dans les Tragédies? Si l'on tourne en plaisanterie ces sentimens; où est-ce que le Roi trouvera des Ministres pour son Conseil & des Généraux pour ses Armées? Il faut être bien Poëte pour croire que le courage des Généraux & les lumieres des Ministres, ne se prennent que dans les pieces de Théatre.

XXIV.

CORNEILLE étant auprès de Ségrais à une repréſentation de Bajazet, lui dit : *Je me garderois bien de le dire à d'autres qu'à vous, parce qu'on diroit que je n'en parlerois que par jalouſie ; mais prenez y garde, il n'y a pas un ſeul perſonnage dans Bajazet, qui ait les ſentimens qu'on doit avoir & qu'on a à Conſtantinople.*

XXV.

DANS le tems que Racine faiſoit ſa Tragédie de Mithridate, il alloit tous les matins aux Thuileries, où travailloient alors toutes ſortes d'ouvriers. Là récitant ſes vers à haute voix, ſans s'appercevoir ſeulement qu'il y eût perſonne dans le jardin, tout d'un coup il ſe trouva environné de tous ces ouvriers. Ils avoient quitté le travail pour le ſuivre, le prenant pour un homme, qui par déſeſpoir, alloit ſe jetter dans le baſſin.

XXVI.

XXVI.

RACINE a donné à Mithridate un caractere fort élevé. Aussi de toutes les Tragédies que Charles XII. lut dans son loisir de Bender; aucune ne lui plaisoit autant que celle-là; & il montroit avec le doigt à un de ses Ministres tous les endroits qui le frappoient.

Corneille appelloit l'Achille, l'Agamemnon, le Mithridate de Racine, des Héros refondus à notre mode.

XXVII.

BEAUBOURG qui étoit extrèmement laid, joüant le rolle de Mithridate; Mademoiselle Lecouvreur, qui joüoit celui de Monime, lui dit: *Ah! Seigneur, vous changez de visage.* On cria du parterre: *Laissez le faire.*

XXVIII.

DANS le tems que Racine donna son Iphigénie; Coras & Leclerc, en donnerent une autre qui n'est guere con-

nue que par l'Epigramme suivante, attribuée à Racine.

Entre Leclerc & son ami Coras,
Tous deux Auteurs rimant de compagnie,
N'a pas long-tems s'ourdirent grands débats;
Sur le propos de leur Iphigénie.
Coras lui dit, la piece est de mon cru:
Leclerc répond: Elle est mienne & non vôtre.
Mais aussitôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait, l'un ni l'autre.

XXIX.

UN Mathématicien pur & rigide n'avoit jamais lû Racine. Quelqu'un lui en ayant fait l'éloge, il se laissa persuader de lire Iphigénie. Mais à peine en eut-il parcouru trois ou quatre scenes, qu'il jetta le Livre en disant: Qu'est-ce que cela prouve?

XXX.

LE fameux Arnauld, n'avoit lû de

toutes les Tragédies de Racine que Phedre. Après l'avoir lue, il dit à l'Auteur : Pourquoi avez-vous fait Hippolyte amoureux ? Eh ! ſans cela Monſieur, répartit Racine, qu'auroient dit nos petits Maîtres ?

XXXI.

ATHALIE fut d'abord mal reçue. On diſoit que c'étoit un ſujet de dévotion deſtiné à amuſer des enfans : Un Prêtre & un enfant, en étoient, diſoit-on, les principaux objets. Deſpréaux tint bon. Il oſa ſoûtenir qu'Athalie étoit le chef-d'œuvre & du Poëte & de la Tragédie, & que le public tôt ou tard y reviendroit. Il fut ſeul de ſon avis, & malgré ſa prédiction, Racine mourut perſuadé qu'il avoit manqué ſon ſujet ; parce que la froideur du public pour cette Tragédie lui fit croire qu'il n'avoit pas ſu la rendre intéreſſante. Cette piece faite pour Saint Cyr, n'avoit jamais été joüée par les Comédiens. M. le Duc d'Orléans Régent du Royaume, voulut connoî-

tre quel effet elle produiroit ſur le Théatre, & malgré la clauſe inſérée dans le Privilége, ordonna aux Comédiens de l'exécuter. Le ſuccès fut étonnant, & les premieres repréſentations faites à la Cour, donnoient un nouveau prix à cette piece, parce que le Roi étoit à peu près de l'âge de Joas.

XXXII.

RACINE aimoit tendrement Deſpréaux, & il lui dit la derniere fois qu'il l'embraſſa : Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous.

XXXIII.

RACINE tourmenté dans ſa derniere maladie, pendant trois ſemaines, d'une cruelle ſéchereſſe de langue & de goſier, ſe contentoit de dire : J'offre à Dieu cette peine : Puiſſe-t'elle expier le plaiſir que j'ai trouvé ſouvent à la table des Grands !

XXXIV.

MONSIEUR de Voltaire écrit à M. le Marquis Scipion-Maffei ; Ne croyez pas que la coûtume d'accabler nos pieces d'un épiſode inutile de galanterie, ſoit dûe à Racine, comme on le lui reproche en Italie. C'eſt lui au contraire qui a fait ce qu'il a pu pour réformer en cela le goût de la Nation. Jamais chez-lui la paſſion de l'amour n'eſt épiſodique, elle eſt le fondement de toutes ſes pieces, elle en forme le principal intérêt. C'eſt la paſſion la plus théatrale de toutes, la plus fertile en ſentimens, la plus variée. Elle doit être l'ame d'un ouvrage de Théatre, ou en être entierement bannie ; ſi l'amour n'eſt pas tragique, il eſt inſipide, & s'il eſt tragique il doit régner ſeul : Il n'eſt pas fait pour la ſeconde place. C'eſt Rotrou, c'eſt Corneille qui en formant notre Théatre l'ont preſque toûjours défiguré par ces amours de commande, & voilà pourquoi on joüe ſi peu les pieces de Corneille.

MADELEINE DE SCUDERY, morte en 1701.

I.

MONSIEUR le Maréchal de Roquelaure avoit un portrait de Mademoiſelle de Scudéry, repréſentée en Veſtale, entretenant le feu ſacré avec ce mot : *Fovebo* gravé au bas de l'Autel qui ſoûtenoit ce feu, pour marquer qu'elle entretenoit toûjours avec ſoin une aimable liaiſon avec ſes illuſtres amis, M. le Duc de Montauzier, Conrart, Péliſſon, Sarraſin, &c.

II.

SARRASIN & Péliſſon, étoient tous deux extrèmement attachés à Mademoiſelle de Scudéry. On prétend qu'elle donna la préférence au dernier, dont la laideur ne laiſſeroit pas ſoupçonner qu'elle s'attachât à la matiere. Elle lui déclara ſa paſſion par ces vers qu'elle fit ſur le champ.

Enfin Acanthe il faut ſe rendre,
Votre eſprit a charmé le mien,
Je vous fais Citoyen du tendre;
Mais de grace n'en dites rien.

Ces vers en occaſionnerent d'autres; ceux-ci en particulier dont-on ignore l'Auteur.

La figure de Péliſſon,
Eſt une figure effroyable;
Mais quoique ce vilain garçon
Soit plus laid qu'un ſinge & qu'un diable;
Sapho lui trouve des appas:
Mais je ne m'en étonne pas,
Car chacun aime ſon ſemblable.

III.

IL y a quelque tems, dit Ménage; que M. Duperrier me fit voir une lettre très-bien écrite, qui finiſſoit par *Votre très-humble, très-obéïſſante ſervante* Je lui dis que cela ne valoit rien & que ce n'étoit point le ſtyle d'une

Dame. Il soûtint le contraire. Le lendemain je reçus un billet de Mademoiselle de Scudéry qui finissoit de la même maniere. Cela me surprit, & je fis voir le billet à M. Duperrier qui alla faire part à Mademoiselle de Scudéry de notre différent. Il est vrai, dit-elle, qu'on n'écrivoit pas ainsi autrefois : Mais aussi les femmes ne doivent-elles plus être si fieres, depuis qu'elles ne sont plus si vertueuses.

IV.

DANS un voyage que M. & Mademoiselle de Scudéry firent en Provence, ils coucherent au Pont S. Esprit. On les plaça dans une chambre où il y avoit deux lits. Avant de s'endormir M. de Scudéry parla de Cyrus, & demanda à sa sœur ce qu'ils feroient du Prince Masare. Après quelques contestations il fut arrêté qu'on le feroit assassiner. Des Marchands, qui étoient dans une chambre voisine, entendirent cette conversation, & crurent que ces deux étrangers complo-

toient

toient la mort de quelque grand Prince dont ils déguisoient le nom sous celui de Masare. La Justice fut avertie, M. & Mademoiselle de Scudéry saisis & mis en Prison. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils réussirent à se justifier & à obtenir leur élargissement.

V.

DESPRÉAUX appelloit les Romans de Mademoiselle de Scudéry, une *boutique de verbiage*. C'est un Auteur, disoit-il, qui ne sait ce que c'est que de finir. Ses Héros & ceux de son frere n'entrent jamais dans un appartement que tous les meubles n'en soient inventoriés. Vous diriez que c'est un Procès verbal dressé par un Sergent.



EDME BOURSAULT,
né en Bourgogne l'an 1638, mort en 1701.

I.

BOURSAULT ayant fait en 1671 par ordre du Roi pour l'éducation du Dauphin, un Livre qui a pour titre : *l'Etude des Souverains*, le Prince en fut si content qu'il se le fit lire plusieurs fois, & il en crut l'Auteur si capable de contribuer à former la jeunesse d'un grand Prince, qu'il lui fit l'honneur de le nommer sous-Précepteur de *Monseigneur* : mais comme Boursault n'avoit jamais étudié le Latin, il ne put pas occuper un poste si honorable.

II.

THOMAS Corneille aimoit tendrement Boursault, & vouloit absolument qu'il demandât à être de l'Académie,

& ſur ce que celui-ci lui alléguoit toûjours ſon ignorance, & lui demandoit de bonne foi ce que feroit l'Académie d'un ſujet ignare & non lettré, qui ne ſavoit ni latin ni grec ? Il n'eſt pas queſtion lui répondit-il, d'une Académie Greque ou Latine ; mais d'une Académie Françoiſe ; & qui ſait mieux le François que vous ?

III.

DESPRÉAUX étant allé aux eaux de Bourbon, pour une extinction de voix, & y étant reſté beaucoup plus de tems qu'il ne l'avoit cru, Bourſault qui étoit receveur des Tailles à Montluçon en Bourbonnois, apprit par un de leurs amis communs, que ſon Cenſeur étoit dans ſon voiſinage, & qu'il y manquoit d'argent. Il n'héſita pas un ſeul moment à l'aller trouver à Bourbon, & il lui porta une bourſe de deux cens louis. Deſpréaux fut ſi ſurpris & en même-tems ſi touché d'une généroſité qu'il avoit ſi peu méritée, qu'il ſe re-

concilia ſincerement, & lia avec lui une étroite & tendre amitié.

IV.

BOURSAULT prétend dans la préface de ſon Germanicus, que cette piece brouilla les deux plus grands Tragiques que la France ait eus. Corneille, dit-il, parla ſi avantageuſement de cet ouvrage à l'Académie, qu'il lui échappa de dire qu'il ne lui manquoit que le nom de Racine pour être achevé, dont Racine s'étant offenſé, ils en vinrent à des paroles piquantes; & depuis ce tems-là ils ont vécu, non ſans eſtime l'un pour l'autre, mais ſans amitié.

V.

BOURSAULT faiſoit en vers tous les huit jours une Gazette qui plaiſoit beaucoup au Roi & à toute la Cour. Une ſemaine s'étant trouvée ſtérile en nouvelles, le Gazetier ſe plaignit à la table de M. le Duc de Guiſe, de n'avoir rien de divertiſſant dont il pût

remplir sa Gazette. Ce Prince s'offrit d'abord à lui donner un sujet très-propre à rejoüir le Roi & la Cour. C'étoit une aventure arrivée à la porte de l'Hôtel de Guise, chez une brodeuse fort en vogue, où les Capucins du Marais faisoient broder un Saint François. Un jour que leur Sacristain étoit allé chez la Brodeuse pour voir où en étoit l'ouvrage, il s'endormit profondément, la tête sur le métier où il regardoit travailler ; l'habile & malicieuse ouvriere, qui en étoit precisement à broder le menton du Saint, saisit l'occasion favorable d'ajuster artistement la longue barbe du Révérend Pere pour en composer en diligence la barbe de S. François. Au réveil le Religieux fut aussi étonné qu'indigné de se trouver pris par un endroit qu'il croyoit si respectable ; il y eut un débat assez plaisant entre lui & la Brodeuse à qui resteroit cette barbe.

Ce fut de cette aventure que Boursault fit la plus jolie de toutes ses Ga-

zettes, par un esprit de badinage & nullement d'impiété. Le Roi qui étoit jeune en rit beaucoup & n'y trouva rien à dire. La vertueuse Reine Marie-Thérese qui étoit la piété même, ne laissa pas d'en rire aussi, & n'en fut point scandalisée. Toute la Cour à l'envi en apprit les vers par cœur. Mais le Confesseur de cette Princesse qui étoit un Cordelier Espagnol n'entendit pas raillerie ; irrité par les Capucins qui crioient vengeance contre l'outrage fait à leur Séraphique Pere, il mit le scrupule dans l'esprit de cette pieuse Reine, & l'obligea de demander au Roi une punition exemplaire. Sa Majesté voulut par bonté tourner la chose en raillerie, & dit même à cette Princesse tout ce qu'il put pour l'adoucir ; mais la voyant obstinée à le prendre sur le sérieux, il la laissa la maîtresse de faire ce qu'elle voudroit.

La Reine excitée toûjours par le Pere Confesseur, qui lui en faisoit un point de conscience, manda le Chan-

celier Séguier, à qui elle ordonna de retirer le Privilége accordé à l'Auteur, & de l'envoyer à la Bastille jusqu'à nouvel ordre, pour lui apprendre à ne plus badiner avec les Saints. Ce grand Chef de la Justice, protecteur de tous les gens de Lettres, & qui honoroit particulierement Boursault de ses bontés, ne trouva pas le délit aussi grand que l'étoit la colere de la Reine; ainsi en obéissant aux ordres de Sa Majesté, il eut l'attention d'ordonner à l'Officier qu'il chargea des siens, de laisser à l'Auteur quand il iroit l'arrêter, tout le loisir nécessaire pour écrire au Roi & à ses Protecteurs. Boursault, qui, bien content de lui-même & du succès de sa Gazette, ne s'attendoit à rien moins qu'au compliment de cet Officier qui étoit de ses amis, commença par le prier de se mettre à table avec d'autres jeunes gens d'esprit, qui déjeûnoient ce matin là chez lui; & quoiqu'il ne fût pas fort content du gîte où il devoit coucher, il ne perdit rien de sa belle hu-

meur, & il se servit du tems qu'on lui laissoit, pour écrire une lettre en vers au grand Condé, son Protecteur déclaré. Ce Prince eut la bonté d'en parler aussitôt au Roi, qui fit révoquer sur le champ l'ordre d'aller à la Bastille; mais qui, par considération pour la Reine, fit défendre au coupable de continuer de travailler à la Gazette, & de plus lui retira la pension de deux mille livres.

Boursault obtint dans la suite un Privilége pour une semblable Gazette, sous le titre *de Muse enjoüée*, qu'il faisoit tous les mois pour le divertissement de Monseigneur le Dauphin. Comme c'étoit dans le tems de la guerre qu'on nommoit du Prince d'Orange, il lui échappa dans sa Muse enjoüée quelques traits un peu trop vifs; pour répondre à une médaille frappée en Angleterre, où d'un côté étoit le portrait de Loüis XIV. avec ces mots: *Ludovicus Magnus*; & de l'autre, celui du Roi. Guillaume avec cette inscription, *Guillelmus Maximus*. Cet

endroit de Bourſault, finiſſoit par ces mots.

Et quand Louis eſt Grand par de grandes vertus.
Si Guillaume eſt très-grand, c'eſt par de très-grands crimes.

On commençoit alors à parler de paix, & l'on n'eût pas été bien aiſe qu'on eût eu à nous reprocher de pareilles apoſtrophes; ainſi le Roi ôta à Bourſault ſon privilége, en lui faiſant dire par M. le Chancelier, qu'il ne le faiſoit point par aucun mécontentement qu'il eût de lui; mais par des raiſons ſupérieures & qui lui étoient étrangeres.

VI.

LE Duc de Saint Aignan, dit Bourſault, étoit un des Seigneurs de la Cour, qui joignoit le plus d'agrément aux graces qu'il pouvoit faire: je le ſai par moi-même. Par reconnoiſſance de la protection qu'il m'avoit donnée,

je lui dédiai Marie Stuart, une Tragédie que j'avois faite. Il la reçut de la maniere du monde la plus obligeante, me dit que ce feroit déformais le Livre de fa Bibliotheque, qu'il aimeroit le plus, & me pria de ne pas trouver mauvais que pour s'acquiter foiblement de l'obligation qu'il m'avoit, il me fit un préfent de cent louis. C'eft moi, Monfeigneur, lui répondit-je, qui fuis au défefpoir de m'acquiter fi mal des graces dont je vous fuis redevable : il n'eft pas jufte que vous achetiez fi cherement un hommage fi peu digne de vous : & l'ouvrage que je prends la liberté de vous offrir eft trop payé par la bonté que vous avez de le recevoir. M. de Saint Aignan, qui parloit auffi bien qu'homme de France, m'ayant répondu tout ce que la plus délicate honnêteté peut faire dire : Je vois bien ce que c'eft, ajoûta-il, vous ne me croyez pas affez riche pour vous donner cent louis tout d'un coup : Eh bien puifque vous voulez avoir la complaifance de vous ac-

commoder à ma fortune, souffrez au moins que je vous en donne vingt présentement, & que je continue de mois en mois jusqu'à ce que je sois quitte. Quoi que je pusse dire & quoi que je pusse faire, quelque honte même que je pusse avoir, de voir payer mon ouvrage plus qu'il ne valoit, je fus contraint de recevoir vingt louis avant que de sortir. Ce que vous trouverez de beau, c'est l'exactitude de M. de Saint Aignan, pour le reste. Pendant quatre mois il ne manqua pas le premier ou tout au plûtard le second jour, de m'envoyer un Gentil-Homme avec vingt louis & vingt honnêtetés dont il les accompagnoit : & quand je fus le remercier ; ce fut lui qui me remercia lui-même.

JEAN RENAUD DE SEGRAIS né à Caën l'an 1624, mort en 1701.

I.

SEGRAIS ſavoit mille choſes agréables, & il les racontoit d'une maniere qui faiſoit autant de plaiſir que les choſes mêmes. Quand une fois il avoit commencé, il ne finiſſoit pas aiſément; & M. de Matignon diſoit à ce ſujet qu'il n'y avoit qu'à monter Ségrais & à le laiſſer aller.

II.

LORSQUE M. Foucault étoit Intendant à Caën, ſa maiſon étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit de perſonnes de mérite & de qualité. M. de Ségrais y étoit reçu avec diſtinction, lorſque ſa ſanté lui permettoit de s'y trouver. Il y avoit pour lui une place de réſerve, auprès d'une ta-

pisserie, derriere laquelle un homme de confiance étoit caché, qui écrivoit ce qu'il disoit; c'est de là qu'à été tiré le *Segraisiana*.

III.

POUR faire entendre que les Poëtes n'étoient plus si recherchés qu'autrefois; M. de Ségrais disoit souvent que le siecle étoit devenu Prosaïque.

Ségrais disoit, que le titre d'Académicien, étoit le cordon bleu des beaux esprits.

IV.

MADAME de Gouville se plaignoit un jour vivement de son Etoile. C'étoit son Etoile qui avoit fait ceci, qui avoit fait cela. Ségrais se réveilla comme d'un profond sommeil & lui dit: Mais Madame pensez-vous avoir une Etoile à vous seule. Je n'entens que des gens qui parlent de leur étoile. Savez-vous bien qu'il n'y en a que mille vingt-deux? Voyez s'il peut y en avoir une pour tout le monde. Il

dit cela si plaisamment & si sérieusement tout ensemble, que l'affliction en fut déconcertée.

V.

LA Traduction que Ségrais a faite de l'Enéide est pleine de contre-sens; ce qui a fait dire que Ségrais avoit l'épée d'Alexandre pour tous les nœuds de Grammaire. Il ne s'amuse point à les dénoüer, il les tranche en un instant & sans peine.

Quoique Ségrais fût de l'Académie & qu'il eût passé sa vie à la Cour, il ne put jamais perdre l'accent de son Pays; ce qui donna lieu à Mademoiselle de Montpensier, de dire à un Gentil-Homme, qui alloit faire le voyage de Normandie avec Ségrais: *Vous avez-là un fort bon guide, il sait parfaitement la langue du Pays.*

VI.

ON voulut charger Ségrais de l'éducation de M. le Duc du Maine. Il s'en défendit sous prétexte de sa sur-

dité. On lui dit qu'il ne s'agissoit pas d'écouter le Prince, mais de lui parler. Il répondit qu'il savoit par expérience, que dans un Pays comme celui de la Cour, il falloit avoir de bons yeux & de bonnes oreilles.

DOMINIQUE BOUHOURS, né à Paris l'an 1628, mort en 1702.

I.

LORSQUE Despréaux eut adressé une Epître à son jardinier d'Auteuil ; la plûpart des personnes qui alloient voir l'Auteur, félicitoient Maître Antoine de l'honneur que son Maître lui avoit fait, & tous lui envioient une distinction si glorieuse. Le Pere Bouhours Jésuite lui en fit compliment comme les autres : *N'est-il pas vrai, Maître Antoine*, lui dit-il d'un air railleur, que *l'Epître que votre Maître vous a adressée, est la plus belle de*

toutes ſes pieces ? Nenni-da, mon Pere, répondit Maître Antoine ; *c'eſt celle de l'amour de Dieu.*

II.

L'ABBÉ de la Chambre appelloit le Pere Bouhours, *l'Empeſeur des Muſes.*

III.

LORSQUE Ménage & le Pere Bouhours ſe raccommoderent ; Ménage pour marquer que la réconciliation étoit ſincere de ſon côté, lui dit après Pétrone : *Et in hoc Pectore, cum vulnus ingens fuerit, cicatrix non eſt.* Cela parut ſi juſte & ſi heureux au Pere Bouhours, qu'il témoigna de la jalouſie de n'avoir pas fait une ſemblable application.

IV.

POUR marquer l'horreur qu'une Religieuſe a de ſa retraite ; le Pere Bouhours diſoit : Elle y trouve par tout une mauvaiſe odeur : tout l'infecte

fecte jusqu'à l'encens qu'on brûle dans l'Eglise.

V.

MONSIEUR Basnage a dit que les pensées des Anciens & des Modernes étoient cousues avec des filets d'or & de soie, dans la maniere de bien penser.

VI.

LE Comte de Bussi, écrivoit au Pere Bouhours qui lui avoit envoyé sa maniere de bien penser : la France vous aura bien plus d'obligation qu'à l'Académie Françoise : ceux-ci ne redressent que les paroles, & vous redressez le sens.

VII.

UN homme d'esprit consulta sur une expression, le Pere Bouhours qui possédoit si bien la Langue Françoise. Le Jésuite le renvoya à l'Académie. On lui répondit : *Academiam tu mihi solus facis.*

VIII.

DESPRÉAUX s'étoit plaint qu'il n'étoit pas cité assez souvent dans la maniere de bien penser. Le Pere Bouhours, pour réparer cela, le cita presque à chaque page des Pensées Ingénieuses. Ce Jésuite, dit un jour avec complaisance au Satyrique : Je ne vous ai pas oublié dans mon nouveau Livre. Il est vrai, repartit séchement Despréaux, mais vous m'avez mis en assez mauvaise compagnie.

IX.

LE Pere Bouhours se plaignant à Despréaux, de quelques critiques imprimées contre sa Traduction du Nouveau Testament, lui disoit : Je sai d'où elles partent : Je connois mes ennemis : Je saurai me venger d'eux. Gardez-vous en bien, réprit Despréaux : Ce seroit alors qu'ils auroient raison de dire que vous n'avez pas entendu votre Original, qui ne prêche que le pardon des ennemis.

JULE MASCARON,
né à Marſeilles l'an 1634. mort en 1703.

I.

TANNEGUI le Fevre ayant oüi prêcher, quoique Proteſtant, le Pere Maſcaron à Saumur, s'écria : *Væ iterum atque iterum his Prædicatoribus, qui poſt Maſcaronum huc venient.*

II.

MONSIEUR de Harlay, pour lors Archevêque de Rouen, ayant aſſiſté à l'Oraiſon Funebre de la Reine par le P. Maſcaron en fut enchanté ; & en parla avec tant d'éloge, qu'il contribua beaucoup à la réputation de l'Orateur. L'Oratorien n'oublia jamais ce ſervice ; & la derniere fois qu'il vit cet éloquent Prélat, il lui dit : *Aperuiſti januam famæ.*

III.

MONSIEUR de Mascaron prêcha un jour si vivement à la Cour, sur la médisance, que le Roi lui dit : Vous nous faites sûrement plus méchans que nous ne sommes. M. Bossuet qui se trouva là repartit avec respect : Sire, il y en a encore plus qu'il n'en dit.

IV.

LE P. Mascaron ayant été nommé en 1671 à l'Evêché de Tulle, le Roi lui demanda avant son sacre, deux Oraisons Funebres, celle du Duc de Beaufort, & celle d'Henriette d'Angleterre. Le Maître des Céremonies fit observer au Roi, que les services se faisoient à deux jours l'un de l'autre, & que cela pourroit embarrasser l'Orateur : Non non, dit ce Prince. C'est l'Evêque de Tulle : à coup sûr il s'en tirera bien. L'applaudissement de ces deux pieces fut universel. Le fruit qu'il tira de la seconde eut quelque chose de singulier. M. l'Archevê-

que de Sens avoit donné aux Oratoriens le Collége de Provins. On leur disputoit cet établissement. L'instance fut jugée le lendemain du jour que M. l'Evêque de Tulle eut prononcé l'Oraison Funebre de M. de Beaufort. Le premier Président de Lamoignon, y avoit assisté à la tête du Parlement. Les Avocats plaiderent, & celui de la partie adverse des Oratoriens avança que leurs Régens passoient trop légerement par les Classes pour former d'habiles Rhétoriciens. On alla aux opinions, & les voix se trouverent partagées. M. de Lamoignon se trouva maître absolu du jugement. Il prononça en faveur de l'Oratoire, après avoir dit aux Conseillers : Je vous laisse à penser, Messieurs, si le P. Mascaron que nous entendîmes hier n'est pas capable d'enseigner la Rhétorique.

V.

Au dernier Sermon que M. de Mascaron prêcha avant d'aller à son Evêché, il fit ses adieux. Le Roi lui dit :

Vous nous avez touchés dans vos autres Sermons pour Dieu : Hier vous nous touchâtes pour Dieu & pour vous.

VI.

MONSIEUR de Mascaron refusa de faire l'Oraison Funebre de M. de Harlay Archevêque de Paris, sous prétexte qu'il étoit incommodé. Monseigneur, lui dit l'Evêque de Noyon, vous ne dites pas tout ; c'est que la matiere est incommode.

VII.

MONSIEUR de Mascaron fut appellé en 1694 pour prêcher l'Avent au Louvre. Le Roi après l'avoir entendu lui dit, qu'il n'y avoit que son éloquence qui ne s'usoit & ne vieillissoit point.

VIII.

ON appelloit les Sermons de M. Mascaron, des recueils d'Epigrammes.

CHARLES PERRAULT, *né à Paris l'an 1627*, *mort en 1703*.

I.

AVANT Perrault on parloit mal des Anciens avec la même circonſpection dont uſent des Conjurés lorſqu'ils médiſent du Gouvernement. On ſe diſoit tout bas : Homere n'eſt pas ſi divin, comme on ſe diſoit du tems du Pape Zacharie, il y a des Antipodes.

II.

MONSIEUR Perrault ayant maltraité les meilleurs Ecrivains de l'antiquité dans ſon parallele des Anciens & des Modernes. M. le Prince de Conti dit un jour que ſi Deſpréaux ne répondoit pas au Livre des Paralleles, il vouloit aller à l'Académie écrire ſur

la place de ce Satyrique : *Tu dors Brutus.*

III.

PERRAULT espéra mettre la Cour dans son parti en donnant à son ouvrage le titre *de Siecle de Louis le Grand*, comme voulant intéresser le Roi dans la cause. M. Huet lui dit : Je conseillerois à celui qui entreprendroit de vous refuter, d'intituler sa réponse, *le Siecle de Jesus-Christ*, en faisant voir combien le siecle d'Auguste a surpassé le nôtre.

IV.

LE grand Prince de Conti ayant lu le Parallele, & en paroissant fort indigné ; quelqu'un lui ayant demandé ce que c'étoit donc que cet ouvrage, pour lequel il témoignoit un si grand mépris : *C'est un Livre*, dit-il, *où tout ce que vous avez jamais oüi loüer au monde est blâmé, & où tout ce que vous avez jamais entendu blâmer est loüé.*

V.

ON adressa autrefois à Messieurs Boileau & Perrault, les vers suivans.

Boileau, Perrault, ne vous déplaise,
Entre vous deux changez de These;
L'un fera voir par le Lutrin,
Que la Muse nouvelle a le pas sur
l'antique;
Et l'autre p r le Saint Paulin:
Qu'aux Poëtes nouveaux les anciens font
la nique.

VI.

QUOIQUE le Livre que fit Perrault contre les Anciens fût plein de méprises, & qu'il eût été terrassé par Despréaux, il se battit toûjours en galant homme, & même en plaisantant. Ne vous imaginez pas, écrivoit-il, à son Antagoniste, que la chaleur avec laquelle vous prenez le parti des Anciens, vous fasse dans le monde tout l'honneur que vous vous imaginez.

Beaucoup de gens regardent votre colere là-dessus du même œil qu'on regardoit autrefois, l'emportement avec lequel certains Franciscains se faisoient la guerre sur la forme de leurs capuchons : Encore trouvent-ils que ces bons Peres avoient plus de raison de s'échauffer sur leurs coëffures, que vous n'en avez de vous gendarmer pour des Poëtes, morts il y a deux mille ans.

VII.

MONSIEUR Adisson ayant fait présent de ses ouvrages à Despréaux, celui-ci lui répondit qu'il n'auroit jamais écrit contre Perrault s'il eût vû plutôt des pieces si excellentes de la main d'un moderne.

CHARLES DE SAINT EVREMONT, né dans la Basse-Normandie l'an 1613, mort en 1703.

I.

LE grand Prince de Condé se plaisoit dans sa jeunesse à chercher le ridicule des hommes, & il s'enfermoit souvent avec le Comte de Miossens & Saint-Evremond, pour partager avec eux ce plaisir. Un jour comme ils sortoient d'une de ces conversations satyriques, il échappa à M. de Saint-Evremond, de demander à M. de Miossens s'il croyoit que M. le Prince, qui aimoit si fort à découvrir le ridicule des autres, n'eût pas lui-même le sien ; & ils convinrent que cette passion de chercher le ridicule des autres, lui en donnoit un d'une espece nouvelle. Cette idée leur parut si plaisante, qu'ils ne purent resister à la tentation de s'en divertir avec leurs amis.

Le Prince en fut informé, & leur donna bien des marques de son ressentiment. Il ota à M. de Saint-Evremond la Lieutenance de ses Gardes, & ne voulut plus avoir de liaisons avec M. de Miossens.

II.

LORSQUE M. Fouquet Sur-Intendant des Finances fut arrêté, on mit le sellé chez toutes les personnes qu'on crut avoir part à sa confidence. Madame Duplessis Bellievre qui en étoit aimée, ne fut point oubliée. On trouva chez elle une cassette de M. de S. Evremond où étoit une lettre très-satyrique qu'il avoit écrite autrefois sur le traité des Pyrenées. Cette lettre fut lue au Roi par des personnes à qui la reconnoissance rendoit chere la mémoire du Cardinal Mazarin, & qui n'oublierent rien pour l'indisposer contre S. Evremond. Leurs discours firent impression sur l'esprit du Prince. Il ordonna qu'on mit à la Bastille Saint-Evremond, qui fut averti assez à tems

pour se sauver dans les pays étrangers.

III.

SAINT Evremond sollicita longtems inutilement son retour en France. Il ne songeoit plus qu'à finir tranquilement ses jours en Angleterre, lorsqu'il reçut des lettres du Comte de Grammont, qui lui apprenoient que le Roi avoit dit, qu'il pouvoit revenir & qu'il seroit bien reçu. S. Evremond que le Roi Guillaume III traitoit avec une considération infinie, refusa la grace qu'on lui offrit.

IV.

SAINT Evremond reprochant un jour à Cinthio Acteur Italien, qu'il n'y avoit pas assez de vraissemblance dans les pieces de leur Théatre. S'il y en avoit davantage, répondit-il, on verroit de bons Comédiens mourir de faim avec de bonnes Comédies.

V.

SAINT Evremond quoique mauvais Poëte, avoit tant de réputation, qu'on lui offrit cinq cens louis pour imprimer sa Comédie de Sirpolitik.

VI.

LE Comte de Grammont étant tombé dangereusement malade, Louis XIV qui savoit que ce Seigneur n'étoit pas fort dévot, lui envoya le Marquis de Dangeau pour lui dire qu'il falloit songer à Dieu. M. de Grammont se tourna alors du côté de Madame la Comtesse sa femme, qui avoit toûjours été très-dévote, & lui dit: *Comtesse, si vous n'y prenez garde, Dangeau vous escamotera ma conversion.* Cette maladie n'ayant point eu de suite, Saint Evremond écrivit au Comte sur le rétablissement de sa santé, & n'oublia pas le bon mot qu'il avoit dit. Jusqu'ici, dit-il, vous avez été mon *Héros*, & moi votre *Philosophe*, nous partagions l'un & l'autre

ces rares qualités : Préſentement tout eſt pour vous : Vous m'avez enlevé ma Philoſophie. Je voudrois être mort & avoir dit en mourant ce que vous avez dit à l'agonie. On parle de ce bon mot, dans toutes les Cours de l'Europe.

VII.

LES ouvrages de Saint Evremond avoient un ſuccès étonnant ; cela faiſoit qu'on imprimoit ſous ſon nom beaucoup de pieces où il n'avoit point part. Le Libraire Barbin, alla un jour chez un Auteur qui écrivoit aſſez poliment : *Eh ! Monſieur*, lui dit-il, *je vous prie, faites moi du S. Evremond : Je vous donnerai trente piſtoles : Vous m'en avez déjà bien fait, dont j'ai été content.*

VIII.

MONSIEUR Silveſtre, ayant dit un jour à S. Evremond, que puiſqu'il ne vouloit pas prendre la peine de revoir ſes ouvrages, il devoit du moins don-

ner la satisfaction à beaucoup d'honnêtes gens, de marquer les pieces qu'il désavoüoit. Il lui répondit : Il se mêle peut-être un peu de vanité dans ma conduite : il y a telle piece imprimée parmi mes œuvres, que j'avouerois de tout mon cœur, & qui vaut mieux que ce que j'ai fait.

IX.

On voit très-peu de personnes qui sachent bien lire. S. Evremond disoit un jour qu'il n'en avoit pas connu trois en sa vie.

X.

Saint Evremond ne pouvoit souffrir qu'on fît un sujet de plaisanterie de la Religion. La bienséance, disoit-il, & le respect qu'on doit à ses Concitoyens ne le permettent pas.

XI.

Saint Evremond commence une de ses lettres à Mademoiselle de Lenclos de cette maniere. *Votre vie, ma*

chere, a été trop illustre pour n'être pas continuée de même jusqu'à la fin. Que l'enfer de M. de la Rochefoucault ne vous épouvante pas; C'étoit un enfer médité dont il vouloit faire une maxime. Prononcez donc le mot d'amour hardiment, & que celui de vieillesse ne sorte jamais de votre bouche.

UN Auteur a pris occasion de ces paroles, pour accuser S. Evremond d'irreligion. Pour justifier ce grand Ecrivain, il suffit de dire que le Duc de la Rochefoucault s'entretenant un jour avec Mademoiselle Lenclos, lui dit, *que l'enfer des femmes c'étoit la vieillesse.* Cet éclaircissement ne laisse point de difficulté.

XII.

SAINT Evremond aimoit extrèmement les jeunes gens dans un âge fort avancé : Comme il n'en pouvoit pas toûjours avoir, il remplissoit sa maison de chiens, de chats, &c. sans en être dégoûté par leur malpropreté, disant que pour divertir les ennuis de

la vieillesse, il falloit avoir devant les yeux quelque chose de vif & d'animé.

XIII.

SAINT Evremond étoit très-sensible au plaisir de la table, & il se rendit fameux par son rafinement sur la bonne chere. Il y avoit une espece d'émulation entre lui & quelques agréables voluptueux, à qui feroit paroître un goût plus fin & plus délicat. M. de Lavardin Evêque du Mans, s'étoit aussi mis sur les rangs. Un jour que M. de S. Evremond dînoit chez lui, cet Evêque se mit à le railler sur sa délicatesse, & sur celle du Comte d'Olonne & du Marquis de Bois-Dauphin. Ces Messieurs, dit le Prélat, outrent tout, à force de vouloir rafiner sur tout. Ils ne sauroient manger que du veau de riviere, il faut que leurs perdrix viennent d'Auvergne, que leurs lapins soient de la Roche-Guyon. Ils ne sont pas moins difficiles sur le fruit, & pour le vin ils n'en sauroient boire que des trois Côteaux, *d'Ay*,

d'Hautvilliers, & d'Avenay. S. Evremond ne manqua pas de faire part à ses amis de cette conversation, & ils furent ravis de trouver une si belle occasion pour mortifier un Prélat dont ils n'estimoient pas beaucoup la délicatesse. Enfin ils répéterent si souvent ce qu'il avoit dit des Côteaux, & ils en plaisanterent en tant d'occasions, qu'on les appella les trois Côteaux.

XIV.

SAINT Evremond expliqua dans un de ses ouvrages, ce que c'est qu'une précieuse, & il n'oublie pas la définition que Mademoiselle de Lenclos en donna à la Reine de Suede, que les précieuses étoient les Jansénistes de l'amour.

XV.

UN plaisant mit sur le Tombeau de S. Evremond : *Stus Evremontius, tandem Ecclesiam ingressus est.*

XVI.

MONSIEUR de Saint Evremond, traçoit ainsi son portrait en 1676. Après avoir lu, dit-il, l'Epitaphe du Comte de Grammont, si tu as la curiosité de connoître celui qui l'a faite, je t'en donnerai le caractere.

C'est un Philosophe également éloigné du superstitieux & de l'impie, un voluptueux qui n'a pas moins d'aversion pour la débauche que d'inclination pour les plaisirs : Un homme qui n'a jamais senti la nécessité, qui n'a jamais connu l'abondance. Il vit dans une condition méprisée de ceux qui ont tout, enviée de ceux qui n'ont rien, goûtée de ceux qui font consister leur bonheur dans leur raison. Jeune il a haï la dissipation, persuadé qu'il falloit du bien pour les commodités d'une longue vie : Vieux, il a de la peine à souffrir l'économie, croyant que la nécessité est peu à craindre quand on a peu de tems à être misérable. Il se loue de la nature, il ne

ſe plaint point de la fortune. Il hait le crime, il ſouffre les fautes, il plaint le malheur.

Il ne cherche point dans les hommes ce qu'ils ont de mauvais pour les décrier. Il trouve ce qu'ils ont de ridicule pour s'en réjoüir. Il ſe fait un plaiſir ſecret de le reconnoître : il s'en feroit un plus grand de le découvrir aux autres, ſi la diſcrétion ne l'en empêchoit.

La vie eſt trop courte à ſon avis pour lire toute ſorte de Livres, & charger ſa mémoire d'une infinité de choſes aux dépens de ſon jugement. Il ne s'attache point aux écrits les plus ſavans pour acquérir de la ſcience ; mais aux plus ſenſés, pour fortifier ſa raiſon. Tantôt il cherche les plus délicats pour donner de la délicateſſe à ſon goût, tantôt les plus agréables pour donner de l'agrément à ſon génie.

Il me reſte à vous le dépeindre tel qu'il eſt dans l'amitié & dans la Religion. En amitié, plus conſtant qu'un Philoſophe, plus ſincere qu'un jeune homme de bon naturel ſans expérien-

ce : à l'égard de la Religion ;

De juſtice & de charité,
Beaucoup plus que de pénitence ;
Il compoſe ſa piété :
Mettant en Dieu ſa confiance,
Eſpérant tout de ſa bonté,
Dans le ſein de la Providence,
Il trouve ſon bonheur & ſa félicité.

LOUIS BOURDALOUE,
né à Bourges l'an 1632, mort en 1704.

I.

LE Pere d'Arruis Jéſuite diſoit : Lorſque le Pere Bourdaloue prêcha à Rouen, les Artiſans quittoient leurs boutiques pour l'aller entendre, les Marchands leur négoce ; les Avocats le Palais ; les Médecins, leurs malades. Pour moi lorſque je prêchai l'année d'après, je remis toutes cho-

ſes dans l'ordre, perſonne n'abandonnoit plus ſon emploi.

II.

PARCE que le P. Bourdaloue avoit prêché devant Louis XIV & enſuite devant Jacques II, un Provincial dit, croyant bien rafiner; qu'il étoit le Prédicateur des Rois & le Roi des Prédicateurs.

III.

ON diſoit du P. Bourdaloue, qu'il faiſoit excellemment des portraits. Madame de Termes dit: Il eſt inimitable, & les Prédicateurs qui l'ont voulu imiter ſur cela, n'ont fait que des marmouſets.

IV.

UN Archidiacre d'Auxerre qui crioit toûjours en Chaire, diſoit du P. Bourdaloue: Il prêche *fort bien*, & moi *bien fort*.

V.

Le P. Bourdaloue inſtruiſoit un Seigneur mourant, dont la femme étoit extrèmement pieuſe. M. lui diſoit le Jéſuite, il faut croire ceci, il faut croire cela. Le Seigneur ſe tournant vers ſa femme lui demanda : Cela eſt-il vrai, Comteſſe ? Oui oui, lui répondit-elle. Eh bien, ajoûta le malade, dépêchons-nous de croire.

VI.

Le Pere Bourdaloue prêchoit le Carême à ſaint Sulpice ; un jour qu'il ſe fit attendre, tout le monde cauſoit dans l'Egliſe, en attendant qu'il vint ; & comme la foule étoit grande, le bruit étoit auſſi fort grand. Dès que le Grand Condé apperçut le Pere Bourdaloue, il s'écria tout haut : Voici *les ennemis ! voici les ennemis.*

VII.

On rapporte du Pere Bourdaloue, qu'il reliſoit tous les ans ſaint Paul, S. Chriſoſtôme,

Chrisostôme, & Cicéron, & que c'est sur tout dans ces trois sources qu'il puisoit sa mâle éloquence.

VIII.

UNE Dame de la Cour, se confessant au Pere Bourdaloue, lui demanda s'il y avoit du mal à aller à la Comédie & à lire des Romans. C'est à vous à me le dire Madame, répondit le judicieux Jésuite.

IX.

DESPRÉAUX & le Pere Bourdaloue, disputoient un jour sur quelque matiere, avec tant d'opiniâtreté, que le Jésuite ne sachant plus que répondre au Satyrique, lui dit : Il est bien vrai que tous les Poëtes sont fous. Vous vous trompez mon Pere, lui répartit Despréaux : Allez aux Petites Maisons, vous y trouverez dix Prédicateurs contre un Poëte.

X.

UN de ces Courtisans, qui pour

toute ſcience, ſavent les nouvelles du jour, dit en préſence d'un vieux & fin Courtiſan : J'étois hier au couché du Roi qui me dit une telle nouvelle : & moi, dit le vieux Courtiſan : J'étois hier au Sermon du Pere Bourdaloue, qui me dit de fort belles choſes.

JACQUES-BENIGNE BOSSUET, né à Dijon l'an 1627 mort en 1704.

I.

MONSIEUR de Boſſuet étant encore enfant, récitoit des Sermons de très-bonne grace. Madame la Marquiſe de Rambouillet eut envie de l'entendre, & inſpira la même penſée aux perſonnes de qualité & de mérite, qui s'aſſembloient chez elle. On y mena le jeune Boſſuet à onze heures du ſoir. Il prêcha avec beaucoup d'aſſûrance. Voiture, qui y étoit,

dit : En vérité je n'ai jamais oüi prêcher ni sitôt ni si tard.

II.

LE Roi fut si content des Sermons de M. Bossuet, qu'il eut l'attention de faire écrire au pere du Prédicateur pour le féliciter des heureux succès de son fils.

III.

DANS le tems que M. Bossuet étoit Evêque de Condom & Précepteur de Monseigneur ; il demanda l'Evêché de Beauvais. Le Roi le lui refusa sous l'honnête prétexte que sa présence étoit nécessaire à *Monseigneur* ; mais réellement à ce qu'on a cru, pour ne pas donner une Pairie à un homme d'une naissance bourgeoise.

IV.

L'exposition de la foi si admirée aujourd'hui, ne fut pas d'abord du goût de quelques Catholiques, qui se plaignirent de ce qu'il ne faisoit pas

de toutes leurs opinions des articles de foi. Maimbourg fut de ce nombre, & suivant son usage, il fit dans l'Histoire du Luthéranisme le portrait de M. Bossuet, & la critique de son Livre sous le non du Cardinal Contarini; & il dit que ni l'un ni l'autre parti n'en avoit été satisfait. Plusieurs traits de cette nature ont fait tomber dans l'oubli les ouvrages de Maimbourg. On dit qu'un Gentil-homme de la suite du Nonce, étant allé voir un Savant de Paris; la conversation tomba sur les Historiens anciens & modernes. Le François demanda à l'Italien, ce qu'on disoit dans son Pays de Maimbourg? On dit de lui, répondit-il, qu'il est entre les Historiens ce que Momus est entre les Dieux; qu'il n'est là que pour faire des Histoires & des contes à dormir debout.

V

DANS le tems que M. Bossuet poursuivoit les maximes des Saints; le Roi lui dit: Quel parti prendriez-vous, si

je soûtenois M. de Cambrai? Je crierois encore plus haut, répondit M. de Meaux.

CLAUDE MÉNETRIER, *né à Lyon l'an 1631, mort en 1705.*

I.

LA Reine Christine de Suede passant par Lyon, pour se rendre à Rome; voulut connoître par elle-même, si tout ce qu'on lui avoit dit de la prodigieuse mémoire du Pere Ménétrier Jésuite, étoit vrai. Sa Majesté fit prononcer en sa présence & écrire trois cens mots les plus bisarres & les plus extraordinaires qu'on peut imaginer; il les répéta d'abord tous dans l'ordre qu'ils avoient été écrits, & ensuite en tel ordre & en tel dérangement qu'on lui voulut proposer.

ADRIEN BAILLET, né à la Neuville en Hez près Clermont en Beauvoisis l'an 1649, mort en 1706.

I.

LE hasard a formé ce Savant. Il y a près du Village où il est né, un Couvent de Cordeliers où le jeune Baillet alloit souvent. Il y servoit le matin les Prêtres à l'Autel, & passoit le reste de la journée à rendre tous les petits services dont il étoit capable, soit au Sacristain, soit aux autres Peres de la communauté. Le Sacristain touché de ce naturel officieux, prit le jeune Baillet en affection, & lui montra à lire & à écrire. Quoiqu'il n'eût alors que huit à neuf ans, on vit bientôt paroître cette grande passion qu'il a toûjours eue pour les Livres. Les amusemens ordinaires de l'enfance n'étoient point de son goût : Il aimoit la retraite, & il employoit à lire &

à écrire tout le tems qu'il pouvoit dérober à ſes petites occupations. Le Supérieur du Couvent s'étant apperçu de cette inclination ſi extraordinaire dans cet âge, & ayant reconnu qu'elle étoit jointe en cet enfant à une grande vivacité d'eſprit, & à une diſpoſition très-heureuſe pour les ſciences, jugea qu'il ſeroit très-avantageux à l'Ordre de Saint François de le poſſéder, & le demanda à ſes parens. Le pere qui n'avoit pour toute reſſource qu'un très-petit bien qu'il cultivoit de ſes propres mains, panchoit aſſez à donner ſon fils aux Cordeliers. Mais ſon Curé qu'il conſulta ne fut pas de cet avis, & les vûes du Pere Cordelier lui ayant fait naître l'envie d'examiner le jeune Baillet de plus près, il fut charmé de ſon eſprit & des progrès qu'il avoit faits. Cela l'engagea à le prendre chez-lui; & après lui avoir appris les premiers élémens de la langue Latine, il le mit au Collége.

JEAN FOY VAILLANT, né à Beauvais l'an 1632, mort en 1706.

I.

MONSIEUR Vaillant s'étant embarqué à Marseille pour aller à Rome, fut pris par des Algériens. Il fut relâché après quatre mois & demi de captivité. On lui rendit une vingtaine de Médailles d'or qu'on lui avoit prises, & il entra dans une barque qui partoit pour Marseille. Elle faisoit route depuis deux jours avec un vent favorable, lorsque le Pilote apperçut un batiment de Salé qui avançoit à force de voiles, & quelque manœuvre qu'il fit pour l'éviter, le Corsaire l'approcha jusqu'à la portée du canon. Alors M. Vaillant qui redoutoit les miseres d'un nouvel esclavage, avala les médailles d'or qu'on lui avoit rendues à Alger. Un coup de vent les éloigna

éloigna presqu'aussitôt du Corsaire, & les jetta sur les Côtes de Catalogne, où ils faillirent à échoüer. Ils vinrent ensuite s'embarrasser entre les bancs de sable qui sont vers les embouchures du Rhône. Ils y perdirent leurs anchres, & M. Vaillant, lui cinquieme, s'étant mis dans l'esquif aborda au rivage. Cependant les médailles qu'il avoit avalées & qui pouvoient peser cinq ou six onces l'incommodoient beaucoup. Il consulta deux Medecins sur ce qu'il avoit à faire. L'accident leur parut singulier; mais ils ne demeurerent pas d'accord, de ce qu'il falloit faire, & dans l'incertitude M. Vaillant ne fit rien. La nature le soulagea d'elle-même de tems à autre, & il avoit recouvré plus de la moitié de son thrésor lorsqu'il arriva à Lyon. Il y alla voir un curieux de ses amis à qui il conta ses aventures, & n'oublia pas l'article des médailles. Il lui montra celles qui lui étoient déjà revenuës, & lui fit la description de celles qu'il attendoit encore. Parmi

ces dernieres étoit un Othon, qui fit tant d'envie à son ami, qu'il lui proposa de l'en accommoder pour un certain prix. M. Vaillant y consentit pour la rareté du fait, & heureusement il se trouva le jour même en état de tenir son marché.

II.

MONSIEUR Vaillant a été marié deux fois; & par une dispense particuliere du Pape, il épousa successivement les deux sœurs; dispense d'autant plus singuliere qu'il avoit eu un enfant de la seconde du vivant de la premiere. Aussi eut-il bien de la peine à l'obtenir. On ne l'accorda qu'à ses instances & à ses importunités, & il fut obligé avant que d'en venir là, de travailler pendant quelque tems, comme un simple manœuvre, à l'Eglise de saint Pierre de Rome.

III.

ON disoit en parlant de la facilité avec laquelle M. Vaillant lisoit les mé-

dailles les plus effacées & les plus rouillées ; M. Vaillant lit une médaille comme un Manceau lit un exploit.

THEODORE DE RIUPEIROUS, né à Montauban l'an 1664. mort en 1706.

I.

RIUPEIROUS Auteur de la Tragédie d'Hipermnestre, porta d'abord l'habit Ecclésiastique. M. de Barbezieux qui avoit beaucoup de bonté pour lui, l'en dépouilla un jour lui-même au milieu d'un repas, persuadé sans doute qu'il n'étoit pas appellé à cet état. C'est sur cette aventure que Gacon composa l'Epigramme suivante.

Certain Abbé las de passer sa vie,
Et sans verve & sans Abbaye :
Brigue, obtient dans l'épée, un poste bien renté ;
Et Barbezieux par cette grace,

Délivre en même tems l'Eglise & le Parnasse,
D'une grande incommodité.

II.

RIUPEIROUS fut Sécretaire de M. le Marquis de Créqui. Ce Seigneur devoit joüer chez le Roi. Il avoit mille louis qu'il destinoit pour cela ; & comme il craignoit de ne pouvoir pas les garder pour cette occasion, il les mit entre les mains de Riupeirous, avec ordre de ne les lui donner que quand il seroit question d'aller joüer chez le Roi. Riupeirous les alla joüer & les perdit.

PIERRE BAYLE,
né dans le Comté de Foix l'an 1647, mort en 1706.

I.

MONSIEUR Bayle ne savoit point du tout de Géométrie; & il avoüoit, au rapport de M. Leclerc, qu'il n'avoit jamais pu comprendre la démonstration du premier problême d'Euclide.

II.

BAYLE étoit d'un désintéressement parfait & n'acceptoit qu'avec peine les présens qu'on lui faisoit. Une personne de la premiere qualité d'Angleterre, ayant fait entendre à un de ses amis qu'il lui feroit un présent de cent cinquante guinées, s'il vouloit lui dédier son Dictionnaire; cet ami eut beau le presser d'accepter ces offres, Bayle les refusa constamment. Il

croyoit s'être trop déclaré contre l'esprit flateur & rampant des Epîtres dédicatoires, pour vouloir s'expôser à tomber dans les mêmes défauts. M. de Maiseaux prétend que ce n'étoit qu'un prétexte. Le véritable fondement de la longue & opiniâtre résistance que fit Bayle dans cette occasion, c'est qu'il ne vouloit flater, ni loüer personne qui eût quelque rang à la Cour de Guillaume III, dont il avoit sujet de se plaindre; & ce Seigneur étoit alors Sécretaire d'Etat.

III.

MILORD Schafsburi ayant remarqué que Bayle n'avoit pas de montre en acheta une, dans un voyage qu'il fit en Angleterre, pour la lui donner lorsqu'il seroit de retour à Rotterdam. La difficulté étoit de la lui faire accepter. Il la tiroit souvent de sa poche lorsqu'ils étoient ensemble. A la fin Bayle la prit entre ses mains & ne put s'empêcher de la loüer. Milord saisit cette occasion pour la lui présenter.

Mais Bayle confus & piqué, de ce que ce Seigneur sembloit avoir pris ce qu'il avoit dit sans dessein comme un moyen indirect de lui demander sa montre, s'excusa fortement & avec beaucoup d'action de la recevoir. Ils contesterent long-tems, & Milord ne put la lui faire recevoir, qu'après l'avoir assûré qu'il l'avoit apportée exprès d'Angleterre, pour lui; & après avoir confirmé ce qu'il disoit, en lui faisant voir sa propre montre.

IV.

BAYLE dit dans une de ses lettres: On m'écrit que M. Despréaux goûte mon Ouvrage. J'en suis surpris & flatté. Mon Dictionnaire me paroît à son égard un vrai voyage de caravane, où l'on fait vingt & trente lieues sans trouver un arbre fruitier ou une fontaine.

V.

BAYLE écrivoit au Pere Tournemine: Je ne suis que Jupiter assemble-

nues. Mon talent est de former des doutes ; mais ce ne sont pour moi que des doutes.

VI.

LES ouvrages de Bayle ne furent que la cause apparente qui le firent priver de sa chaire & de sa pension. M. Halevuyn Bourguemestre de Dordrecht, étant entré dans une espece de négociation avec M. Amelot, Ambassadeur de France en Suisse, pour faire la paix avec cette Couronne, & cela à l'insue de l'Etat, fut arrêté pour ce sujet par ordre du Roi d'Angleterre, qui ne vouloit que la guerre ; & condamné à une prison perpetuelle & à la confiscation de tous ses biens. Bayle fut soupçonné d'avoir, par ses écrits, fait entrer bien des personnes dans les vûes du Bourguemestre, & les Magistrats de Rotterdam eurent ordre de lui ôter sa charge de Professeur & sa pension. Ils obéirent aux ordres du Roi Guillaume, dont ils étoient créatures. Il semble cependant qu'ils eurent hon-



te de leur conduite, puisqu'ils en cacherent la cause à M. Bayle. Il paroît même que ceux qui étoient du secret donnerent le change à ceux qui n'en étoient pas, en leur faisant accroire qu'il s'agissoit en cette affaire du Livre des Cometes, que Jurieu avoit attaqué avec tout l'emportement dont on sait qu'il étoit capable.

VII.

MONSIEUR l'Abbé d'Olivet croit avoir découvert l'origine des vifs démêlés de Jurieu & de Bayle. Il prétend que dans le tems que Bayle enseignoit la Philosophie à Sedan, il avoit trouvé le secret de gagner les bonnes graces de Madame Jurieu. Lorsqu'en 1681, l'Académie de Sedan fut supprimée, Madame Jurieu fut obligée de suivre son mari hors du Royaume : Bayle auroit bien voulu se fixer en France : Mais de beaux yeux furent les Controversistes qui déterminerent le Philosophe à quitter sa patrie. Rotterdam ne put voir long-tems

une ſi étroite union ſans en juger mal ; & l'on perſuada enfin à Jurieu, que lui qui voyoit tant de choſes dans l'Apocalypſe, ne voyoit pas ce qui ſe paſſoit dans ſa maiſon. Un Cavalier en ce cas tire l'épée, un homme de Robe intente un Procès ; un Poëte compoſeroit une Satyre. Jurieu en qualité de Théologien, dénonça Bayle comme un impie, & pour preuve il allégua l'avis aux réfugiés, non que ce Livre contînt quelque choſe d'impie ; mais il ne favoriſoit pas le Calviniſme. Bayle auroit pu ſe juſtifier en diſant que ce Livre n'étoit pas de lui, mais de M. de la Roque ; il ne le voulut jamais pour ne pas nuire à ſon ami.

VIII.

MONSIEUR Fagon premier Medecin du Roi, Conſulté ſur la maladie de Bayle, lui preſcrivit un excellent régime ſans aucun remede particulier. Il finiſſoit ſa conſultation par ces paroles : Je ſouhaiterois paſſionnément qu'on pût épargner toute cette con-

trainte, & qu'il fût possible de trouver un remede aussi singulier que le mérite de celui pour lequel on le demande. Bayle étoit mort quand cette ordonnance arriva à Rotterdam.

IX.

LEIBNITZ a appliqué à Bayle ce vers de Virgile.

Sub pedibusque videt nubes & sidera Daphnis.

X.

LE Parlement de Toulouse a fait à Bayle, un honneur unique en faisant valoir son testament, qui devoit être annulé comme celui d'un réfugié, selon la rigueur de la loi.

FRANÇOIS MAUCROIX,
né à Noyon l'an 1619, mort en 1708.

I.

On voulut engager Maucroix à se marier ; sur quoi il fit l'Epigramme suivante.

Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose :
Mais toutefois ne pressons rien,
Prendre femme est étrange chose ;
Il faut y penser mûrement :
Gens sages, en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y songer toute sa vie.

II.

Monsieur de Maucroix avoit traduit la Vieillesse, l'Amitié, & la premiere Tusculane de Cicéron, avec les

dialogues *de Caufis corruptæ Eloquentiæ*, & voulant les faire imprimer enfemble, les avoit donnés aux Révifeurs pour avoir l'Approbation & le Privilége. M. Dubois, qui de fon côté avoit traduït les Traités de la Vieilleffe & de l'Amitié, obtint des Révifeurs qu'ils garderoient un an le manufcrit de M. de Maucroix, & pendant ce tems-là, fit imprimer le fien. Maucroix, après avoir bien grondé dans fa Province, contre les lenteurs des Révifeurs de Paris, ayant enfin appris le tour que Dubois lui avoit joüé, fupprima de colere fes traductions.

JEAN MABILLON,
né en Champagne l'an 1632, mort en 1708.

I.

MONSIEUR Colbert, à qui le Livre de la Diplomatique fut adreſſé, connoiſſoit d'avance la bonté de l'ouvrage. Il avoit ſouvent employé Dom-Mabillon, pour décider ſur d'anciens titres, & il n'avoit jamais pû lui faire accepter aucune gratification. Le Miniſtre peu accoûtumé aux refus, crut alors que ſon déſintéreſſement ne ſeroit pas à l'épreuve d'une forte penſion, & il voulut le faire mettre ſur l'Etat. Mais l'humble Religieux, répondit toûjours, que rien ne lui manquoit dans ſa Congrégation, & qu'il ne méritoit pas l'honneur qu'on vouloit lui faire.

II.

MONSIEUR le Tellier Archevêque de Rheims, ayant conduit le P. Mabillon malgré lui à la Cour, dit au Roi : Sire, j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté, le Moine le plus habile, & le plus modeste de votre Royaume,

III.

DÉS-QUE le Pape Clément XI eut appris la mort de Dom-Mabillon, le Cardinal Coloredo, écrivit par son ordre aux Bénédictins : Le Saint Pere a marqué que vous lui feriez plaisir de l'inhumer dans le lieu le plus distingué, puisqu'il n'y en a point où sa réputation ne se soit répandue, & que tous les Savans qui iront à Paris, ne manqueront pas de vous demander où vous l'avez mis ? *Ubi posuistis eum ?* Il prévoit quelle sera leur peine, s'ils apprennent que les cendres d'un personnage de ce mérite ont été confondues, & s'ils ne les trouvent pas re-

cueillies ſous le marbre avec quelque inſcription qui conviennent à des reſtes ſi précieux.

ANTOINE LAFOSSE,
né à Paris l'an 1653, mort en 1708.

I.

LAFOSSE, Auteur de Manlius & de beaucoup d'autres Poëſies, étoit un des hommes les plus diſtraits qu'on ait vus. L'illuſtre M. Titon du Tillet, en rapporte la preuve en ces termes : Je l'avois prié, dit-il, à dîner chez-moi, avec quelques autres perſonnes de Lettres. Il m'avoit promis de s'y rendre ſur le midi. Mais l'ayant attendu juſqu'à deux heures, on ſe mit à table. Notre Poëte arriva ſur les quatre heures très-fatigué, & me fit quelques excuſes d'arriver ſi tard, en m'aſſûrant qu'il étoit parti ſur les onze heures du matin de l'Hôtel d'Aumont,

rue

rue de Joüi, pour venir chez-moi dans l'Isle saint Louis qui en est fort proche; mais qu'il avoit l'esprit si rempli de cinq ou six vers des plus beaux de l'Iliade, qu'il vouloit traduire en vers François, qu'il avoit passé à côté de ma porte, sans se ressouvenir de la partie que je lui avois proposée; & qu'il s'étoit trouvé au milieu de la plaine d'Ivri, où la faim l'avoit réveillé, & lui avoit rappellé le dîner où je l'avois invité. Il fut le bien venu, & on lui servit de quoi satisfaire son appétit. M. Boivin l'aîné, un de mes convives, lui dit: M. de Lafosse, je suis presque sûr que voilà les vers d'Homere, qui vous ont si fort occupé, & les lui récita comme on les prononce dans l'Université de Paris. Lafosse lui répondit: Non, Monsieur, les voici, & dit les mêmes vers selon la prononciation du Collége des Jésuites. Eh? bien, lui dit Boivin, ce sont les mêmes vers: Vous les prononcez autrement que moi.

PÉCHANTRÉ, né à Toulouze environ l'an 1638, mort en 1708.

I.

IL y a un conte plaisant au sujet de la Tragédie de la mort de Néron. Péchantré ayant laissé sur la table d'une petite Auberge, un papier où il y avoit au haut quelques chifres, & où au-dessous étoit écrit : *Ici le Roi sera tué*, le Traiteur déjà frappé de la phisionomie & de la distraction du Poëte, crut devoir porter cet écrit au Commissaire du quartier, qui, persuadé qu'en pareille matiere on ne doit rien négliger ; lui dit que si l'inconnu revenoit manger, il ne manquât pas de l'en faire avertir. Il y revint en effet quelques jours après, & à peine le pauvre Péchantré commençoit à dîner, qu'il se vit enveloppé par une troupe d'Archers ; & le Commissaire lui ayant

produit la preuve littérale de ſon crime de Leſe Majeſté. Ah ! Monſieur, s'écria Péchantré, que j'ai de joie de retrouver ce papier que je cherchois depuis pluſieurs jours ? C'eſt la ſcene où j'ai deſſein de placer la mort de Néron dans une Tragédie où je travaille. C'eſt ainſi que l'innocence de Péchantré fut reconnue.

II.

PÉCHANTRÉ avoit une bague qui valoit bien cent piſtoles, dont un de ſes amis l'avoit prié de ſe défaire. Il en parla par haſard à Campiſtron ſon ami : Celui-ci le pria de la garder quelques jours. *On va joüer ma Tragédie nouvelle*, ajoûta-t'il, *& je m'en accommoderai*. Péchantré qui trouva à s'en défaire, ne jugea pas à propos d'attendre le ſuccès de la piece de ſon ami. Il ſe trouva à la premiere repréſentation. Le Parterre recevoit fort mal cette Tragédie. Péchantré apperçut par haſard Campiſtron derriere un pillier aux troiſiemes Loges. Il y mon-

ta & lui dit : *Veux tu ma bague : Je l'ai gardée.*

III.

BARON n'eſt que Pere adoptif de la plûpart des ouvrages qui ont paru ſous ſon nom. Il ſouhaita de paſſer pour l'Auteur de *Geta*. Péchantré le lui ayant montré, Baron ne manqua pas de lui en dire le plus de mal qu'il put, & la concluſion de tous ces mépris, fut vingt piſtoles que le Comédien offrit au Poëte en échange de ſa mauvaiſe Tragédie. Péchantré homme ſimple & d'ailleurs peu aiſé accepta l'offre ; mais Champmeſlé ayant ſu cette converſation, lut la piece, la jugea digne du ſuccès qu'elle a eu, & prêta à Péchantré les vingt piſtoles néceſſaires pour retirer ſa piece.

THOMAS CORNEILLE,
né à Rouen l'an 1625, mort en 1709.

I.

CORNEILLE étant en Rhétorique, composa en vers Latins, une piece que son Régent trouva si fort à son gré, qu'il l'adopta & la substitua à celle qu'il devoit faire représenter par ses Ecoliers, pour la distribution des prix de l'année.

II.

PIERRE & Thomas Corneille, avoient épousé les deux sœurs en qui il se trouvoit la même différence d'âge qui étoit entr'eux. Il y avoit des enfans de part & d'autre en pareil nombre. Ce n'étoit qu'une même maison, qu'un même Domestique. Enfin après plus de 25 ans de mariage, les deux freres n'avoient pas encore songé à

faire le partage des biens de leurs femmes; biens ſitués en Normandie, dont elles étoient originaires comme eux; & ce partage ne fut fait que par une néceſſité indiſpenſable à la mort de P. Corneille.

III.

Le début de Corneille dans la Tragédie, fut des plus heureux. Timocrate eut quatre-vingt repréſentations. Le public ne ſe laſſoit point d'y courir en foule, on ne ceſſoit point de le redemander aux Comédiens. Ces Meſſieurs s'en ennuyerent les premiers; & un Acteur s'avança un jour ſur le bord du Théatre, & dit aux Spectateurs: Meſſieurs, vous ne vous laſſez point d'entendre Timocrate: Pour nous, nous ſommes las de le joüer. Nous courons riſque d'oublier nos autres pieces; trouvez bon que nous ne le repréſentions plus.

IV.

On dit qu'Ariane, la Tragédie fa-

vorite de Corneille, ne lui a coûté que dix-ſept jours, & qu'il n'en employa pas quarante au Comte d'Eſſex.

V.

AH! pauvre Thomas, s'écrioit un jour Deſpréaux; tes vers, comparés avec ceux de ton frere aîné, font bien voir que tu n'es qu'un cadet de Normandie.

VI.

GACON fit l'impromptu ſuivant, ſur le portrait de Thomas Corneille.

Voyant le portrait de Corneille,
Gardez-vous de crier merveille!
Et dans vos tranſports n'allez pas
Prendre ici Pierre pour Thomas.

JEAN-FRANÇOIS REGNARD, né à Paris l'an 1647, mort en 1709.

I.

L'INCLINATION que Regnard se sentit de bonne heure pour les voyages le conduisit en différentes contrées de l'Europe. A son retour d'Italie, il fut pris par deux Vaisseaux Corsaires, & conduit à Alger avec ses compagnons de disgrace. Comme il avoit toûjours aimé la bonne chere, il étoit un grand faiseur de ragoûts, & son adresse en ce genre, lui procura l'emploi de Cuisinier du maître entre les mains duquel il tomba. Ses manieres prévenantes, & son enjouement joints à sa bonne mine, le firent aimer des femmes favorites. Son maître ayant découvert ses intrigues, le livra à la Justice, pour être puni selon les lois, qui veulent qu'un Chré-

tien

tien trouvé avec une Mahométane, expie ſon crime par le feu, ou ſe faſſe Mahométan. Le Conſul de la Nation Françoiſe, qui avoit reçu depuis peu de tems une ſomme conſidérable pour le délivrer, ayant appris ce qui ſe paſſoit, interpoſa ſon autorité; & alla trouver le maître, qui d'abord ne voulut rien écouter. Mais le Conſul ne ſe rebutant pas, lui repréſenta que rien n'étoit plus trompeur que les apparences; que quand la choſe ſeroit vraie, il y auroit peu de gloire à lui de faire périr ſon Eſclave; que d'ailleurs en le perdant, il perdroit une ſomme conſidérable qu'il avoit à lui donner pour ſa rançon. Cette derniere raiſon fut plus forte que les autres. Le maître ſe laiſſa gagner, retira Regnard des mains du Divan, en avoüant qu'il l'avoit accuſé ſur un ſimple ſoupçon, & que ſon crime n'étoit confirmé par aucune preuve; & il le remit en liberté, après avoir reçu le prix dont il étoit convenu avec le Conſul.

II.

REGNARD dans un de ses voyages, voulut voir la Laponie. Il pénétra jusqu'à la Mer Glaciale, & l'on peut dire qu'il ne s'arrêta qu'où la terre lui manqua. Ce fut alors qu'il grava avec ses compagnons de voyage, sur une pierre & sur une piece de bois ces quatre vers.

Gallia nos genuit, vidit nos Affrica, Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem,
Casibus & variis acti terraque marique,
Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.

III.

REGNARD & Riviere Dufreni firent chacun à peu près dans le même tems une Comédie du Joüeur. Ces deux Auteurs s'accuserent réciproquement de plagiat; ce qui donna occasion à l'Epigramme suivante.

Un jour Regnard & de Riviere,

En cherchant un sujet que l'on n'eût point traité,
Trouverent qu'un joüeur feroit un caractere
Qui plairoit par sa nouveauté.
Regnard le fit en vers, & de Riviere en Prose.
Ainsi pour dire au vrai la chose,
Chacun vola son compagnon.
Mais quiconque aujourd'hui voit l'un & l'autre ouvrage,
Dit que Regnard a l'avantage,
D'avoir été le bon Larron.

IV.

DESPRE'AUX disoit de Regnard; qu'il n'étoit pas médiocrement plaisant. Qui ne se plait pas à Regnard, dit M. de Voltaire, n'est point digne d'admirer Moliere.



ALEXANDRE LAINEZ,
né dans le Haynault
mort en 1710.

I.

LAINEZ étoit de Chimay, où après quelques voyages il s'étoit réfugié. Comme il étoit pauvre, il y mena une vie assez retirée pendant deux ans; lorsqu'il en fut retiré par une aventure singuliere. M. l'Abbé Fautrier, homme de beaucoup d'esprit, Intendant du Haynault, faisant sa résidence à Maubeuge, reçut ordre de M. de Louvois, de faire ensorte d'arrêter quelques Libelles qui inondoient la Flandre, & d'en saisir s'il pouvoit les Auteurs. M. Fautrier apprit qu'il y avoit un homme à Chimay, qui étoit toûjours enfermé dans sa maison, occupé à écrire. Il s'y transporta avec un détachement de cinquante hommes, & y trouva

Lainez vêtu d'une mauvaiſe robe de chambre, & entouré de papiers. On les viſita, & on n'y trouva que d'agréables relations & des vers charmans. L'Intendant après cette lecture l'embraſſa, lui dit qu'il étoit déplacé, & lui propoſa de le ſuivre. Lainez lui dit nettement qu'il n'avoit point d'autre vêtement que ſa robe de chambre. Montez toûjours dans mon carroſſe répliqua l'Abbé, vous aurez avant trois jours des habits & tout ce qui vous ſera néceſſaire. Depuis ce jour-là, cet agréable Poëte fit les honneurs de l'Intendance.

II.

QUAND Lainez fut à Paris, il loüa une chambre, aux environs de l'Abbaye Saint Germain-des-Prés, que perſonne ne connoiſſoit. Quand on le ramenoit de jour ou de nuit, il ſe faiſoit toûjours deſcendre ſur le Pont-neuf vis-à-vis du cheval de bronze, d'où il regagnoit à pié ſon petit loge-

ment. On n'a jamais vû d'homme ſi idolâtre de ſa liberté.

III.

LAINEZ partageoit ſon tems entre la table&lesLivres.Un de ſes amis paroiſſant ſurpris un jour de le voir entrer après un repas de douze heures, à laBibliotheque du Roi, pour y reſter juſqu'au ſoir; le Poëte qui s'apperçut de ſon étonnement, lui dit, ce diſtique Latin, qu'il compoſa ſur le champ.

Regnat nocte calix, volvuntur Biblia mane
Cum Phæbo Bacchus dividit imperium.

IV.

LE Grand appétit de Lainez ſurprenoit ceux avec qui il mangeoit ſouvent. Un jour qu'il avoit dîné pendant cinq ou ſix heures; on lui demanda, le voyant un inſtant après ſe remettre à table, s'il n'avoit pas dîné? Il répondit: *Eſt-ce que mon eſtomac a de la mémoire?*

V.

LAINEZ amuſoit les gens de toute ſorte d'état, juſqu'à leur faire oublier leurs affaires & leur devoir. Il rencontra un matin ſon ami Moreau le Muſicien, qui paſſoit dans la rue S. Jacques, pour aller donner des leçons à quelques écoliers. Il lui dit : Entrons un moment à la Barre Royale, pour boire une bouteille d'un excellent vin nouvellement arrivé. Moreau accepta la partie ; & la bouteille étant bue, deſcendit pour en demander une autre. Il vit dans ce moment paſſer, à cheval, deux maîtres à danſer de ſa connoiſſance, qui alloient donner des leçons. Il les invite à venir boire un coup. Ces Meſſieurs mettent pied à terre, attachent leurs chevaux dans une petite cour, & montent à la chambre où étoit Lâinez. Ils furent ſi charmés de ſa converſation, que non-ſeulement ils déjeûnerent ; mais ils firent un repas qui dura juſqu'à ſix heures du ſoir, ayant oublié

& leurs écoliers & leurs propres chevaux, qui se débriderent enfin & entrerent dans la chambre de la servante, où ils défirent le lit & mangerent la paillasse.

VI.

MONSIEUR le Duc se promenant sur le parterre du Tibre à Fontainebleau, apperçut Lainez, & l'invita à souper avec lui. Il le remercia, en disant que cinq ou six personnes l'attendoient dans un cabaret, & que S. A. S. auroit sans doute mauvaise opinion de lui, si elle apprenoit qu'il eût manqué à ses amis.

VII.

LAINEZ récita chez Madame la Comtesse de Verrue, des vers tout à fait charmans. Un célebre Académicien, qui se trouva dans l'assemblée, croyant faire un compliment agréable au Poëte, lui dit : Pourquoi un homme de votre mérite, Monsieur, ne demande-t'il pas à être des nôtres ? Eh !

Monsieur, lui répartit-il d'un ton fier, qui seroit votre Juge ?

VIII.

COMME Lainez ne donnoit jamais copie de ses vers & qu'on les retenoit d'une maniere très-imparfaite; il disoit quelquefois : Je serai obligé de faire bâtir un Hôtel des Invalides, pour tous les vers qu'on m'estropie.

IX.

ON vint dire un jour à Lainez, qu'un homme d'esprit de sa connoissance avoit composé un Volume sur deux petits vers d'une de ses pieces, où après avoir parlé de ses occupations agréables & de ses plaisirs; il dit en parlant de lui sous la personne d'un aimable Epicurien.

> La débauche le fuit,
> La volupté le suit.

Lainez ayant appris l'usage que cette personne avoit fait de ces deux

vers ; répondit : *C'eſt un drole*, qui a pris une goutte de mon eſſence pour mettre dans un muid d'eau.

X.

APR'ES que Lainez eut reçu ſes Sacremens dans ſa derniere maladie ; le Prêtre à qui il s'étoit confeſſé fit emporter pendant la nuit une caſſette pleine de vers licentieux. Le moribon s'étant réveillé, cria au voleur, fit venir un Commiſſaire, dreſſa ſa plainte, fit rapporter la caſſette par le Prêtre même à qui il parla avec vivacité, & ſur le champ ſe fit tranſporter dans une chaiſe ſur la Paroiſſe ſaint Roch, où il mourut. Il avoit imaginé follement de ſe faire mener dans la plaine de Montmartre, & d'y mourir pour voir encore une fois lever le Soleil.

ESPRIT FLECHIER, né dans le Comtat Venaissin l'an 1632, mort en 1710.

I.

MONSIEUR le Duc de Montauzier, qui alloit aux eaux, demanda à M. de Caumartin, un homme de Lettres, qui pût l'amuser pendant son voyage. On lui donna l'Abbé Fléchier, & ils partirent. Le premier jour l'Abbé Fléchier applaudissoit à tout ce qu'avançoit M. de Montauzier, qui disoit tout bas & d'un air fâché : Voilà mes flateurs. Le lendemain l'Abbé Fléchier, qui avoit connu le caractere du Seigneur, ne cessa de le contredire. Sur cela M. de Montauzier prit du goût pour lui, & se chargea de sa fortune.

II.

MONSIEUR Fléchier s'étoit formé

un bon goût par ce qui auroit gâté un esprit moins juste que le sien. Il lisoit souvent les ouvrages de M. du Belay & les Sermonaires Italiens & Espagnols, mais seulement pour s'en divertir. Il les appelloit agréablement ses bouffons, & il avoüoit que le ridicule de ces Sermonaires lui avoit servi à épurer & à fortifier son goût pour le vrai; sans lequel il n'y a ni beauté ni force dans l'éloquence.

III.

LOUIS XIV dit à Fléchier en le nommant à l'Evêché de Nismes: Ne soyez pas surpris si j'ai récompensé si tard votre mérite: j'appréhendois d'être privé du plaisir de vous entendre, si je vous faisois Evêque.

IV.

MONSIEUR Fléchier étoit allé passer quelques jours chez Madame la Marquise de Toiras, à une lieue de

Nismes. Il la quitta pour aller Pontifier aux Fêtes de la Pentecôte, dans sa Cathédrale. Il ne faisoit que d'arriver lorsqu'on l'engagea d'aller annoncer à cette Dame, la perte qu'elle venoit de faire de son mari. Il la trouva au bas du degré, & après les complimens d'usage sur son retour, il lui demanda où elle alloit? A la Messe, répondit la Marquise: Vous êtes donc Chrétienne, Madame, répliqua le Prélat? Eh bien, ajoûta-t'il, le Marquis de Toiras a été tué à l'Armée. Allons prier Dieu pour le repos de son ame. Cette maniere ferme d'annoncer une mauvaise nouvelle, affermit extrêmement Madame de Toiras.

NICOLAS-BOILEAU DESPRÉAUX, né à Paris l'an 1636, mort en 1711.

I.

MONSIEUR Boileau le pere, parcourant un jour les caracteres de ses enfans, & surpris de la douceur, de la simplicité même qu'il croyoit remarquer dans Despréaux, disoit ordinairement de lui par une espece d'opposition aux autres, *que c'étoit un bon garçon qui ne diroit jamais mal de personne.*

II.

LE Roi ayant demandé un jour à M. Despréaux en quel tems il étoit né; ce Poëte lui répondit, que le tems de sa naissance, étoit la circonstance la plus glorieuse de sa vie : *Je suis venu au monde*, dit-il, *une année avant Votre Majesté, pour annoncer les merveil-*

les de son regne. Le Roi fut touché de cette réponse, & les Courtisans ne manquerent pas d'y applaudir. Despréaux s'est cru depuis engagé d'honneur à soûtenir un mot qu'il avoit dit en présence de toute la Cour, & qui avoit si bien réussi. C'est ce qui l'a obligé toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637.

III.

DESPRÉAUX faisoit ordinairement le second vers avant le premier. C'est un des plus grands secrets de la Poësie pour donner aux vers beaucoup de sens & de force. Il conseilla à Racine de suivre cette méthode, & il disoit à ce propos : Je lui ai appris à rimer difficilement.

IV.

DESPRÉAUX demanda & obtint en Cour de Rome, un bénéfice dont il joüit pendant huit ans, sans prendre l'habit Ecclésiastique, & sans se met-

tre trop en peine de faire un bon usage des revenus. M. le premier Président de Lamoignon, qui avoit beaucoup de probité & de religion, s'entretenant un jour avec lui, lui fit comprendre qu'en se conduisant comme il faisoit, il ne pouvoit garder ce bénéfice en sûreté de conscience. Despréaux le reconnut, & en fit sa démission entre les mains de l'Evêque de Beauvais. Il fit plus, il supputa ce qu'il en avoit retiré depuis le tems qu'il en joüissoit, & cette somme, qui se montoit environ à six milles livres, fut employée à des œuvres de charité.

V.

LORSQU'ON représenta à Boileau que s'il s'attachoit à la Satyre, il se feroit des ennemis qui auroient toûjours les yeux sur lui, & ne chercheroient qu'à le décrier : Eh bien, répondit-il : je serai honnête homme & je ne les craindrai point.

VI.

VI.

DESPRÉAUX étant chez un de ſes amis à la Campagne aux Fêtes de Pâques, s'alla confeſſer au Curé du lieu, qui avant d'entendre ſa confeſſion lui demanda quelles étoient ſes occupations ordinaires : De faire des vers, répondit Deſpréaux : Tant pis, dit le Curé, & quels vers ? Des ſatyres, ajoûta le Pénitent ; encore pis, répondit le Confeſſeur, & contre qui ? Contre ceux, répondit Deſpréaux, qui font mal les vers, contre les vices du tems, contre les ouvrages pernicieux, contre les Romans, contre les Opéra : Ah ! dit le Curé, il n'y a donc pas de mal ; & je n'ai plus rien à vous dire.

VII.

DESPRÉAUX excelloit au jeu des quilles qu'il aimoit, & il les abbatoit quelquefois toutes neuf d'un ſeul coup de boule. Il faut avoüer, diſoit-il à ce ſujet, que j'ai deux grands talens auſſi utiles l'un que l'autre à un Etat

& à la Société ; l'un de bien joüer aux quilles ; l'autre de bien faire des vers.

VIII.

LOUIS XIV ayant donné une pension de deux cens pistoles à Despréaux, peu de tems après qu'il eut publié ses Satyres ; un grand Seigneur, je crois que c'est M. de Montauzier, dit que bientôt le Roi, donneroit des pensions aux voleurs de grand chemin.

IX.

DESPRÉAUX allant toucher sa pension au Thrésor-Royal, remit son ordonnance à un Commis, qui y lisant ces paroles : *La pension que nous avons donnée à Despréaux, à cause de la satisfaction que ses ouvrages nous ont donnée*, lui demanda de quelle espece étoient ses ouvrages ? De maçonnerie, répondit-il ; je suis Architecte.

X.

DESPRÉAUX parlant d'un grand Ecrivain, dit : *Il plait à tout le monde*,

& ne ſauroit ſe plaire. Voilà, lui dit Moliere, en lui ſerrant la main, voilà la plus belle vérité que vous ayiez jamais dite. Je ne ſuis pas du nombre de ces eſprits ſublimes dont vous parlez ; mais tel que je ſuis, je n'ai rien fait en ma vie dont je ſois véritablement content. Santeuil penſoit bien autrement de ſes Poëſies. Il l'avoüa même à Deſpréaux, qui lui dit : Vous êtes donc le ſeul homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content de ſes ouvrages. Alors Santeuil flaté par le titre d'*homme extraordinaire*, & voulant faire voir qu'il n'étoit pas indigne de cet éloge, revint au ſentiment de Deſpréaux, & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement ſatisfait des ouvrages qu'il avoit compoſés.

X I.

QUAND M. Dubroceſſin ſut que Deſpréaux faiſoit une ſatyre ſur un feſtin, il tâcha de l'en détourner, diſant que ce n'étoit pas là un ſujet ſur

lequel il fallût plaisanter. *Choisissez plutôt les hyppocrites*, lui disoit-il sérieusement : *vous aurez pour vous tous les honnêtes gens : Mais pour la bonne chere, croyez-moi, ne badinez pas là-dessus.* M. Furcroix, célebre Avocat, s'avisa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans la satyre troisieme : mais cette plaisanterie ne plut point aux conviés ; & l'on dit alors que ces sortes de repas sont bons à décrire & non pas à donner.

XII.

DESPRÉAUX ayant appellé le Traiteur Mignot un empoisonneur, celui-ci porta sa plainte au Magistrat ; qui le renvoya, en lui disant ; que l'injure dont il se plaignoit n'étoit qu'une plaisanterie dont il devoit rire tout le premier. Cette raison bien loin de l'appaiser, ne fit qu'irriter sa colere. Il résolut de se faire justice lui-même. Pour cet effet il s'avisa d'un expédient tout nouveau. Mignot avoit la répu-

tation de faire d'excellens biſcuits, & tout Paris en envoyoit querir chez lui. Il ſut que l'Abbé Cotin avoit fait une ſatyre contre Deſpréaux leur ennemi commun. Mignot la fit imprimer à ſes dépens, & quand on venoit chercher du biſcuit, il l'enveloppoit dans la feuille qui contenoit la ſatyre imprimée, afin de la répandre dans le public; aſſociant ainſi ſes talens à ceux de l'Abbé Cotin. Quand Deſpréaux vouloit ſe réjoüir avec ſes amis, il envoyoit chercher des biſcuits chez Mignot, pour avoir la ſatyre de Cotin. Cependant la colere de Mignot s'appaiſa quand il vit que la ſatyre de Deſpréaux loin de le décrier, l'avoit rendu extrêmement célebre. En effet depuis ce tems-là, tout le monde vouloit aller chez-lui. Mignot a gagné du bien dans ſa profeſſion, & il faiſoit gloire d'avoüer qu'il a dû ſa fortune à Deſpréaux.

XIII.

UN homme de qualité porta un jour

un jugement ridicule devant Despréaux, & soûtint son avis avec beaucoup de hauteur. Despréaux ne voulant pas lui répondre d'une maniere qui pût l'offenser : *Vous savez bien que j'ai raison*, lui dit-il, *or dites-vous à vous-même, ce que vous me diriez si vous étiez à ma place.*

XIV.

LOUIS XIV voulant savoir quel étoit l'endroit de ses Poësies que Despréaux estimoit le plus; le Poëte après avoir inutilement prié le Roi de le dispenser de faire un pareil jugement, dit, que l'endroit dont il étoit le plus content, étoit la fin d'une Epître qu'il avoit pris la liberté d'adresser à Sa Majesté, & récita les quarante vers par lesquels finit cette Epître. Le Roi fut transporté. L'émotion parut dans ses yeux & sur son visage. *Voilà qui est très-beau*, dit-il, *cela est admirable; je vous louerois davantage si vous ne m'aviez pas tant loüé. Le Public donnera à vos Ouvrages les éloges qu'ils mé-*

ritent. Mais ce n'est pas assez pour moi de vous loüer ; je vous donne une pension de deux mille livres : j'ordonnerai à Colbert de vous la payer d'avance ; & je vous accorde le Privilége pour l'impression de tous vos Ouvrages.

XV.

UN ami de Despréaux voulant l'exhorter à produire son art Poëtique, lui disoit que le Public l'attendoit avec impatience. *Le Public*, lui répondit-il, *ne s'informera pas du tems que j'y aurai employé.* D'autres fois il disoit la même chose de la postérité.

XVI.

MADEMOISELLE de Lamoignon ne trouvoit pas bon que Despréaux fît des satyres, parce qu'elles blessent la charité : *Mais ne me permettriez-vous pas*, lui dit-il un jour, *d'en faire contre le Grand-Turc, ce Prince infidele, l'ennemi de notre Religion? Contre le Grand-Turc*, reprit Mademoiselle de Lamoignon, *c'est un Souverain, & il*

ne faut jamais manquer de respect aux personnes de ce rang. Mais contre le diable? repliqua Despréaux, *vous me le permettez bien: Non*, dit-elle, encore après un moment de réflexion, *il ne faut jamais dire du mal de personne.*

XVII.

DESPRÉAUX se trouva dans une compagnie de Dames où l'on parloit de la prise de Mons. Comme il se levoit pour sortir, une de ces Dames l'arrêta, & lui dit: Monsieur, vous ne sortirez point d'ici que vous ne nous ayez fait un quatrain sur cette nouvelle conquête de notre Grand Roi. Despréaux fit tout ce qu'il put pour s'en dispenser; mais voyant qu'il ne gagnoit rien, il lâcha ces quatre vers:

Mons étoit, disoit-on, pucelle,
Q'un Roi gardoit avec le dernier soin;
Louis le Grand en eut besoin:
Mons se rendit: vous auriez fait comme elle.

XVIII.

DESPRÉAUX disoit de son frere l'Abbé, dont le style étoit moins grave que les mœurs, que s'il n'avoit pas été Docteur de Sorbonne, il l'auroit été de la Comédie Italienne.

XIX.

LES grands hommes sont ceux qui apperçoivent le mieux leurs fautes, & qui se les pardonnent le moins. *Les critiques que je crains le plus*, disoit Despréaux, *sont celles que je me fais à moi-même.*

XX.

DESPRÉAUX disoit : comme les Marchands ont besoin de mettre des enseignes à leur boutique, un mauvais Peintre est bon à quelque chose ; mais un Poëte médiocre n'est bon à rien.

XXI.

LINIERE appellé l'Athée de Sen-

lis, ne réussissoit guere que dans des Chansons impies, ce qui fit que Despréaux lui dit un jour, qu'il n'avoit de l'esprit que contre Dieu.

XXII.

Un jour que Racine étoit à Auteuil chez moi, dit Despréaux, Tourreil y vint & nous consulta sur un endroit de Demosthene, qu'il avoit traduit de cinq ou six façons toutes moins naturelles & plus guindées les unes que les autres. *Ah le bourreau, il fera tant qu'il donnera de l'esprit à Demosthene,* me dit Racine tout bas.

XXIII.

Un Ecclésiastique parlant un jour à Despréaux contre la multiplicité des Bénéfices, lui disoit : Se peut-il, que tels & tels qui passent pour de si habiles gens & qui effectivement le sont, puissent s'aveugler aussi malheureusement qu'ils le font ? A moins de s'inscrire en faux contre la Doctrine des Apôtres, & contre les décisions des

Conciles, ne ſavent-ils pas quel péril eſt attaché à la multitude des Bénéfices? J'ai pris les Ordres Sacrés, & je ſuis ſans vanité d'une des premieres maiſons de la Tourraine; il y a une eſpece d'obligation à un honnête homme de ſoûtenir ſa naiſſance; mais je vous proteſte, que ſi je puis parvenir à une Abbaye, ne fût-elle, que de mille écus, elle fixera mon ambition, & qu'il n'y aura aucun appas qui puiſſe ébranler la réſolution que je fais. Quelque tems-après il s'en préſenta une de ſept mille livres de rente que ſon frere demanda, & il l'obtint. L'Hyver ſuivant il s'en préſenta une autre de huit mille qu'il obtint encore. Pendant qu'il avoit le vent en poupe, un Prieuré ſimple de ſix mille livres de rente étant encore venu à vaquer, il le ſollicita avec tant d'empreſſement, qu'il trouva moyen de l'avoir. Deſpréaux lui voyant accumuler tant de Bénéfices conſidérables l'un ſur l'autre, lui rendit viſite & lui dit: M. l'Abbé, qu'*eſt devenu ce tems de candeur & d'in-*

nocence où vous trouviez la multiplicité des Bénéfices si dangereuse? Ah! Monsieur, lui répondit-il, *si vous saviez que cela est bon pour vivre! Je n'en doute point*, répliqua Despréaux, *que cela ne soit bon pour vivre: mais pour mourir, Monsieur l'Abbé, pour mourir.*

XXIV.

MONSIEUR de Seignelai entreprit un jour Despréaux sur une matiere de Poësie. Après avoir harcelé le Poëte par plusieurs raisons qui n'étoient pas trop fortes; croyant l'avoir mis au pié du mur, il lui dit avec un soûrire amer & dédaigneux: *Répondez, répondez à cela.* Comme Boileau vit que la chose étoit poussée avec hauteur, il eut le courage de dire: *Monsieur, j'ai toûjours fait ma principale étude de la Poëtique: tout le monde convient même que j'en ai écrit avec quelque succès; si vous voulez que je vous réponde, il faut que vous consentiez que je vous instruise au moins trois jours de suite.* Après cela le Poëte lui décocha

ſix préceptes des plus importans d'Ariſtote. Le Miniſtre ſe ſentit battu. Toute la compagnie rioit dans l'ame; & Racine en ſortant dit à Deſpréaux : *O le brave homme que vous êtes ! Achille en perſonne n'auroit pas mieux combattu que vous.*

XXV.

MONSIEUR le Maréchal de la Feuillade montra à Deſpréaux quelques vers que celui-ci n'approuva pas ; vous êtes bien délicat, lui dit ce Seigneur, de ne pas approuver une Poëſie que le Roi & Madame la Dauphine ont trouvée excellente. Je ne doute point, reprit Deſpréaux, que le Roi ne ſoit très-expert à prendre des Villes & à gagner des Batailles. Je doute encore auſſi peu que Madame la Dauphine ne ſoit une Princeſſe pleine d'eſprit & de lumieres : mais avec votre permiſſion, M. le Maréchal, je crois me connoître en vers auſſi bien qu'eux. Là-deſſus le Maréchal accourt chez le Roi, & lui dit d'un air vif & im-

pétueux : Sire, n'admirez-vous pas l'insolence de Despréaux, qui dit se connoître en vers un peu mieux que Votre Majesté ? Oh ! pour cela, répondit le Roi, je suis fâché d'être obligé de vous dire que Despréaux a raison.

XXVI.

DESPRÉAUX caractérisoit un homme qui parloit fort lentement, en disant : *Les oui & les non sont longs quand il les prononce, & ces deux monossillabes deviennent des périodes dans sa bouche.* Le Maréchal de Grammont prétendoit que c'étoit ce que Despréaux avoit dit de mieux en sa vie.

XXVII.

UN homme de fort bon esprit, mais qui n'avoit point de lettres, disoit un jour devant Despréaux, qu'il aimeroit mieux savoir faire la barbe que de savoir faire un bon Poëme. Qu'est-ce que des vers, disoit-il, & où cela mene-t'il ? C'est en cela, reprit Des-

préaux, que j'admire la Poësie, que n'étant bonne à rien, elle ne laisse pas de faire les délices des hommes intelligens.

XXVIII.

DESPRÉAUX suivit le Roi durant la Campagne de Gand. S'étant trouvé en marche avec M. le Duc, fils du grand Condé, ce Prince lui dit : En vérité les hommes sont bien fous de courir après la gloire, qui, dans le fond n'est qu'une chimere & de laquelle on ne joüit proprement qu'après la mort. D'ailleurs, ajoûta-t'il, quel est l'homme qui puisse se flater d'arriver jusqu'à la renommée d'Alexandre ? C'est un nom qui a effacé & qui effacera toûjours les plus grands noms. En connoissez-vous aucun qui ait jetté autant d'éclat parmi les hommes ? oui, Monseigneur, répondit Despréaux, & c'est Socrate. Le Philosophe, quoiqu'il n'ait rien écrit, marche de pair pour la réputation avec le conquérant. Là-dessus M. le Duc appelle

malicieusement un Laboureur, & lui demande s'il connoissoit Alexandre? *Oui da, Monseigneur, m'est avis que c'étoit un grand Roi. Et Socrate quel homme étoit-ce?* Le Paysan sécoüa la tête, sur quoi M. le Duc croyoit avoir gagné; mais Despréaux dit qu'il en appelloit à un autre Villageois.

XXIX.

DESPRÉAUX ne mangeoit nulle part, pas même chez ses meilleurs amis sans en être prié. Il disoit que la fierté du cœur étoit l'attribut des honnêtes gens; mais que la fierté d'airs & de manieres ne convenoit qu'à des sots.

XXX.

DE toutes les Epigrammes qui ont jamais été faites, Despréaux estimoit le plus celle-ci.

Cy git, ma femme. Ah! qu'elle est bien
Pour son repos & pour le mien.

XXXI.

MONSIEUR Puimorin étant invité à un grand repas par deux Juifs fort riches, alla à midi chercher son frere Desspréaux, & le pria de l'accompagner, l'assûrant que ces Messieurs seroient charmés de le connoître. Desspréaux qui avoit quelques affaires lui dit qu'il n'étoit pas en humeur de s'aller réjoüir : Puimorin le pressa avec tant de vivacité, que Desspréaux perdant patience, lui dit d'un ton colere : *Je ne veux point aller manger chez des coquins qui ont crucifié Notre Seigneur. Ah! mon frere*, s'écria Puimorin en frappant du pié contre terre, *pourquoi m'en faites vous souvenir, lorsque le dîner est prêt, & que ces pauvres gens m'attendent?*

XXXII.

LE grand Condé rassembloit souvent à Chantilli les gens de Lettres, & se plaisoit à s'entretenir avec eux de leurs Ouvrages dont il étoit bon

juge. Lorſque dans ces converſations littéraires, il ſoûtenoit bonne cauſe, il parloit avec beaucoup de grace & de douceur, mais quand il en ſoûtenoit une mauvaiſe, il ne falloit pas le contredire ; ſa vivacité devenoit ſi grande, qu'on voyoit bien qu'il étoit dangereux de lui diſputer la victoire. Le feu de ſes yeux étonna une fois ſi fort Deſpréaux dans une diſpute de cette nature, qu'il céda par prudence, & dit tout bas à ſon voiſin : *Doreſnavant je ſerai toûjours de l'avis de M. le Prince quand il aura tort.*

XXXIII.

BOILEAU aimoit la ſociété, & étoit très-exact à tous les rendés-vous : *Je ne me fais jamais attendre*, diſoit-il, *parce que j'ai remarqué que les défauts d'un homme ſe préſentent toûjours aux yeux de celui qui l'attend.*

XXXIV.

BARBIN le Libraire, s'étoit fait une fête de donner à dîner à Deſpréaux

dans une maiſon de Campagne très-petite, mais dont il faiſoit ſes délices. Après le dîner, il le mena admirer ſon Jardin qui étoit très-orné, mais fort petit comme la maiſon. Deſpréaux après en avoir fait le tour, appelle ſon Cocher & lui ordonne de mettre ſes Chevaux. *Eh! pourquoi donc*, lui dit Barbin, *voulez-vous vous en retourner ſi promptement?* *C'eſt*, répondit Deſpréaux, *pour aller prendre l'air à Paris.*

XXXV.

DESPRÉAUX eut un jour une diſpute fort vive avec ſon frere le Chanoine, qui lui donna un démenti d'une maniere aſſez dure. Les amis communs voulurent mettre la paix, & l'exhorterent à pardonner à ſon frere. *De tout mon cœur*, répondit-il, *parce que je me ſuis poſſédé & que je ne lui ai dit aucune ſottiſe. S'il m'en étoit échappé une je ne lui pardonnerois de ma vie.*

XXXVI.

DANS les disputes littéraires qui s'élevoient à l'Académie, Despréaux ne trouvoit pas ordinairement le grand nombre pour lui, parce qu'il étoit environné de Confreres peu disposés à être de son avis. Un jour cependant il fut victorieux, & quand il racontoit cette victoire, il ajoûtoit en élévant la voix : Tout le monde fut de mon avis, ce qui m'étonna, car j'avois raison & c'étoit moi.

XXXVII.

DESPRÉAUX n'étoit pas Satyrique dans la conversation, ce qui faisoit dire à Madame de Sévigné, qu'il n'étoit cruel qu'en vers.

XXXVIII.

DESPRÉAUX lisoit parfaitement ses vers, & étoit attentif en les lisant à la contenance de ses Auditeurs, pour apprendre de leurs yeux les endroits qui les frappoient davantage. Il eut

un jour dans M. le premier Président de Harlai, un Auditeur immobile, qui après la lecture de la piece, dit froidement: Voilà de beaux vers. La critique la plus vive l'eût moins irrité que cet éloge.

XXXIX.

L'EPITRE sur la Fausse honte, est adressée à M. Arnaud. Le Poëte qui se levoit ordinairement fort tard, étoit encore au lit la premiere fois qu'il la récita à ce Docteur. Quand il en fut venu à ce vers.

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Il le récita d'un ton léger & rapide, comme il doit être récité pour exprimerla rapidité du tems qui s'enfuit. Le grave M. Arnauld frappé de la légereté de ce vers, se leva brusquement de son siége, & marchant fort vîte dans la chambre comme un homme qui fuit, il redit plusieurs fois.

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Ce vers est traduit de Perse, qui avoit dit :

Fugit hora : hoc quod loquor inde est.

XL.

QUAND on annonça à Despréaux qu'il avoit été choisi pour écrire l'Histoire du Roi avec de bons appointemens, il dit : Quand je faisois le métier de satyrique que j'entendois assez bien ; on me menaçoit de coups de bâton, à présent on me donne une pension pour faire le métier d'Historien, que je n'entens point.

XLI.

LE Roi disoit un jour à Despréaux ; quel est un Prédicateur qu'on nomme le Tourneux ? On dit que tout le monde y court. Est-il si habile ? Sire, répondit Despréaux, votre Majesté sait qu'on court toûjours à la nouveauté.

C'eſt un Prédicateur qui prêche l'Evangile. Le Roi lui demanda d'en dire ſérieuſement ſon ſentiment. Il répondit : Quand il monte en Chaire, il fait ſi peur par ſa laideur, qu'on voudroit l'en voir ſortir, & quand il a commencé à parler on craint qu'il n'en ſorte.

XLII.

LORSQUE Deſpréaux avoit donné au Public un nouvel ouvrage ; & qu'on venoit lui dire que les critiques en parloient fort mal. Tant mieux, répondoit-il, les mauvais ouvrages ſont ceux dont on ne parle pas.

XLIII.

QUOIQUE Deſpréaux aimât ſa maiſon d'Auteuil, & qu'il n'eût point beſoin d'argent ; M. le Verrier lui perſuada de la lui vendre, en l'aſſûrant qu'il y feroit toûjours le maître, & lui faiſant promettre qu'il s'y conſerveroit une chambre qu'il viendroit ſouvent occuper. Quinze jours après

la vente il y retourna, entre dans le jardin, & n'y trouvant plus le berceau, ſous lequel il avoit coûtume d'aller rêver ; appelle Antoine & lui demande où eſt ſon berceau ? Antoine lui répond qu'il a été détruit par ordre de M. le Verrier. Deſpréaux après avoir rêvé un moment, remonte dans ſon carroſſe, en diſant : Puiſque je ne ſuis plus le maître ici ; qu'eſt-ce que j'y reviens faire ? Il n'y revint plus.

XLIV.

Le diſcours que Deſpréaux prononça lorſqu'il fut reçu à l'Académie Françoiſe, ne fut pas trouvé bon, ce qui donna occaſion à l'Epigramme ſuivante.

Boileau nous dit dans ſon Ecrit,
Qu'il n'eſt pas né pour l'éloquence ;
Il ne dit pas ce qu'il en penſe :
Mais je penſe ce qu'il en dit.

XLV.

DESPRE'AUX demandant un jour à Chapelle, ce qu'il penſoit de ſes ouvrages. *Tu es un bœuf qui fais bien ton ſillon*, répliqua cet ingénieux débauché.

XLVI.

DESPRE'AUX qui ne cherchoit qu'à donner un coup de dent à Liniere, diſoit que la meilleure action que Liniere eût faite en ſa vie, étoit d'avoir bû toute l'eau d'un bénitier, parce qu'une de ſes maîtreſſes y avoit trempé le bout du doigt.

XLVII.

LORSQUE Charles XII. Roi de Suede, lut l'endroit de la premiere Epître de Deſpréaux, où Alexandre eſt traité d'enragé; il déchira le feuillet avec indignation.

XLVIII.

LA compagnie qui ſuivoit le Con-

voi de Despréaux fut fort nombreuse ; ce qui étonna une femme du peuple, qui dit tout haut : Il avoit bien des amis ; on assûre cependant qu'il disoit du mal de tout le monde.

XLIX.

ROBIN Poëte Languedocien, qui a fait quelques ouvrages très-ingénieux, est Auteur de l'Epigramme suivante.

Ce critique fameux qu'on appelloit Boileau,
Pour le droit qu'il avoit de boire en l'hypocrene,
Comme dans les eaux de la seine ;
Repose avec sa muse au creux de ce tombeau.
Mais quand nos vœux pourroient le placer près des Anges,
En disant pour son ame un seul *De profundis*.
Passant, que feroit-il étant en Paradis !
Où l'on n'est occupé qu'à chanter des loüanges ?

L.

UN Ecrivain qui a beaucoup d'eſprit voudroit que tous ceux qui ſont tentés de faire des vers euſſent devant eux un portrait de Deſpréaux avec cette Inſcription.

Tel fut notre grand Satyrique.
Quiconque à la rime s'applique,
Doit avoir un portrait ſi beau ;
Et pour mieux ſe tenir en garde,
Ecrire au-deſſous du tableau,
Rimeur, Deſpréaux te regarde.

RICHARD SIMON.
né à Dieppe l'an 1638,
mort en 1712.

I.

MONSIEUR Simon, ayant toûjours retardé lorſqu'il étoit chez les Peres de l'Oratoire à prendre la Prêtriſe, à cauſe de ſes grandes & pro-

fondes études, fut enfin obligé pour obéir à ſon Général, de partir de ſa maiſon de Julli en Brie, & de ſe rendre à Meaux, pour ſe faire ordonner aux Quatre-Temps. Il y arriva après l'examen environ ſur le midi avec deux de ſes Confreres. M. de Ligni, alors Evêque du Dioceſe, voyant arriver ces Peres à une heure indue, s'imagina que c'étoient des ignorans, qui vouloient le ſurprendre. Dans cette penſée il recommanda à un de ſes Examinateurs, qu'il avoit retenu à dîner, de ne les pas épargner. Le ſignal donné, après les civilités ordinaires, l'Examinateur s'attachant à M. Simon, comme à celui de la troupe dont il ſe défioit le moins: lui dit d'un ton grave: Je ne vous demanderai pas ſi vous ſavez du Latin: je ſai qu'on l'enſeigne chez-vous avec réputation, & ſelon la méthode nouvelle, & que vous avez des Ecoles, qui, étant exemptes de Pédantiſme, donnent de la jalouſie à beaucoup d'autres. Quoi qu'il en ſoit, Horace aura toûjours ſes difficultés:

Expliquez-moi sa premiere satyre, ajoûta-t'il, en lui présentant le Livre. M. Simon s'en étant tiré en galant homme, l'Examinateur lui dit : & de la Philosophie, vous en avez bonne provision. M. Simon qui l'enseignoit actuellement, lui répondit avec modestie ; que pour la Philosophie il l'étudioit encore tous les jours. Là-dessus l'Examinateur lâche un argument captieux. M. Simon le reçoit de bonne grace, le fend en deux par un subtil *distinguo*, & se sauve par la breche. Vous avez de la Philosophie, lui dit l'Examinateur, donnez-vous seulement de garde d'une certaine Philosophie carthésienne, bourrue & insensée, qui empoisonne bien des gens. Je suis Péripatéticien pour la vie, lui dit M. Simon en soûriant : & moi pour de l'argent, répliqua l'Examinateur. Ce n'est pas, poursuivit-il, que si Descartes avoit écrit en Grec d'un style obscur, & qu'il fût ancien de deux mille ans, ses principes n'étant lus ni entendus de personne, au-

roient plus d'Approbateurs que présentement qu'il est lu & entendu de tout le monde : mais cela à part, vous savez de la Théologie ? Je n'en doute pas ; vos premiers Peres étoient tous Docteurs & grands Théologiens, & un Prêtre de l'Oratoire sans Théologie seroit moins qu'un Cordelier sans Latin. Ce mot dit avec gaieté, l'Examinateur jette M. Simon sur les questions du tems, & veut tenter sa Foi ; mais le trouvant Orthodoxe & nullement Janseniste, il abandonna ces questions épineuses pour quelque chose de plus solide. On trouve assez, s'écria-t'il, de Philosophes & de Théologiens dans l'état Ecclésiastique, mais on ne voit pas qu'on s'y applique aux Langues Orientales, & qu'on lise l'Ecriture Sainte dans sa source. Ah ! quelles délices, Monseigneur, ajoûta-t'il, en s'adressant au Prélat, de lire les Livres Sacrés en eux-mêmes, & que la Langue Hébraïque a de douceurs & de charmes pour les Savans ! Le Prélat baissant un peu les yeux,

repartit : Je l'ai oüi dire de la sorte à Messieurs de Muys & de Flavigni, qui étoient de très-doctes Hébraïsans. L'Examinateur revenant à M. Simon, lui demanda ; s'il n'avoit pas de goût pour cette belle Langue ? M. Simon à qui l'eau en venoit à la bouche, lui répondit qu'il en savoit les Elémens, & qu'au reste il avoit eu toute sa vie un grand attachement à la lecture des Livres Sacrés. Que vous me réjoüissez, reprit l'Examinateur, & qu'il se trouve peu de gens d'un esprit aussi droit & aussi bien tourné que le vôtre ! Allez, puisque c'est ainsi : je ne vous cacherai pas ce que je fais là-dessus. *Sermonem habes non publici saporis, & quod rarissimum est, amas bonam mentem, non fraudabo te arte secreta.* Cependant dites-moi, comment la Génese s'appelle en Hébreu, *Hebraïce*, dit M. Simon, c'est *Beresiht*. La carriere ouverte, on entre en matiere, le combat se donne : on s'échauffe de part & d'autre : on crie à pleine tête : on cite les Polyglottes, les Rab-

bins Anciens & Modernes. L'Examinateur étourdi d'une érudition si profonde, ne resiste qu'à demi. M. Simon le presse, le pousse & ne lui fait point quartier. L'Examinateur chancelle, bronche & tombe. M. Simon le foule aux piés, le déchire & le bat à terre. Le Prélat qui mouroit de rire, prenoit plaisir à faire durer le combat. Le Maître-d'Hôtel ennuyé de la dispute murmuroit, & disoit tout bas, qu'on avoit servi & que la Bisque réfroidissoit. Enfin M. de Ligni, prenant pitié du vaincu si bien froté par le victorieux, donna sa bénédiction à M. Simon, l'asSûrant que le lendemain il donneroit l'Ordre à lui & à ses Confreres sans d'autre examen. Cela dit, le Prélat se mit à table, l'Examinateur s'approcha du feu pour essuyer sa sueur, M. Simon riant dans sa barbe, se retira au Logis avec sa compagnie.

II.

Il y avoit déjà quelque tems que M.

M. Simon étoit retourné à Dieppe, & qu'il y vivoit dans une retraite d'autant plus grande que son humeur étoit ennemie du bruit & du fracas, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. M. de la Martiniere nous instruit de ce qui en fut l'occasion. Il avoit avec lui des amas considérables d'observations sur l'Ecriture Sainte. L'Intendant à qui on l'avoit rendu suspect l'ayant fait venir, le questionna sur les ouvrages auxquels il travailloit; & soit sans dessein, soit par quelque raison particuliere, lâcha quelques paroles qui firent croire à M. Simon qu'on vouloit se saisir de ses papiers sous prétexte de les examiner. Dans le trouble où cette crainte le jetta, il remplit de ces papiers plusieurs gros tonneaux, & les ayant fait rouler durant la nuit dans une prairie par dessus les murs de la Ville, qui sont fort bas de ce côté là, il y mit le feu, & les reduisit en cendres, sans avoir fait part de son dessein à ses amis; qui auroient sans doute trouvé de meilleurs moyens

de ſauver ces écrits des recherches qu'il appréhendoit. Le regret d'une perte ſi conſidérable pour lui, & l'agitation où il avoit été en prenant & en exécutant une pareille réſolution, lui cauſerent une fievre qui le conduiſit au tombeau.

III.

MONSIEUR Simon avoit écrit à la tête du Schiſme des Grecs, par le P. Maimbourg : *Peu d'étoffe, beaucoup de broderie.*

NICOLAS MALEBRANCHE, né à Paris l'an 1638, mort en 1715.

I.

LE Pere Malebranche s'appliqua à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, par le conſeil du Pere Lecointe, Auteur des Annales de l'Egliſe de France : mais les faits ne ſe lioient point dans ſa

tête les uns aux autres : ils ne faisoient que s'effacer mutuellement, & un travail inutile produisit bientôt le dégoût. Le Pere Simon voulut attirer à la critique ce Déserteur de l'Histoire, & le P. Malebranche entra sous sa conduite dans cette nouvelle carriere peu différente de l'autre. Aussi n'y faisoit-il pas encore de grands progrès. Un jour comme il passoit dans la rue S. Jacques, un Libraire lui présenta le Traité de l'Homme de Descartes, qui venoit de paroître. Il avoit 26 ans, & ne connoissoit Descartes que de nom & par quelques objections de ses cahiers de Philosophie. Il se mit à feuilleter le Livre, & fut frappé comme d'une lumiere qui en sortit toute nouvelle à ses yeux. Il entrevit une science dont il n'avoit point d'idée, & sentit qu'elle lui convenoit. La Philosophie Scholastique qu'il avoit eu tout le loisir de connoître, ne lui avoit point fait en faveur de la Philosophie en général, l'effet de la simple vûe d'un volume de Descartes ; la sympathie

n'avoit point joüé, l'unisson n'y étoit point : cette Philosophie ne lui avoit point paru une Philosophie. Il acheta le Livre, le lut avec empressement, &, ce qu'on aura peut-être peine à croire, avec un tel transport qu'il lui en prenoit des battemens de cœur, qui l'obligeoient quelquefois d'interrompre sa lecture ; il abandonna donc absolument toute autre étude pour la Philosophie de Descartes. Quand ses confreres & ses amis, les Historiens & les Critiques à qui tout cela paroissoit bien creux, lui en faisoient des reproches, il leur demandoit si Adam n'avoit pas eu la science parfaite ; & comme ils en convenoient selon l'opinion commune des Théologiens, il leur disoit que la science parfaite n'étoit donc pas la critique ou l'Histoire, & qu'il ne vouloit savoir que ce qu'Adam avoit su.

II.

MONSIEUR Arnauld ayant publié quelques ouvrages contre le Pere

Malebranche, celui-ci publia un petit traité dans lequel il prétendoit démontrer que le Docteur n'avoit fait aucun des Livres qui avoient paru sous son nom, contre le Pere Malebranche. Pour cela il n'avoit, disoit-il, besoin que d'une seule supposition, qui est que M. Arnauld a dit vrai lorsqu'il a protesté devant Dieu qu'il avoit toûjours eu *un desir sincere de bien prendre les sentimens de ceux qu'il combattoit, & qu'il s'étoit toûjours fort éloigné d'employer des artifices pour donner de fausses idées de ces Auteurs & de leurs Livres.*

Cela supposé, les preuves sont victorieuses: des Passages du Pere Malebranche manifestement tronqués, des sens mal rendus avec un dessein visible, des artifices trop marqués pour être involontaires, démontrent que celui qui a fait le serment n'a pas fait les Livres.

III.

LE Pere Malebranche s'entrete-

noit avec Desſpréaux de la diſpute avec M. Arnauld ſur les idées, & prétendoit que M. Arnauld ne l'avoit jamais entendu. Eh! qui donc mon Pere, réprit Desſpréaux, voulez-vous qui vous entende?

IV.

LE Pere Malebranche, répondit à ceux qui le preſſoient de répondre aux Journaliſtes de Trévoux qui l'avoient attaqué : Je ne diſpute point avec des gens qui font un Livre toutes les ſemaines ou tous les mois.

V.

IL ne venoit point d'Etrangers ſavans à Paris, qui ne rendiſſent leurs hommages au Pere Malebranche. On dit que des Princes Allemands y ſont venus exprès pour lui; & dans la guerre du Roi Guillaume, un Officier Anglois priſonnier ſe conſoloit de venir à Paris; parce qu'il diſoit avoir toûjours eu envie de voir le Roi Loüis XIV. & le Pere Malebranche.

VI.

Le Pere Malebranche dans ses réflexions sur la prémotion Physique, la représente par une comparaison aussi concluante peut-être & certainement plus touchante que tous les raisonnemens Métaphysiques. Un ouvrier, dit-il, a fait une statue dont la tête, qui se peut mouvoir par une charniere, s'incline respectueusement devant lui, pourvû qu'il tire un cordon. Toutes les fois qu'il le tire il est fort content des hommages de sa statue ; mais un jour qu'il ne le tire point, elle ne le salue point, & il la brise de dépit.

FRANÇOIS SALIGNAC DE LA MOTTE FENELON, *né en Périgord l'an 1651, mort en 1715.*

I.

PERSONNE n'aimoit plus sa Patrie que M. de Fenelon, mais il ne pouvoit souffrir qu'on en cherchât les intérêts en violant les droits de l'humanité, ni qu'on l'exaltât en dégradant le mérite des autres Peuples. *J'aime mieux ma famille, disoit-il, que moi-même : J'aime mieux ma Patrie que ma famille : mais j'aime encore mieux le genre humain que ma Patrie.*

II.

MONSIEUR de Fenelon parloit toûjours avec estime & modération de ses adversaires. Un jour que je causois avec lui des Auteurs Anglois, dit M. de

Ramſai, il me demanda quel étoit le caractere de Lotie: Je définis ce Philoſophe, & conclus par ce trait. *En un mot c'étoit un homme comme M. de Meaux. La pénétration de ſon eſprit, n'égaloit pas l'étendue de ſa ſcience: il avoit une grande ſuperficie, mais peu de profondeur.* M. de Cambray me reprit avec une ſévérité paternelle, me fit l'éloge de M. de Meaux, & tâcha de me perſuader que ce Prélat avoit non-ſeulement une érudition immenſe, mais un eſprit capable de tout approfondir & d'atteindre à tout.

III.

MONSIEUR de Fenelon recevoit les Etrangers tout auſſi-bien que les François. Il prenoit plaiſir à les entretenir des mœurs, des Loix, du Gouvernement, des grands Hommes de leur Pays. Il ne leur faiſoit jamais ſentir ce qui leur manquoit dans la délicateſſe des mœurs Françoiſes. Au contraire il diſoit ſouvent: *La politeſſe eſt de toutes les Nations; les manieres de l'expliquer*

ſont différentes, mais indifférentes de leur nature.

IV.

LE Pape Innocent XII. qui eſtimoit infiniment M. de Fenelon, fut moins ſcandaliſé du Livre des maximes des Saints, que de la chaleur de quelques Prélats qui en pourſuivoient la condamnation. Il leur écrivit : *Peccavi exceſſu amoris divini ; ſed vos peccaſtis defectu amoris proximi.* Fenelon a péché par trop d'amour divin ; vous autres par trop peu d'amour pour le prochain.

V.

ON avoit envoyé exprès de Paris à Cambray un homme ſavant, qui, ſous prétexte de rendre viſite à M. l'Archevêque, devoit examiner de près ſa conduite, la critiquer en tout, & en fairel e rapport. Cet homme reſta pluſieurs mois à Cambray, & fut à la fin tellement pénétré du mérite de ce Prélat, de ſes manieres affables & de

ſa conduite édifiante ; qu'un jour parlant à M. de Cambray, il lui avoüa fondant en larmes, le myſtere odieux de ſon voyage, & retourna à Paris rempli d'horreur pour ceux qui vouloient rendre cet Archevêque ſuſpect.

VI.

MONSIEUR de Fenelon étoit encore plus aimé, plus admiré, dans les Pays Etrangers qu'en France. Durant la ſanglante & malheureuſe guerre de 1701 ; le Prince Eugene & le Duc de Malbourough le prévenoient par toutes ſortes de politeſſes. Ils envoyoient des détachemens pour garder ſes prairies & ſes blés. Ils firent même tranſporter & eſcorter juſqu'à Cambray ſes grains, de peur qu'ils ne fuſſent enveloppés par les fourageurs de leur Armée. Lorſque les partis ennemis apprenoient qu'il devoit faire quelque voyage dans ſon Dioceſe, ils lui mandoient qu'il n'avoit pas beſoin d'eſcorte Françoiſe,

& qu'ils l'escorteroient eux-mêmes. Les hussards même des troupes Impériales lui rendoient ce service : tant la vraie vertu a d'empire sur les esprits.

VII.

MONSIEUR Cousin Approbateur banal, approuva le Thélémaque comme fidelement traduit du Grec.

VIII.

UN ivrogne après avoir lû le Thélémaque disoit : Je suis aussi charmé que si j'avois bû dix rasades de vin.

IX.

UN plaisant fit pour M. de Fenelon l'Epitaphe suivante.

Cy gît, qui deux fois se damna,
L'une pour Molinos, l'autre pour Molina.

X.

UN Philosophe bel esprit disoit,

il y a quelques années : Que la guerre étoit passée de mode ; que nous ne la verrions de long-tems en Europe, & que c'étoit le Thélémaque que tous les Princes & leurs Ministres avoient lû qui en avoient dégoûté pour toûjours le genre humain. Il ajoûtoit, que si les Turcs & les Persans continuoient à se battre ; c'est qu'ils ne connoissoient pas le Thélémaque.

JACQUES SAUVEUR, né à la Fleche l'an 1653, mort en 1716.

I.

MONSIEUR Sauveur est le premier qui ait tiré la Géométrie de l'obscurité, & qui l'ait mise à la mode, quoiqu'il n'eût aucun talent pour parler. Un jour qu'il entretenoit M. le Prince, sur ces matieres en présence de deux autres Savans, ils lui couperent la parole, fatigués de sa

difficulté à s'exprimer, & se mirent à expliquer ce qu'il avoit entrepris. Quand ils eurent fini, M. le Prince leur dit : Vous avez cru que Sauveur ne s'entendoit pas bien, parce qu'il parle avec peine ; mais je le suivois & l'entendois parfaitement. Vous m'avez parlé beaucoup plus éloquemment que lui ; mais je ne vous ai pas compris ; & peut-être ne vous compreniez-vous pas vous-même.

II.

MONSIEUR Sauveur a été marié deux fois. Il prit à la premiere, une précaution assez singuliere. Il ne voulut point voir celle qu'il devoit épouser, jusqu'à ce qu'il eût été chez un Notaire, faire rédiger par écrit les conditions qu'il demandoit. Il craignoit de n'en être pas assez le maître après avoir vû. La seconde fois il étoit plus aguerri.

III.

MONSIEUR Sauveur n'étoit pas

trop prévenu en faveur de la ſcience où il excelloit; & il diſoit ordinairement, que ce qu'un homme peut en Mathématique, un autre le pouvoit

---

GASPARD ABEILLE,
né à Cuers en Provence l'an 1648, *mort en* 1718.

I.

L'ABBE' Abeille étoit un des hommes les plus agréables & les plus répandus de ſon tems. Il arriva une aventure des plus ſingulieres à ſa Tragédie *d'Argelie*, la premiere qu'il ait donnée. Deux Princeſſes parurent d'abord ſur le Théatre. La premiere ouvrit la ſcene par ce vers.

Vous ſouvient-il, ma ſœur, du feu Roi notre pere.

Malheureuſement la ſeconde Actrice, reſta un peu de tems ſans ré-

pondre. Un plaisant du Parterre prit la parole, & dit tout haut :

Ma foi s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guere.

Ce qui occasionna de si grands éclats de rire qu'il ne fut pas possible aux Comédiens de continuer la piece. Des gens fort instruits prétendent que cette Anecdote est fausse.

II.

L'ABBÉ Abeille a fait une Tragédie de Caton, qui étoit si fort au gré du Prince de Conti qu'il disoit : que si le Caton d'Utique ressuscitoit, il ne seroit pas plus Caton que le Caton d'Abeille.

III.

MONSIEUR Olivier de l'Académie de Marseille, a fait une Epitaphe de M. Abeille qui fait allusion à ces deux vers.

Cy gît cet Auteur peu fêté,
Qui crut aller tout droit à l'immortalité,
Mais sa gloire & son corps n'ont qu'une même bierre,
Et lorsque Abeille on nommera,
Dame postérité dira :
Ma foi s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guere.

EUSEBE RENAUDOT, né à Paris l'an 1646, mort en 1720.

I.

THEOPHRASTE Renaudot, ayeul de M. l'Abbé Renaudot, a introduit les Gazettes en France. Il en fit agréer le projet au Cardinal de Richelieu, en 1631 & obtint un Privilége.

II.

L'ABBÉ Renaudot étoit si désin-

téreſſé, qu'il ne vouloit point accepter un Prieuré en Bretagne, que Clément XI lui donnoit comme une marque de ſon eſtime. Mais l'empreſſement du Pape, la modicité du revenu & l'eſpece d'ordre qu'il reçut du Cardinal de Noailles, ſurmonterent ſa délicateſſe ſur l'acceptation de ce Bénéfice.

III.

On prétend que M. l'Abbé Renaudot ſavoit dix-ſept Langues, dont il parloit le plus grand nombre avec facilité.

PHILIPPE DE COURCILLON, Marquis de Dangeau, né à Paris l'an 1638, mort en 1720.

I.

LE Marquis de Dangeau, avoit ſouverainement l'eſprit de calcul & de combinaiſon. Un jour qu'il s'al-

loit mettre au jeu du Roi, il demanda à Sa Majesté un appartement dans S. Germain, où étoit la Cour. La grace étoit difficile à obtenir, parce qu'il y avoit peu de logement en ce lieu là. Le Roi lui répondit qu'il la lui accorderoit pourvû qu'il la lui demandât en cent vers qu'il feroit pendant le jeu; mais cent vers bien comptés, pas un de plus ni de moins: après le jeu où il avoit paru aussi peu occupé qu'à l'ordinaire, il dit les cent vers au Roi. Il les avoit faits, exactement comptés, placés dans sa mémoire, & ces trois efforts n'avoient pas été troublés par le cours rapide du jeu, ni par les différentes attentions promptes & vives qu'il demande à chaque instant.

II.

LE talent que le Marquis de Dangeau avoit pour la Poësie, lui valut une aventure précieuse pour un Courtisan, qui fait que dans le lieu où il vit, rien n'est bagatelle. Le Roi &

feue Madame avoient entrepris de faire des vers en secret, à l'envi l'un de l'autre. Ils se montrerent leurs ouvrages qui n'étoient que trop bons. Ils se soupçonnerent reciproquement d'avoir eu du secours ; & par l'éclaircissement où leur bonne foi les mena bientôt, il se trouva que le Marquis de Dangeau, à qui ils s'étoient adressés chacun avec beaucoup de mystere, étoit l'Auteur caché des vers de tous les deux. Il lui avoit été ordonné de part & d'autre de ne pas faire trop bien : mais le plaisir d'être doublement employé de cette façon, ne lui permettoit guere de bien obéir ; & qui sait même s'il ne fit pas de son mieux exprès pour être découvert.

III.

L'ACADÉMIE Françoise, fit une action courageuse qui lui fit beaucoup d'honneur dans le monde & dans l'esprit du Roi. Un Domestique d'un grand Seigneur, employa l'intercession du Grand Dauphin, pour se faire

nommer à une place vacante, & ce Prince eut la bonté d'ordonner au Marquis de Dangeau de faire pour cela les démarches les plus vives. Il les fit avec l'empressement d'un Courtisan, jusques là qu'il se fit porter de Versailles à l'Académie, ayant une violente attaque de goute. Le jour de l'élection il eut beau parler au nom d'un Prince adoré des François, il ne put obtenir les suffrages des Académiciens; & bien loin que M. le Dauphin s'en fachât, il applaudit publiquement à leur fermeté.

BERNARD DE LA MONNOYE né à Dijon l'an 1641, mort en 1720.

I.

LE coup d'essai, en Poësie Françoise, de la Monnoye, fut le duel aboli qui remporta le prix de vers par le jugement de l'Académie Françoise.

La veille de la diſtribution des prix ; Perrault ayant récité quelques vers de cette piece dont-on ne connoiſſoit pas l'Auteur, vanta extrèmement cet ouvrage, & ne diſſimula point qu'il lui avoit donné ſon ſuffrage. Comme on ſavoit que Deſpréaux & lui, n'étoient pas amis ; un des aſſiſtans prenant la parole : Vous ſeriez, dit-il, bien attrapé ſi la piece étoit de Deſpréaux. *Fût-elle du diable*, répondit bruſquement Perrault, *elle mérite le prix, & l'aura*.

I I.

La Monnoye étoit d'une humeur gaie, & il avoit quelquefois des ſaillies plaiſantes. Lainés étant à Dijon, l'entraina un ſoir dans un Cabaret, où une converſation vive & aimable échauffée par d'excellent vin, les retint juſqu'au lendemain neuf heures du matin. Madame de la Monnoye, inquiete de l'abſence de ſon mari, fut le chercher juſques dans ce Cabaret, où Lainés l'appercevant de loin

s'écria : *Voilà ta femme.* La Monnoye qui ne la voyoit point encore, parce qu'il avoit la vûe basse, lui dit : *Ah ! mon ami, voilà le premier bon office que m'ait rendu ma vûe.*

ANNE LEFEVRE,
depuis Madame Dacier, née à Saumur l'an 1651, morte en 1720.

I.

MONSIEUR Lefevre avoit un ami fort entêté de l'Astrologie judiciaire. Il le pria le jour même qu'Anne Lefevre vint au monde, d'en faire l'horoscope, & lui donna l'heure précise de sa naissance. L'Astrologue après avoir bien travaillé à cette figure, dit à M. Lefevre, qu'il l'avoit trompé, & qu'il n'avoit pas bien marqué l'heure ; car, disoit-il, je vois dans cette naissance une fortune & un éclat qui ne peuvent convenir à une fille. Anne Lefevre s'est toûjours ser-

vie depuis, de cette aventure, pour faire voir le frivole de cet art, qui avoit trouvé de si grandes choses dans l'horoscope d'une fille qui n'avoit aucune fortune. Mais d'autres au contraire, ont voulu faire valoir cette prédiction & s'en servir pour établir & autoriser cet art, en rapportant ces grandes promesses de fortune & d'éclat à la haute réputation qu'elle s'est acquise.

II.

MONSIEUR Lefevre ne pensoit nullement à élever sa fille dans les lettres; mais le hasard en décida autrement. Ce savant avoit un fils qu'il élevoit avec un grand soin. Pendant qu'il lui faisoit des leçons, Anne Lefevre, qui avoit alors onze ans, étoit présente & travailloit en tapisserie. Il arriva un jour que le jeune Ecolier répondant mal aux questions de son pere, sa sœur le souffloit en travaillant, & lui suggéroit ce qu'il devoit répondre. Le P. l'entendit, & ravi de cette découverte,

te, il résolut d'étendre sur elle ses soins, & de l'appliquer à l'étude. Elle fut très-fachée d'avoir tant parlé ; car dès-ce moment elle fut assujettie à des leçons réglées. Elle fit en peu de tems de si grands progrès, que son pere charmé d'un si excellent naturel, s'appliqua entierement à l'instruire. De son Ecoliere elle devint son conseil, de sorte qu'il ne faisoit rien sans le lui communiquer.

III.

MONSIEUR & Madame Dacier, eurent des doutes sur la Religion Calviniste, dans laquelle ils étoient nés l'un & l'autre. Pour s'éclaircir plus à loisir sur une matiere de cette importance, ils résolurent de se retirer à Castres. Leurs amis n'oublierent rien pour empêcher ce voyage. Et M. de Charleval, cet homme si célebre par la délicatesse de son esprit, croyant que c'étoit le mauvais état de leurs affaires qui les forçoit à quitter Paris, vint leur apporter dix mille livres en

or, les conjurant de les accepter. Ils virent avec plaiſir cette marque de générofité dont il eſt peu d'exemples; mais ils refuſerent conſtamment d'en profiter. Le prétexte dont ils ſe ſervirent pour ne pas révéler le véritable motif de leur voyage, fut que Madame Dacier étoit bien aiſe de connoître la famille de ſon mari.

IV.

MADAME Dacier avoit un fils qui étoit plus avancé à dix ans que les autres ne le ſont à vingt. On en jugera par ce ſeul trait. Elle lui avoit fait lire Hérodote; & comme il avoit une paſſion extrême pour les lettres, & une avidité inſatiable pour la lecture, il lui avoit dérobé un Polybe qu'il liſoit en ſecret, ce vol fut découvert, & une perſonne d'eſprit lui ayant demandé un jour, quel jugement il faiſoit de ces deux Hiſtoriens, cet enfant lui répondit, *Hérodote eſt un grand enchanteur, mais Polybe eſt un homme d'un grand ſens.*

V.

On rapporte une chose de Madame Dacier, qui montre bien quelle étoit sa modestie. Les Savans du Nord qui voyagent ont grand soin de visiter dans tous les pays où ils passent les personnes distinguées par leur savoir, & portent avec eux un Livre où ils les prient de mettre leur nom avec une sentence. Un Gentil-homme Allemand très-savant, vint voir Madame Dacier, & lui présenta son Livre en la priant d'y mettre son nom & une sentence. Elle vit dans ce Livre, le nom des plus savans hommes de l'Europe; cela l'effraya, & elle lui dit; qu'elle rougiroit de mettre son nom parmi tant de noms illustres, & que cela ne lui convenoit point. Il ne se rebuta pas: plus elle se défendoit plus il la pressoit. Il revint plusieurs fois à la charge. Enfin vaincue par ses importunités, elle prit la plume, & mit son nom avec ce vers de Sophocle, qui veut dire: *Le silence est l'ornement*

des femmes. L'étranger ſurpris & étonné de ce fait qui marquoit ſon caractere, demeura dans l'admiration.

VI.

QUAND Madame Dacier eut entrepris une traduction de Térence, plusieurs de ſes amis tâcherent de la détourner de ſon entrepriſe, en lui repréſentant que le Térence de Port-Royal étoit ſi eſtimé, que quand même le ſien ſeroit meilleur, le préjugé ſeroit contre elle, & qu'elle auroit le déplaiſir d'échoüer dans ſon deſſein: mais ces oppoſitions, bien loin de la rebuter, enflammerent encore plus ſon courage. Elle ſe donna des peines incroyables pour vaincre ce préjugé. Elle ſe levoit à cinq heures du matin pendant un Hyver fort rude, & fit quatre Comédies. Mais quelques mois après, quand elle relut ſon ouvrage & qu'elle le compara avec l'original, elle trouva que ſon grand travail lui avoit nui, & qu'elle étoit fort éloignée d'avoir attrappé les graces, la naïveté

& la noble ſimplicité de ſon Auteur. Affligée au dernier point du mauvais ſuccès de cet eſſai, & dégoûtée de ſon travail, elle eut le courage de jetter au feu ces quatre Comédies, & de recommencer. Comme elle s'y prit avec plus de modération, elle réuſſit beaucoup mieux, & mit enfin cet ouvrage dans une ſi grande perfection, qu'il fut admiré de ceux mêmes qui lui avoient été les plus oppoſés.

VII.

MADAME Dacier, étoit ſi charmée des Nuées d'Ariſtophane, qu'elle à traduites, qu'elle aſſûre avoir lû avec plaiſir cette piece, juſqu'à deux cens fois. Peut-être quelques perſonnes regarderont-elles cela plutôt comme une marque de ſa prévention pour les ouvrages de l'antiquité, que comme une preuve de l'excellence de ſa piece.

VIII.

MONSIEUR l'Abbé Terraſſon, a avancé que Madame Dacier avoit fait

d'abord une traduction ſimple & nue de l'Iliade, mais que la publication du Télémaque, & la grande réputation que ce Poëme s'acquit dès ſa naiſſance, la mit en crainte pour ſon Homere, & l'engagea à refondre ſa traduction, pour mettre l'Iliade dans le ſtyle de Télémaque. Madame Dacier a nié ce fait dans le cours de ſa diſpute, contre M. de la Motte.

IX.

QUOIQUE la Motte eût eu des diſputes aſſez vives avec Madame Dacier, il prononça en généreux adverſaire ſon éloge funebre à l'Académie Françoiſe. Il y dit que cette ſavante qui eſt préſentement ſur le Parnaſſe, voit clairement ſi c'eſt elle ou lui qui ſe ſont trompés dans leurs ſentimens ſur Homere.

GUILLAUME AMFRIE DE CHAULIEU, né à Fontenay dans le Vexin-Normand l'an 1639, mort en 1720.

I.

L'ABBE' de Chaulieu, souhaita d'être de l'Académie Françoise, & il engagea M. le Duc, à solliciter en sa faveur. On ne sait par où il avoit déplu à M. de Tourreil : mais le fait est, que M. de Tourreil alors Directeur de l'Académie Françoise, voulant anéantir la brigue de M. l'Abbé de Chaulieu, le propre jour de l'élection, déclara que M. le Président de Lamoignon, se mettoit sur les rangs. Au seul nom de ce Magistrat, toute la compagnie se tourna de son côté. Mais le soir même qu'il fut élu, M. le Duc lui envoya demander secrétement & avec instance de remercier, comptant que l'Académie seroit par là

obligée d'en revenir à l'Abbé de Chaulieu. On sut dans le monde le refus de M. de Lamoignon, sans que la cause en fût connue de personne. Le Roi pour empêcher qu'il n'en rejaillît sur l'Académie un peu de honte, jetta les yeux sur un sujet qui par sa naissance, ses dignités & ses qualités naturelles & acquises, fit oublier qu'elle pût avoir été dédaignée par quelqu'un. Ce fut M. le Cardinal de Rohan, à qui il fit dire de demander la place vacante qu'on lui donna aussitôt.

JEAN PALAPRAT,
né à Toulouse l'an 1650, mort en 1721.

I.

PALAPRAT, étoit Sécretaire des commandemens de M. de Vendôme, Grand Prieur de France, avec lequel il vivoit dans une fort grande liberté. M. de Catinat qui l'aimoit

fort, lui dit un jour en l'embraſſant : Les vérités que vous lachez au Grand Prieur, me font trembler pour vous. Raſſûrez-vous, Monſieur, lui dit plaiſamment Palaprat, ce ſont mes gages.

II.

PALAPRAT logeoit au Temple, chez M. le Grand Prieur où quelquefois il n'y avoit point de dîner, & d'autrefois il y avoit des repas énormes. Palaprat diſoit ſur cela : Dans cette maiſon on ne peut mourir que d'indigeſtion ou d'inanition.

III.

ON prétend que Palaprat avoit fait le Grondeur en un acte, & que Brueys à qui il l'envoya, le mit en trois. Sur quoi Palaprat dit : Jarnidious j'avois envoyé à ce coquin là une jolie petite montre d'Angleterre, il m'en a fait un tourne broche.

L'Abbé Brueys, contoit la choſe autrement. Etant un jour dans une compagnie avec Palaprat, quelqu'un

vint à parler du Grondeur, & en fit l'éloge : Le Grondeur ! reprit vivement Brueys : c'est une bonne piece. Le premier Acte est excellent : il est tout de moi. Le second Cousi Cousi, Palaprat y a travaillé. Pour le troisieme il ne vaut pas le diable : je l'avois abandonné à ce barbouilleur. Ce coquin ! dit alors Palaprat : il me pouille ainsi tout le jour de cette façon, & mon chien de tendre pour lui m'empêche de me fâcher.

IV.

MONSIEUR le Grand Prieur, trouva un jour Palaprat qui battoit son Domestique. Il lui en fit des reproches assez vifs. Comment Monsieur, vous me blâmez, dit le Poëte : Savez-vous bien, que quoique je n'aye qu'un Laquais, je suis aussi mal servi que vous qui en avez trente ?

V.

DÈS-QUE le Livre de Labruyere eut paru, on employoit à tout propos

le mot de *caractere*. J'en avois les oreilles si rebatues, dit Palaprat, qu'un jour que je dînois avec un beau parleur qui s'en servit un million de fois, je m'avisai pour me moquer de lui, de dire d'un ton précieux, que je trouvois des saucisses qu'il y avoit à ce repas, d'un caractere transcendant.

V I.

DANS le tems qu'on sut que Catinat méditoit la Bataille de la Marsaille, je fus envoyé chez lui par M. le Grand Prieur, dit Palaprat. Après que je me fus acquité de ma commission, je me retirai. Le Maréchal me rappella, & me dit froidement : *Vous ne croiriez pas une chose, cependant je suis homme vrai.* J'étois en peine où aboutiroit ce préambule ; & je fus fort surpris lorsque j'entendis cette grande vérité. Il y a plus de huit jours, me dit-il, en me serrant le bras, que je n'ai pas songé à faire un vers ; & il rentra tranquilement dans son cabi-

net ſans me laiſſer le tems de lui répondre.

VII.

UN jour, dit Palaprat, que j'étois dans la tente de M. de Catinat, on parla des différentes qualités des Généraux, je dis en jettant un coup d'œil ſur le Maréchal, que j'en connoiſſois un ſi ſimple, qu'en ſortant de gagner une Bataille, il joueroit tranquilement aux quilles. A peine eus-je achevé, que M. de Catinat me répondit froidement : Je ne l'en eſtimerois pas moins ſi c'étoit en venant de la perdre.

VIII.

J'AI voulu prévenir, dit Palaprat, le ridicule que tant de gens ſe donnent quand ils ont fait fortune, & profiter de mon bon ſens, pendant qu'aucune métamorphoſe ne l'avoit encore altéré. Je fis donc un Manifeſte de précaution, comme un déſaveu anticipé de tournement de tête. Voici

quelques articles. Quand je ſerai devenu riche, ſi je me fais deſcendre des Comtes de Toulouſe, *je mentirai.* Si je fais des magnifiques deſcriptions des charges & des terres qui ont été dans ma maiſon, *autant de fauſſetés.* Si je fais tomber la converſation ſur la noble éducation que mes parens m'ont donnée, ſur mon gouverneur, ſur la ſomme deſtinée à mes menus plaiſirs : *pas un mot de vrai.* Si je ſoûtiens que j'ai dépenſé de grandes ſommes à ſervir à mes crochets M. de Vendôme : *Cela eſt ſi faux que je n'avois que cinquante piſtoles quand je l'ai ſuivi.* Mon manifeſte n'a pas eu lieu : La fortune n'eſt pas venue ; & le bon ſens m'eſt demeuré.

PIERRE-DANIEL HUET, *né à Caën l'an 1630, mort en 1721.*

I.

MONSIEUR Huet, étoit plus occupé de ſes Livres que des fonctions Epiſcopales. Un Payſan à qui on répondit trois fois conſécutives qu'il ne pouvoit point voir le Prélat, parce qu'il étudioit ; & pourquoi, repartit-il, le Roi ne nous a-t'il pas donné un Evêque qui ait fait ſes études ?

II.

LA démonſtration Evangélique de M. Huet, fut regardée comme un ouvrage plein d'érudition, & vuide de preuves. Ce qui a fait dire à beaucoup de perſonnes, qu'il n'y avoit de démontré que la grande lecture de l'Auteur.

III.

RACINE n'approuvoit pas l'uſage que M. Huet vouloit faire, en faveur de la Religion de ſon érudition profane. Il appliquoit au Livre de la Démonſtration Evangélique, ce vers de Térence.

Te cum tuâ
Monſtratione magnus perdat Jupiter.

IV.

QUAND M. Huet compoſa la Cenſure de la Philoſophie de Deſcartes, il étoit piqué contre les Carthéſiens. Il trouvoit mauvais que ces Philoſophes préféraſſent infiniment ceux qui cultivent leur raiſon à ceux qui ne ſont que cultiver leur mémoire. Quoi, dit-il, parce que nous ſommes ſavans, nous deviendrons le ſujet de la plaiſanterie des Carthéſiens?

V.

QUELQU'UN disoit à Ménage, que les vers Latins de M. Huet, étoient jolis. Ils passent le joli, répondit Ménage, & vous ressemblez à celui qui voyant la Mer pour la premiere fois, dit que c'étoit une jolie chose.

VI.

SELON M. Huet, on ne voit plus de Géans aujourd'hui, comme on en voyoit autrefois. On ne trouve plus de ces Planes, qui cachoient, dit-on, une armée sous leur ombre, de ces grappes de raisins semblables à celles que les espions de Moyse rapporterent de la Terre de Chanaan. Les Allemands ne sont plus si grands qu'autrefois, & la taille des Gaulois, n'excede plus tant celle des Romains. Or, conclut ce savant, comme le génie vint de la nature, & que la nature a perdu beaucoup de sa force, il est impossible que les Modernes aient autant d'esprit que les anciens.

VII.

LES Savans qui fleurissoient il y a deux siecles, dit M. Huet, me paroissent, à raison du peu de secours qu'ils avoient, beaucoup plus estimables que ceux d'aujourd'hui. Je trouve entre un savant d'alors & un d'aujourd'hui, la même différence qu'entre Christophe Colomb, découvrant le nouveau monde, & le maître d'un petit Bâtiment qui passe journellement de Calais à Douvres.

VIII.

JE ne lis jamais, disoit M. Huet, mes lettres le soir avant que de me mettre au lit, ni sur le midi avant que de me mettre à table. On trouve ordinairement dans les lettres, bien plus de mauvaises nouvelles que de bonnes, & en les lisant, on se présente à soi-même des sujets d'inquiétude, qui troublent le repos & le repas.

IX.

MONSIEUR Huet, avoit un ſentiment ſingulier, que je vais expoſer dans les termes dont il s'eſt ſervi lui-même. L'amour, dit-il, n'eſt pas une paſſion de l'ame ſeulement, comme la haine & l'envie; mais c'eſt auſſi une maladie du corps comme la fievre: Elle eſt dans le ſang & dans les eſprits qui s'allument & s'agitent extraordinairement, & on pourroit la traiter méthodiquement par les regles de la Medecine pour la guérir. Je crois que l'on en pourroit venir à bout par de grandes ſueurs & de copieuſes ſaignées, qui emportant avec l'humeur ces eſprits enflammés, purgeroient le ſang, calmeroient ſon émotion, & le rétabliroient dans ſon état naturel. Ce n'eſt pas une ſimple conjecture, c'eſt une opinion fondée ſur l'expérience. Un grand Prince atteint d'un amour violent pour une Demoiſelle de grand mérite, fut contraint de partir pour l'Armée. Tant que ſon abſence dura, ſa paſſion s'en-

tretint par le souvenir & par un commerce de lettres fort fréquent jusqu'à la fin de la campagne, qu'une maladie dangereuse le réduisit à l'extrèmité, il reprit sa santé, mais sans reprendre son amour, que de grandes évacuations avoient emporté à son insu. Car se persuadant d'être toûjours amoureux, & ne l'étant plus que de mémoire, il se trouva froid & sans passion auprès de celle qu'il croyoit encore aimer.

JACQUES LELONG, né l'an 1665, mort en 1721.

I.

LELONG avant d'entrer dans la Congrégation de l'Oratoire, alla à Malthe, dans la vûe d'être admis parmi les Clercs de cet Ordre. A peine y fut-il arrivé, que la contagion se répandit dans cette Isle. Le jeune Lelong, ayant rencontré par hasard des

personnes qui alloient enterrer un homme mort de la peste, les suivit par une curiosité naturelle aux jeunes gens. Dès-qu'il fut rentré dans la maison où il logeoit avec d'autres François, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât la funeste maladie dont on croyoit qu'il seroit bientôt attaqué. Mais cette espece de prison lui sauva la vie. Car pendant que la Contagion enlevoit un grand nombre de personnes dans les maisons voisines, le jeune Lelong & ceux qui étoient enfermés avec lui, furent préservés de la maladie.

II.

Le Pere Malebranche reprochoit quelquefois en badinant à M. Lelong, les mouvemens qu'il se donnoit pour découvrir une datte, ou quelques faits que les Philosophes regardent comme des minuties : Mais la vérité est si aimable, disoit le P. Lelong, qu'on ne doit rien négliger pour la découvrir même dans les plus petites choses.

Voici quelques traits sur quelques amis illustres que le Pere Lelong avoit à l'Oratoire.

III.

Le Pere Hubert Prédicateur célebre, rencontra un jour dans une conpagnie une personne de distinction, qui le fit souvenir qu'il avoit fait ses études avec lui. Je n'ai garde de l'oublier, répondit le Pere Hubert : Vous aviez la bonté de me fournir des Livres & de me donner de vos habits.

IV.

Le Pere Thomassin étoit naturellement si timide, que quand il faisoit des Conférences à saint Magloire, on n'avoit pû venir à bout d'arrêter l'effroi qui le saisissoit & lui ôtoit presque la parole, qu'en mettant une espece de rideau entre ses Auditeurs & lui.

V.

L'humilité de M. Tillemont

étoit si grande que dans une dispute qu'il eut avec le Pere Lami de l'Oratoire, sur la Pâque des Chrétiens ; M. de Meaux se crut obligé de lui dire qu'il le prioit de ne pas demeurer toûjours à genoux devant le Pere & de se relever quelques fois.

VI.

La mort du Pere Lami a quelque chose de fort édifiant. Un jeune homme que ses Livres avoient arraché à l'hérésie s'étoit mis sous sa direction, & avoit fait par-là de grands progrès dans la science & dans la piété. Il espéroit de lui les plus grandes choses ; lorsqu'il apprit que l'Infidele s'étoit replongé dans ses premieres erreurs. Cette nouvelle lui causa une tristesse profonde : sa santé en fut violemment dérangée, & un vomissement de sang qui survint l'emporta.

ANDRÉ DACIER, né à Castres l'an 1651, mort en 1722.

I.

MONSIEUR Dacier épousa en 1683, Anne Lefevre. On rapporte que Gaston Duc d'Orléans ayant vû marier deux personnes peu favorisées des biens de la fortune : Il dit assez plaisamment que la faim & la soif se marioient ensemble. On a dit aussi de l'union de M. Dacier & de Mademoiselle Lefevre, que c'étoit le mariage du Grec & du Latin. On fit à l'occasion de ce mariage ces deux vers Latins.

Docto nupta viro, Docto prognata parente
Non minor Anna viro, non minor Anna patre.

II.

ON demandoit un jour à M. Da-

cier, quel étoit le plus beau de Virgile ou d'Homere? Il répondit qu'Homere étoit plus beau de mille ans.

III.

QUOIQUE Boileau & Dacier fussent dans le même parti; le Satyrique n'estimoit pas le Traducteur, & il lui disoit durement: Vous avez beau faire & beau dire, je n'appelle gens d'esprit que ceux qui ont de belles pensées, & non pas ceux qui entendent les belles pensées d'autrui.

IV.

BOILEAU disoit en parlant de M. Dacier: Il fuit les graces, & les graces le fuient.

V.

MONSIEUR & Madame Dacier étoient si prévenus en faveur des Anciens, qu'ils auroient souffert plus patiemment qu'on leur eût dit des injures qu'à Homere, Socrate, Platon, &c. Ce qui se passa chez-eux à l'occasion

ſion de la Satyre de l'équivoque, que Deſpréaux leur étoit venu lire eſt un de ces faits ſinguliers qui prouvent mieux ce que je viens d'avancer, que toute la vivacité qu'ils ont marquée contre les partiſans des Modernes. Le commencement de cette Satyre fut applaudi : les deux Auditeurs en parurent charmés ; mais lorſque Deſpréaux récita ce vers qui regarde Socrate.

Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.

Le Couple Savant ſe révolta. On trouva très mauvais que l'Auteur eût donné le moindre ſoupçon contre la vertu de cePhiloſophe.On fit ſon Apologie ; on le défendit avec toutes les raiſons que Platon a employées, pour faire voir que l'amitié de ce grand Homme pour ce jeune Athénien étoit fondée ſur la vertu ; & on pria très-ſérieuſement Deſpréaux de changer ce vers ; & comme il ne voulut point ſe rendre, ni leur rien promettre là deſ-

ſus ; la converſation finit, & la lecture de l'équivoque en demeura là.

VI.

DESPRÉAUX appelloit les interprétations ſingulieres que Dacier faiſoit des anciens Poëtes ; *les révelations de M. Dacier.*

VII.

MONSIEUR & Madame Dacier loüoient rarement. Deſpréaux leur diſoit quelquefois en riant : Eh ! par charité, ne prenez pas tout pour vous, ſouffrez que les autres aient du mérite : Allez, croyez-moi : le Parnaſſe eſt aſſez grand, il y a de la place pour tout le monde. *Eſt locus unicuique ſuus.*

VIII.

MONSIEUR Pavillon diſoit, qu'il feroit un Livre ſous le titre de Guerre des Auteurs, où il traveſtiroit M. Dacier en un bon gros mulet chargé du bagage de toute l'antiquité.

LOUIS DE LONGUERUE, né à Charleville l'an 1652, mort en 1723.

I.

L'ABBE' de Longuerue étoit né avec des diſpoſitions ſi heureuſes pour les ſciences, que ſa facilité à apprendre & la vivacité de ſon génie le firent admirer dès l'âge de quatre ans. Loüis XIV. paſſant par Charleville, entendit parler d'un enfant ſi extraordinaire & voulut le voir. Le jeune de Longuerue eut l'honneur de lui être préſenté, & l'avantage de répondre à l'eſtime que ce grand Prince en avoit conçue. A l'âge de vingt ans il eut une aventure qu'il contoit lui-même en ces termes : Etant, diſoit-il, chez un de mes parens, Huguenot ; le Miniſtre Claude y vint faire une viſite, & voyant un petit colet, il ſe mit à diſcourir des Langues Orientales,

dont on lui avoit dit apparemment que je faisois mon étude. Bientôt je m'apperçus qu'il ne savoit ce qu'il disoit : je l'entrepris & le menai si rudement, qu'il prit le parti de se jetter sur les complimens, & regretta, je crois, la maison de la Maréchale de Schomberg, où on le regardoit comme un oracle.

II.

A l'inventaire de l'Abbé de Longuerue, on remarqua qu'il ne se trouvoit parmi ses Livres aucun volume de Poësie. Ce n'étoit point qu'il n'eût lu les Poëtes. Que n'avoit-il pas lu ! Mais il n'estimoit pas assez les Poëtes pour leur donner place dans sa Bibliotheque. Je fus le voir dans ma jeunesse, dit M. Racine. La conversation roula sur les Poëtes ; il les fit tous passer en revûe, anciens & modernes, & en parla toûjours avec mépris, comme d'Ecrivains frivoles qui n'apprennent rien. Il ne me parut épargner que l'Arioste : Pour ce fou là, me dit-il, il m'a quelquefois amusé.

GUILLAUME MASSIEU,
né à Caën l'an 1665,
mort en 1723.

I.

DANS la premiere séance publique, qui suivit la réception de l'Abbé Massieu à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, il apporta un discours sur l'usage de la Poësie, dont la lecture étoit peu avancée quand cinq heures sonnerent. C'étoit un surlendemain de S. Martin. Il étoit presque nuit : il pleuvoit même. Cependant le public oubliant l'heure le tems & la saison, obligea les Académiciens par un murmure flateur à rester en place, & à lui continuer cette lecture, qui après une grosse demie heure, parut encore finir trop tôt.

Dans les dernieres années de sa vie, l'Abbé Massieu eut deux cataractes qui le rendirent entierement aveugle.

Quand au bout de trois ans, elles furent parvenues au point de maturité néceſſaire pour l'opération, il ſe contenta d'avoir par ce moyen, recouvré un œil qui ſuffiſoit à ſes travaux. Il ne put ſe réſoudre à ſacrifier encore ſix ſemaines ou deux mois de tems pour le ſecond; qu'il tenoit, diſoit-il, en réſerve & comme une reſſource contre de nouveaux malheurs.

JACQUES BASNAGE,
né à Rouen l'an 1653.
mort en 1723.

I.

BASNAGE, quoique réfugié en Hollande, conſerva toûjours de l'attachement pour ſa patrie; & l'on en étoit ſi bien convaincu à la Cour de France, que lorſque l'Abbé Dubois alla négocier en Hollande en 1716, il avoit ordre de ſe gouverner par les avis de M. Baſnage. En 1719 M. le

Duc d'Orléans Régent du Royaume, craignant que les nouveaux convertis du Dauphiné, de Poitou, & du Languedoc, ne se laissassent entraîner à quelque soûlevement par les émissaires du Cardinal Albéroni, fit prier M. Basnage, par M. le Comte de Morville alors Ambassadeur en Hollande, d'écrire à ceux dont on vouloit corrompre la fidélité, & de les affermir par ses exhortations dans l'obéissance qu'ils devoient au Roi. Il le fit, & leur adressa une Instruction Pastorale, qui fut réimprimée à Paris, par ordre de la Cour, & distribuée dans les Provinces suspectes. Elle eut tout l'effet qu'on s'en étoit promis.

II.

MONSIEUR Basnage eut des disputes fort vives avec Jurieu. Pour le railler de ce qu'il changeoit fréquemment de principes, il fit courir un Catalogue satyrique de prétendus Livres nouveaux, où l'on trouvoit ces deux titres : *Variations & Contradictions de*

M. Jurieu, 10 *volumes. Retractations du même*, 6 *volumes.*

III.

BASNAGE disoit qu'abandonner les autres sciences pour s'attacher aux belles-Lettres, c'étoit brûler une Ville pour en conserver les portes.

DAVID-AUGUSTIN BRUEYS,
né à Aix l'an 1649,
mort en 1723.

I.

COMME l'Abbé Brueys avoit la vûe basse, il portoit des lunettes jusques dans ses repas. Louis XIV qui l'aimoit, s'informa un jour comment il se trouvoit de ses yeux : Il lui répondit : *Sire, Sidobre mon neveu dit que je vois un peu mieux.* Son ami Palaprat avec lequel il a demeuré quelque tems, n'avoit la vûe guere plus étendue que lui. On dit que comme ils prenoient

du Thé tous les matins, ils étoient obligés d'attendre ſur l'eſcalier, que quelqu'un paſsât pour voir ſi l'eau qu'ils avoient miſe devant le feu bouilloit.

II.

LES Amours de Louis XIV, ayant été joüées en Angleterre, ce Prince voulut faire joüer auſſi celles du Roi Guillaume. L'Abbé Brueys fut chargé par M. de Torcy, de faire la piece. Mais quoique applaudie, elle ne fut pas joüée, parce que celui qui en étoit l'objet, mourut ſur ces entrefaites.

Palaprat prétendoit qu'on ne pouvoit pas mettre une certaine action ſur le Théatre. Si je l'entreprenois, lui répondit Brueys, j'y mettrois les Tours de Notre-Dame.

Brueys diſoit, que Baron & la Champmêlé, avoient fait paſſer plus de mauvaiſes pieces que tous les faux Monnoyeurs du Royaume.

JEAN GALBERT DE CAMPISTRON, *né à Toulouse l'an 1656, mort en 1723.*

I.

MONSIEUR de Vendôme avoit prié Racine, de se charger des vers qu'il vouloit mêler dans le divertissement qui se préparoit à Anet pour M. le Dauphin. Racine s'en excusa, & offrit en même-tems Campistron, qui justifia le choix qu'on avoit fait de lui, par l'Opéra d'Acis & de Galatée. M. de Vendôme en fut si content, qu'il envoya cent louis à l'Auteur. Une pareille somme étoit alors très-capable de remplir ses desirs, & il l'auroit acceptée avec bien de la reconnoissance, si deux célebres Acteurs Champmêlé & Raisin, ne l'en eussent empêché, en lui disant que cette somme n'étoit pas assez pour M. de Vendôme, & qu'il pouvoit en espérer une récom-

pense plus considérable. M. Campistron, trouva ce sacrifice un peu douloureux. Il ne se rendit qu'avec bien de la peine à ce conseil : mais au bout de quelque tems, il se sut bon gré de l'avoir suivi. Le Prince encore plus touché du désintéressement de l'Auteur, que du mérite de l'ouvrage, le prit chez lui en qualité de Sécretaire de ses commandemens, lui donna peu à peu toute sa confiance, & se l'attacha pour toûjours ; en lui conférant quelque tems après, la charge de Sécretaire général des Galeres.

II.

LE Duc de Vendôme qui faisoit des prodiges de valeur à Steinkerke, voyant son Sécretaire à ses côtés, lui dit : Que faites vous ici Campistron ? Celui-ci répondit froidement : *Monseigneur, voulez-vous vous en aller ?* Le Prince goûta cette réponse, & il en badina souvent dans la suite.

III.

CAMPISTRON avoit tout ce qu'il falloit pour remplir les devoirs des différentes places que lui donna M. de Vendôme. Sa négligence à répondre aux lettres qu'on lui écrivoit, est la seule chose qu'on eût pu lui reprocher, & Palaprat nous apprend que Campistron, avoit là-dessus une réputation si bien établie, qu'un jour qu'il brûloit un tas immense de lettres, M. de Vendôme qui lui voyoit faire cette expédition avec un soin infini, dit à ceux qui se trouverent présens : Le voilà tout occupé à faire ses réponses.

IV.

MONSIEUR le Marquis de G... passant par Lyon sur la fin de la campagne, alla à la Comédie un jour qu'on joüoit l'Alcibiade de Campistron. Toute la Troupe dont plusieurs le connoissoient, s'efforça de lui plaire ; mais sur-tout l'Acteur chargé des premiers rolles qui se flata de s'en faire un pro-

tecteur propre à lui faire tomber la place de Baron, laquelle fut donnée à l'essai cette année là. Ce Comédien qui faisoit le rolle d'Alcibiade, parut avec Palmis, dans le quatrieme acte, s'épuisa dans cette scene. Jamais on ne l'avoit vu si bien faire. Il n'eut pas plutôt achevé les deux derniers vers de cette scene, que M. de G... indigné de la maniere cruelle dont Palmis traitoit un Prince si passionné & si digne d'être aimé, se leva de sa place, & par un enthousiasme plein de bonté, dit tout haut à ce Comédien : Parbleu pauvre Prince, tu me fais pitié : donne lui seulement quatre pistoles, comme j'ai fait tantôt (en montrant Palmis) tu en viendras à bout sur ma parole.

V.

CAMPISTRON alla dîner un jour à la maison de plaisance de M. l'Archevêque de Toulouse. A son retour il voulut prendre sur la place, des porteurs, pour le reconduire chez lui. Ils firent quelques difficultés à cause de

ſa peſanteur & de l'éloignement de ſa maiſon. Campiſtron les menaça & leur donna même des coups de bâton. La colere où il ſe mit, jointe à la grande réplétion que lui cauſoit le grand repas qu'il avoit fait chez M. l'Archevêque, le fit auſſitôt tomber en apoplexie. On le porta promptement chez un Chirurgien qui le ſaigna, & de là chez lui où il mourut au bout de quelques heures.

VI.

L'ALCIDE ou le triomphe d'Hercule, Opéra de Campiſtron, ayant échoüé immédiatement après la chûte de ſon Opéra d'Achille, on fit le quatrain ſuivant.

A force de forger on devient forgeron,
Il n'en eſt pas ainſi du pauvre Campiſtron;
Au lieu d'avancer il recule,
Voyez Hercule.

CHARLES RIVIERE
DUFRENY, né en 1648, mort en 1724.

I.

LA plus commune opinion eſt que Dufreny étoit d'une naiſſance illuſtre. Son grand pere étoit fils d'une Jardiniere d'Anet, qu'on appelloit la belle Jardiniere, & pour laquelle il paroît ſûr que Henri IV avoit eu de l'inclination.

II.

DUFRENY pour conſerver toute ſon indépendance avoit imaginé d'avoir en même-tems trois ou quatre logemens dans différens quartiers de Paris. Dès qu'il pouvoit ſoupçonner qu'il étoit connu dans quelqu'un, il le quittoit auſſitôt.

III.

LE Roi accorda à Dufreny, le Pri-

vilége de la Manufacture des Glaces qu'on proposoit d'établir, & dont le succès a passé de beaucoup ce qu'on en attendoit. Dufreny pressé de satisfaire à quelque caprice, céda ce Privilége pour une somme assez modique. Le tems vint de le renouveller, & le Roi ordonna aux nouveaux Entrepreneurs, de donner à Dufreny trois mille livres de pension viagere, dont le Poëte dissipateur reçut le remboursement. Le Roi ayant appris ce dernier trait de la conduite de Dufreny, ne put s'empêcher de dire qu'il ne se croyoit pas assez puissant pour l'enrichir.

IV.

DUFRENY fit une Comédie de Sancho Pança, qui n'a pas été imprimée. A la fin de cete piece, le Duc dit : *Je commence à être las de ce Sancho : & moi aussi*, reprit aussitôt un plaisant du parterre ; ce brusque jugement fut confirmé par celui du Public, & l'Auteur n'a jamais osé en rappeller.

V.

DUFRENY ne jugea pas à propos de prendre parti dans la querelle sur les anciens & les modernes; mais il fit assez entendre ce qu'il pensoit, lorsqu'il dit dans son Mercure : En voyant Homere à travers vingt-six siecles, imaginez-vous voir de loin une femme à travers un brouillard épais. Quelqu'un qui en seroit devenu amoureux par accident, auroit beau vous crier : Voyez-vous la délicatesse de ses traits, la douce vivacité de ses yeux, la nuance imperceptible des lys & des roses de ce teint délicat. Eh ! morbleu, répondriez-vous à cet amant enthousiasmé ; comment voulez-vous que j'en juge à travers un tel brouillard ?

Quelqu'un disoit à Dufreny : pauvreté n'est pas vice : c'est bien pis, répondit-il.

NOEL ALEXANDRE
DOMINICAIN, né à Rouen l'an 1639, mort en 1724.

I.

MONSIEUR Colbert qui n'oublioit rien pour former l'Abbé Colbert son fils, qui fut depuis Archevêque de Rouen, ayant composé une compagnie d'habiles gens pour faire des conférences ecclésiastiques qui servissent à son instruction, souhaita que le Pere Alexandre y fût appellé. Ce Religieux, homme laborieux & retiré, fut chargé de rédiger par écrit ce qui s'étoit dit dans les conférences. Elles furent, dit-on, l'origine & la base de l'Histoire Ecclésiastique qu'il a donnée depuis.

II.

LE Pape Benoit XIII. n'étant encore que Cardinal, écrivit au Pere

Alexandre que le tremblement de terre arrivé à Benevent en 1688 avoit renversé son Palais Archiépiscopal, & détruit sa bibliotheque, mais qu'il avoit heureusement recouvré ses livres, qui lui tenoient lieu d'une bibliotheque entiere.

III.

Le Pape Innocent XI condamna l'Histoire Ecclésiastique du Pere Alexandre, qui n'avoit été poussée alors que jusqu'au treizieme siecle. Ce savant la continua dans la suite, & sur des principes aussi peu favorables à la Cour de Rome : ce qui lui fit appliquer le mot d'un ancien Poëte : *Potuit fulmen meruisse secundum.*

FRANÇOIS THIMOLEON DE CHOISI, né à Paris l'an 1644, mort en 1724.

I.

PENDANT que je travaillois, dit l'Abbé de Choisi, à l'Histoire de Charles VI, Monseigneur le Duc de Bourgogne à peine sorti de l'enfance, m'adressa un jour ces paroles : Comment vous y prendrez-vous pour dire que ce Roi étoit fou ? Monseigneur, lui répondis-je sans hésiter, je dirai qu'il étoit fou. La seule vertu distingue les hommes dès qu'ils sont morts.

II.

MONSEIGNEUR le Duc de Beauvilliers m'a dit plusieurs fois (c'est l'Abbé de Choisi qui parle), qu'en publiant des livres où régnoient les bonnes mœurs, je faisois un plus grand

bien qu'en faisant douze missions. Il y a, ajoûtoit-il beaucoup de gens propres à faire le Cathéchisme, & fort peu, ou presque point de capables de faire des livres qui se fassent lire.

III.

L'ABBE' de Choisi perdit un jour cinquante louis d'or sur sa parole, contre la belle Madame Dufrenoi ; & n'ayant point d'argent pour la payer, il se passa je ne sai combien de jours sans qu'elle entendît parler de lui. Elle s'en ennuya à la fin, desorte qu'il lui envoya un exemplaire des livres qu'il avoit composés. Il lui manda en même tems que s'il étoit vrai, comme il étoit porté dans le billet qu'elle lui avoit écrit, qu'elle attendît après sa dette pour joüer, il la prioit de se désennuyer avec ses livres, en attendant qu'il pût la satisfaire. Madame Dufrenoi trouva nouvelle cette maniere de s'excuser de payer ses dettes ; & elle fut tentée de faire des livres comme les autres, afin qu'avec ses ouvrages elle

pût contenter ſes créanciers quand ils lui enverroient demander de l'argent.

IV.

MADAME de Choiſi qui joüoit n'oſoit pas dire à l'Abbé de Choiſi ſon fils de ne pas joüer. Elle en chargea Segrais, & elle avoit raiſon; car l'Abbé auroit pû lui dire; & vous, ne joüez-vous pas?

V.

LORSQUE M. de la Chaiſe publia en 1688 la vie de S. Louis qu'il avoit faite ſur les mémoires de M. de Tillemont, elle fut reçue avec tant d'empreſſement que Coignard qui l'avoit imprimée, fut obligé les premiers jours de la vente, de mettre des gardes chez lui pour éviter l'incommodité des acheteurs. On ne lit plus cet ouvrage depuis que l'Abbé de Choiſi nous a donné une agréable hiſtoire de ce S. Roi.

VI.

ON diſoit que M. l'Abbé Fleuri

étoit *Choisi* dans son Histoire Ecclésiastique, & que M. l'Abbé de Choisi étoit *Fleuri* dans la sienne.

FLORENT CARTON DANCOURT, né à Fontainebleau l'an 1661, mort en 1725.

I.

IL arriva une plaisante aventure à la représentation de l'Opéra de Village, Comédie de Dancourt. M. le Marquis de S... sortant d'un grand & long dîner où le vin avoit été versé amplement, vint voir cette nouveauté; & comme il y a une endroit où l'on chante: les vignes & les prés seront *Sablés*: ce Seigneur s'imaginant qu'on le nommoit, donna en plein théâtre un soufflet à Dancourt.

II.

LOUIS XIV honoroit Dancourt d'une bienveillance particuliere. Cet

Acteur étoit dans l'usage, lorsque le Prince assistoit à la Comédie, de lui aller lire ses ouvrages dans son cabinet, où il n'entroit que Madame de Montespan : & l'on rapporte qu'un jour s'y étant trouvé mal à cause du grand feu qu'il y avoit, le Roi prit lui-même la peine d'aller ouvrir une fenêtre pour lui faire prendre l'air. Une autrefois Dancourt ayant l'honneur de lui parler, comme il sortoit de la Messe, pour quelques affaires qui regardoient la troupe : & marchant à reculons jusqu'au bord d'un escalier qu'il ne voyoit pas, le Roi le retint par le bras en lui disant : *Prenez garde Dancourt : vous allez tomber :* & se tournant ensuite vers les Seigneurs qui l'environnoient, il leur dit : *Il faut avoüer que cet homme parle bien ;* & lui accorda ce qu'il demandoit.

II.

DANCOURT dégoûté du Théatre se retira dans une terre qu'il avoit en Berry. Lorsqu'il se sentit malade & proche

proche de sa fin, il fit faire son tombeau dans la Chapelle de son Château, & l'alla voir lui même avec une tranquilité & une fermeté extraordinaires.

IV.

On a dit de Dancourt, qu'il joüoit noblement la Comédie, & bourgeoisement la Tragédie.

NICOLAS DE MALEZIEU,
né à Paris l'an 1650,
mort en 1727.

I.

ON dit qu'un jour les députés de la principauté de Dombes furent fort surpris, lorsqu'étant venus à Sceaux pour parler à M. de Malezieux Chancelier de cette Principauté; le Suisse de Monsieur le Duc du Maine leur dit d'un ton brusque: Vous ne pou-

vez pas voir M. le Chancelier, il joue la Comédie.

II.

MONSIEUR de Malezieux ayant fait une Comédie intitulée : *Polichinelle demandant une place dans l'Académie*, qui fut représentée par les Marionnettes de Brioché, un Académicien opposa à cette piece *Arlequin Chancelier*, qui étoit aussi une Comédie.

CLAUDE FRANÇOIS FRAGUIER, né à Paris l'an 1666, mort en 1728.

I.

L'ABBE' Fraguier, étoit fort connu par son admiration pour les anciens. Dans la lecture d'Homere, qu'il avoit recommencée cinq ou six fois, il lui arriva une chose qui, quoique probablement arrivée à la plûpart de ceux qui en ont fait de même leur

principale étude, ne laisse pas de paroître fort singuliere. Pour mieux retenir ou pour reconnoître facilement tous les beaux endroits d'Homere, il les soûlignoit d'un coup de crayon dans son exemplaire à mesure qu'il le lisoit. A la seconde lecture, il fut surpris de retrouver des beautés qu'il n'avoit pas apperçues dans la premiere & qui plus vives encore sembloient lui reprocher une injuste préférence. Ce spectacle se renouvella à la troisieme, à la quatrieme lecture; & de surprise en surprise, de remarques en remarques, l'ouvrage se trouva presque soûligné d'un bout à l'autre. Ce n'étoit selon lui, qu'après avoir éprouvé quelque chose de semblable, qu'on pouvoit parler dignement du Prince des Poëtes.

II.

L'ABBÉ Fraguier fit un vœu public en Latin, de lire tous les jours mille vers d'Homere en réparation des critiques audacieuses de M. de la Motte.

III.

Le jour que l'Abbé Fraguier fut choisi pour être de l'Académie Françoise, l'Assemblée n'étoit composée que de dix-sept Académiciens. Le Roi fit savoir à ces Messieurs qu'il regardoit comme nul, tout ce qui s'étoit fait dans cette Assemblée, la Compagnie n'ayant pu rien faire de contraire au réglement qui demande la présence de vingt Académiciens, pour admettre comme pour exclurre quelqu'un du Corps. Après quoi la lettre du Sécretaire d'Etat, portoit que l'on eût à procéder tout de nouveau à cette Election, suivant les formes ordinaires, & avec une entiere liberté de suffrages. Mais de peur qu'on ne soupçonnât que ce qui avoit déplû au Roi fût autre chose qu'un manque de formalité, il ajoûtoit: Et Sa Majesté m'a commandé de déclarer en même tems, que ce seroit mal expliquer cet ordre que de croire que le Roi donne aucune exclusion à M. l'Abbé Fraguier,

dont le mérite est connu ; rien n'étant plus contraire à l'intention de Sa Majesté, qui ne souhaite en ceci comme en toute autre occasion, que de renouveller le zele de l'Académie sur tout ce qui peut y conserver la discipline & le travail.

JEAN SEBASTIEN TRUCHET, né à Lyon l'an 1657, mort en 1729.

I.

LE Pere Sébastien Carme a été extrèmement célebre par le talent qu'il avoit pour les Mécaniques. Charles II. Roi d'Angleterre, avoit envoyé à Loüis XIV. deux montres à répétition, les premieres qu'on ait vûes en France. Elles ne pouvoient s'ouvrir que par un secret ; précaution des ouvriers Anglois pour cacher la nouvelle construction, & s'en assûrer d'autant plus la gloire & le profit.

Les montres se dérangerent & furent remises entre les mains de Martineau Horloger du Roi, qui n'y put travailler faute de les savoir ouvrir. Il dit à M. Colbert, & c'est un trait de courage digne d'être remarqué; qu'il ne connoissoit qu'un jeune Carme capable d'ouvrir les montres, que s'il n'y réussissoit pas il falloit se résoudre à les renvoyer en Angleterre. M. Colbert consentit qu'il les donnât au Pere Sébastien qui les ouvrit assez promptement, & de plus les raccommoda sans savoir qu'elles étoient au Roi, ni combien étoit important par les circonstances, l'ouvrage dont on l'avoit chargé. Il étoit habile en horlogerie & ne demandoit que des occasions de s'y exercer. Quelque tems après il vient de M. Colbert un ordre au Pere Sébastien de le venir trouver à sept heures du matin d'un jour marqué : nulle explication sur le motif de cet ordre : silence qui pouvoit causer quelque terreur. Le Pere Sébastien ne manqua pas à

l'heure. Il se présente interdit & tremblant. Le Ministre accompagné de deux membres de l'Académie des Sciences, le loue sur les montres, & lui apprend pour qui il a travaillé, l'exhorte à suivre son grand talent pour les Mécaniques, sur tout à étudier les Hydrauliques qui devenoient nécessaires à la magnificence du Roi; lui recommande de travailler sous les yeux de ces deux Académiciens qui le dirigeront; & pour l'animer davantage & parler plus dignement en Ministre, il lui donna 600 liv. de pension, dont la premiere année suivant la coûtume de ce tems-là lui est payée le même jour. Il n'avoit alors que 19 ans; & de quel desir de bien faire dût-il être enflammé! Les Princes ou les Ministres qui ne trouvent pas des hommes en tout genre, ou ne savent pas qu'il faut des hommes ou n'ont pas l'art d'en trouver.

II.

SUR la réputation du Pere Sébas-

tien, M. Gunterfield Gentil-homme Suédois, vint à Paris lui redemander, pour ainsi dire, ses deux mains qu'un coup de canon lui avoit emportées; il ne lui restoit que deux moignons au-dessus du coude. Il s'agissoit de faire deux mains artificielles, qui n'auroient pour principe de leurs mouvemens que celui de ses deux moignons, distribué par des fils, à des doigts qui seroient flexibles. On assûre que l'Officier Suédois fut renvoyé au Pere Sébastien, par les plus habiles Anglois; peu accoûtumés cependant, à reconnoître aucune supériorité dans notre Nation. Une entreprise si difficile & dont le succès ne pouvoit être qu'une espece de miracle, n'effraya pas tout à fait le Pere Sébastien; il alla même si loin qu'il osa exposer aux yeux de l'Académie ses essais, ses tentatives & différens morceaux déjà exécutés qui devoient entrer dans le dessein général. Mais Monsieur eut alors besoin de lui pour le Canal d'Orléans, & l'interrom-

pit dans un travail qu'il abandonna peut-être ſans beaucoup de regret. En partant il remit le tout entre les mains d'un Mécanicien dont il eſtimoit le génie, & qu'il connoiſſoit propre à ſuivre ou à rectifier ſes vûes. M. Duquet mit la main artificielle en état de ſe porter au chapeau de l'Officier Suédois, de l'ôter de deſſus ſa tête, & de l'y remettre. Mais cet Etranger ne put faire un aſſez long ſéjour à Paris, & ſe réſolut à une privation dont il avoit pris peu à peu l'habitude.

III.

LE Czar Pierre le Grand honora le Pere Sébaſtien d'une viſite, qui dura trois heures. Ce Monarque né dans une barbarie ſi épaiſſe & avec tant de génie; créateur d'un peuple nouveau, ne pouvoit ſe raſſaſier de voir dans le cabinet de cet habile homme tant de modeles de machines ou inventées ou perfectionnées par lui, tant d'ouvrages dont ceux qui n'étoient pas

recommandables par une grande utilité, l'étoient au moins par une extrême induſtrie. Après la longue application que ce Prince donna à cette eſpece d'étude, il voulut boire & ordonna au Pere Sébaſtien, qui s'en défendit le plus qu'il put, de boire après lui dans le même verre où il verſa lui-même le vin; lui à qui le Deſpotiſme le plus abſolu auroit pû perſuader que le commun des hommes n'étoit pas de la même nature qu'un Empereur de Ruſſie. On peut même penſer qu'il fit naître exprès une occaſion de mettre le Pere Sébaſtien de niveau avec lui.

IV.

C'EST le Pere Sébaſtien qui a inventé pour Marly la machine à tranſporter de gros arbres tout-entiers, ſans les endommager, de ſorte que du jour au lendemain; Marly changeoit de face, & étoit orné de longues allées arrivées la veille.

V.

LA réputation dont joüiſſoit le P. Sébaſtien ne le changea point, & M. le Prince diſoit en parlant de lui au Roi, qu'il étoit auſſi ſimple que ſes machines.

SIMON DE LALOUBERE, né à Toulouſe l'an 1642, mort en 1729.

I.

MONSIEUR de Laloubere perdit de bonne heure ſon pere, mais il trouva dans ſa mere un guide ſûr & zélé : C'étoit une femme de mérite, & qui aſſez occupée, ce ſemble, des diſcuſſions d'affaires que ſon mari lui avoit laiſſées, ne déſeſpéra pas d'animer encore, & de ſuivre par elle-même les études d'un jeune homme qui étoit déjà en Rhétorique. Chaque jour elle lui en faiſoit rendre un compte exact. Le jeune

Laloubere à qui cette inſpection pa-roiſſoit gênante & peut-être déplacée, ſe flata qu'au moins elle ne dureroit pas, & comme il liſoit alors dans le Grec les Poëmes d'Homere, dont il étoit enchanté, il y ajoûtoit le plaiſir malin de lui en réciter ſoir & matin un grand nombre de vers, perſuadé qu'un langage ſi extraordinaire pour elle, mettroit bientôt ſa patience à bout. Il ſe trompa ; l'attention de ſa mere ſe renouvelloit ſans ceſſe & augmentoit au point qu'il ne put s'empêcher de lui en marquer ſon étonnement, & de lui avoüer de bonne foi quel avoit été ſon projet. Elle répondit à cet aveu, par un autre, qui ne le ſurprit pas moins ; c'eſt qu'inſenſiblement elle avoit pris un tel goût à l'harmonie de ces vers Grecs, que quand il ne lui en reciteroit plus par devoir, elle lui en demanderoit quelquefois par amitié.

II.

LALOUBERE s'étant attaché à M. de Pontchartrin Controlleur Général

des Finances ; fut nommé à une place de l'Académie Françoise. Ce fut à cette occasion que Lafontaine fit l'Epigramme qui finit par ces vers :

> Il en sera quoi qu'on en die ;
> C'est un impôt que Pontchartrin
> Veut mettre sur l'Académie.

III.

LORSQUE M. de Laloubere se fut retiré à Toulouse, âgé de 50 ans, il rechercha Mademoiselle Bertrand sa parente ; & pour l'obtenir il fit lui-même son propre portrait, le présenta à la Demoiselle sans se nommer, lui demanda sa main pour cet inconnu, & l'obtint.

IV.

ON dit que lorsqu'au sortir de quelque maladie, M. de Laloubere rendoit graces à Dieu pour sa convalescence, il le remercioit principalement de la bonté qu'il avoit, de le laisser joüir encore de ses amis ; & quelques-uns d'entre eux lui faisant un jour remarquer obligeamment, qu'âgé & malade

comme il étoit, il n'avoit point du tout les mains tremblantes, ce que le vulgaire croit être le ſort des parjures, il leur répondit; qu'auſſi n'avoit-il jamais fait de faux ſerment, pas même en amour.

MICHEL BARON, mort en 1729.

I.

On rapporte du premier Baron, qu'étant à la Foire de Bourges, où ſon pere l'avoit envoyé pour y vendre quelques marchandiſes, il fut ſi charmé de quelques pieces qu'il vit repréſenter dans cette Ville, qu'il fut s'offrir à la Troupe qui y joüoit. On l'accepta; & après avoir couru quelques années la Province, il vint briller à Paris. Il mourut dans un âge aſſez avancé par un accident très-ſingulier. Il repréſentoit dans le Cid, le rolle de Dom-Diegue, en pouſſant avec le pié

ſon épée que le Comte de Gormas lui fait tomber, il en rencontra malheureuſement la pointe qui le bleſſa. Il négligea cette petite bleſſure, & au bout de quelques jours la gangrene s'y mit. On lui fit entendre qu'il falloit lui couper la jambe, mais il répondit qu'il aimoit mieux mourir que de ſouffrir cette opération, ajoûtant qu'*un Roi de Théatre ſe feroit huer avec une jambe de bois*. Il mourut deux jours après.

II.

MADEMOISELLE Baron, femme de Michel Baron, étoit la plus belle femme de ſon tems. On rapporte que lorſqu'elle ſe préſentoit pour avoir l'honneur de paroître à la toilette de la Reine mere, Sa Majeſté diſoit à toutes les Dames : Meſdames : Voilà la Baron & elles prenoient la fuite.

III.

LORSQUE Racine faiſoit répéter ſon Andromaque, & qu'il donnoit de l'eſprit & de l'intelligence aux Acteurs,

il dit à Baron qui étoit chargé du rolle de Pyrrhus : Pour vous, je n'ai point d'instruction à vous donner : Votre cœur vous en dira plus que mes leçons n'en pourroient faire entendre.

IV.

On reprochoit à Baron que déclamant sur le Théatre, il tournoit quelquefois le dos au parterre ; mais cela ne lui arrivoit que lorsqu'il entendoit parler haut derriere lui : alors il se tournoit vers ces personnes, leur déclamoit les vers qu'il avoit à dire, & par là leur imposoit silence. Lorsqu'il vouloit faire honneur à des gens de distinction ou de mérite, il choisissoit un des plus beaux endroits de la piece, & le déclamoit en les regardant.

V.

Baron pensoit avantageusement de sa profession. J'ai lu, disoit-il, toutes les Histoires anciennes & modernes ; j'y trouve que la nature a prodigué d'excellens hommes dans tous les gen-

res : elle ſemble n'avoir été avare que de grands Comédiens. Il n'y a jamais eu que Roſcius & moi.

V I.

BARON avoit plus de 75 ans qu'il joüoit encore Rodrigue dans le Cid ; il ne ſe détermina à quitter ce rolle, que par un éclat de rire qu'on pouſſa quand il diſoit :

Je ſuis jeune il eſt vrai ; mais aux ames bien nées,
La valeur n'attend par le nombre des années.

Parmi les rolles qu'il garda toûjours étoit Antiochus dans Rodogune. On plaiſanta beaucoup quand Mademoiſelle Balicour qui débutoit par Cléopatre, lui dit & à Mademoiſelle Duclos qui faiſoit Rodogune : *Approchez mes enfans*. Baron avoit alors au moins 80 ans.

VII.

BARON prétendoit que la force & le jeu de la déclamation, étoient tels que des ſons tendres & triſtes, venant à porter ſur des paroles gaies & même comiques, n'en excitoient pas moins dans l'ame, ces émotions douloureuſes qui nous arrachent des larmes. On lui a vu faire plus d'une fois l'épreuve d'un effet ſi ſurprenant ſur les paroles de la Chanſon que Moliere rapporte dans ſon Miſantrope.

Si le Roi m'avoit donné
Paris ſa grand-Ville,
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie,
Je dirois au Roi Henri,
Reprenez votre Paris :
J'aime mieux ma mie au gai,
J'aime mieux ma mie.

VIII.

LABRUYERE en donnant à Baron

la qualité du plus grand Comédien qui ait paru ſur notre Théatre, ajoûte qu'*il ne lui manquoit que de parler de la bouche*, parce qu'effectivement la grande quantité de tabac qu'il prenoit dans ſa jeuneſſe, le faiſoit beaucoup parler du nez.

IX.

L'ANDRIENNE quoique du Pere de Larue Jéſuite, a paru ſous le nom de Baron. Une remarque à faire ſur cette piece, eſt que Mademoiſelle Dancourt la mere, qui repréſentoit l'Andrienne, imagina une ſorte de robe abbatue, qui convenoit à ce rolle dont la mode s'établit & continue encore aujourd'hui, ces robes retiennent le nom d'Andrienne.

JEAN-BAPTISTE-HENRI DU TROUSSET DE VALINCOUR, né à Paris l'an 1658, mort en 1730.

I.

RACINE cria un jour à M. de Valincour, qui entroit dans la Gallerie de Versailles: Eh! Monsieur, où est le feu? Parce que M. de Valincour avec un air empressé, marchoit toûjours à grands pas ou plutôt couroit comme un homme qui va annoncer que le feu est quelque part.

II.

UN Commis du Thrésor-Royal homme d'esprit, qui payoit à Racine, Despréaux, Valincour, la pension qu'ils avoient pour écrire l'Histoire du Roi, disoit de ces Messieurs: Nous n'avons vu encore d'eux que leur signature.

III.

MONSIEUR de Valincour, ayant perdu sa Bibliotheque dans l'incendie qui consuma sa belle maison de Saint-Cloud, répondit à ceux qui cherchoient à le consoler de ce malheur: J'aurois bien mal profité de mes Livres si je n'avois pas appris à m'en savoir passer.

ANTOINE HOUDART DE LA MOTTE, né à Paris l'an 1672, mort en 1731.

I.

IL étoit autrefois d'usage de joüer seules les pieces nouvelles, & de n'y joindre de petites pieces qu'après les huit ou dix premieres représentations, ce qui donnoit lieu de croire que la piece commençoit à tomber. Pour prévenir ces jugemens quelquefois mal fondés, M. de la Motte fit

joüer une petite piece dès la premiere représentation de son Romulus. Cet exemple a été suivi depuis par les Auteurs qui souhaitoient tous que cet usage fût aboli ; mais personne ne vouloit commencer, dans la crainte de donner mauvaise idée d'une piece dès la premiere représentation.

II.

MONSIEUR de la Motte, dit dans la dispute qu'il eut avec Madame Dacier : Je me souviens qu'un jour je demandois raison à M. Despréaux, de la bisarrerie & de l'indécence des Dieux d'Homere, il dédaigna de les justifier par le secours trivial des allégories, & il voulut bien me faire confidence d'un sentiment qui lui étoit propre, quoique, tout persuadé qu'il en étoit, il n'ait pas voulu le rendre public : C'est qu'Homere avoit craint d'ennuyer par le tragique continu de son sujet, que n'ayant de la part des hommes, que des combats & des passions funestes à peindre, il avoit vou-

lu égayer le fond de sa matiere aux dépens des Dieux mêmes ; & qu'il leur avoit fait joüer la Comédie dans les entre-actes de son action, pour délasser le lecteur que la continuité des combats auroit rebuté sans ces intermedes.

III.

DANS le tems de la dispute sur les Anciens & sur les Modernes, on trouva écrits avec du charbon sur la porte de l'Académie, quatre vers, qui sont une Parodie de ceux que fit autrefois Corneille, sur le Cardinal de Richelieu.

La Motte & la Dacier, avec un zele égal,
Se battent pour Homere, & n'y gagneront rien ;
L'une l'entend trop bien, pour en dire du mal :
L'autre l'entend trop peu pour en dire du bien.

IV.

LORSQUE dans le cours de la dispute sur Homere, M. de la Motte, critiquoit quelque endroit de cet Auteur, Madame Dacier lui répondoit toûjours avec enthousiasme : Ah ! si vous saviez le Grec. Il me semble, dit à ce propos ingénieusement M. de la Motte, entendre le Héros de Cervantes, qui, parce qu'il est armé Chevalier, voit des enchanteurs où son Ecuyer ne voit que des moutons.

V.

LES Fables de la Motte, avoient été extrèmement applaudies lorsqu'il les avoit recitées dans les Assemblées publiques de l'Académie. A peine furent-elles imprimées qu'elles n'eurent guere d'autre admirateur, que l'Abbé Depons, qui soûtint toûjours que le public avoit tort. Plusieurs personnes se souviennent qu'un jour il vint au Caffé très en colere contre un petit neveu qu'il avoit, auquel il avoit donné

né pour apprendre par cœur deux Fables, l'une de Lafontaine, l'autre de la Motte. L'enfant qui n'avoit pas plus de six ans, avoit appris sans peine celle de Lafontaine, & n'avoit jamais pu retenir celle de la Motte. Cette expérience ne convertit point l'Abbé de Pons, & ne fit que l'indigner contre le mauvais goût futur de son neveu.

V I.

ROUSSEAU disoit : Les Odes de la Motte, ressemblent beaucoup à des lettres. On diroit qu'elles commencent, pour ainsi dire, toutes par *le Monsieur*, & qu'elles finissent par *le très-humble serviteur*.

V I I.

MONSIEUR de la Faille, auteur des Annales de Toulouse, disoit que la Motte ne frise pas assez le galimathias.

VIII.

ON définissoit la Motte : *Justice & justesse.*

JEAN HARDOUIN, Jésuite, né à Kimper l'an 1663, mort en 1732.

I.

LE Pere Hardouin, avoit des opinions fort singulieres ; mais il ne se levoit pas, disoit-il, à quatre heures tous les matins, pour dire ce que les autres avoient dit.

II.

LE P. Hardouin, ayant publié son systême de la supposition des Auteurs, fut chargé par le Clergé de France de travailler à une édition des Conciles : le P. Lebrun de l'Oratoire, l'alla voir dans le tems qu'il étoit occupé de cette

importante collection, & lui dit : Si ce que vous avez avancé est vrai, mon Pere, vous travaillez bien infructueusement, & vous allez publier un recueil de faussetés, de fourberies & d'impostures, qui ont été fabriquées pour détruire la Religion. Le Jésuite garda un moment le silence, & puis par une espece d'enthousiasme, il s'écria : Il n'y a que Dieu & moi, qui sachions la force de l'objection que vous me faites ici.

III.

MONSIEUR Huet, disoit en parlant du Pline du P. Hardouin, que ce Jésuite avoit fait en cinq ans; un ouvrage que cinq Auteurs des plus savans auroient été loüés de faire dans l'espace de cinquante ans.

IV.

MONSIEUR Huet, disoit aussi que le P. Hardouin, travailloit depuis quarante ans, à ruiner sa réputation sans pouvoir en venir à bout.

V.

Un Anglois a adopté l'interprétation que le P. Hardouin a donnée des Odes d'Horace ſur J. C. ſur les Jacobins, ſur les évenemens Eccléſiaſtiques; mais il n'a pas pour cela admis la fabrication de ces Odes au treizieme ſiecle. Il prétend que les Poëtes ont fait des Prophéties.

VI.

On appelloit le P. Hardouin : *Le Pere Eternel des petites Maiſons.*

VII.

Voici l'Epitaphe du P. Hardouin qu'on a attribuée à François Atterbury Eveque de Rocheſter.

In expectatione judicii
Hic jacet,
Hominum paradoxotates
Natione Gallus, Relligione Romanus,
Orbis litterati portentum

Venerandæ antiquitatis cultor & destructor,
Docte febricitans,
Somnia & inaudita commenta vigilans Edidit,
Scepticum pie egit,
Credulitate puer, audaciâ juvenis, deliciis senex.

JACQUES JOSEPH DUGUET, né à Montbrison en Forés l'an 1649, mort en 1733.

I.

PENDANT que l'Abbé Duguet étoit au Collége, il tomba par hasard sur l'Astrée de Durfé. Ce Roman historique qui a eu une grande réputation lui plut : & quoiqu'il n'eût alors que 12 ans, qu'il ne fût qu'à la fin de sa troisieme, il résolut de composer une Histoire dans le même goût, de ce qu'il avoit pu entendre dire des histoires particulieres des familles de

la Ville de Montbriſon. Il exécuta ſon projet en peu de tems, & d'une maniere qui parut au-deſſus de ſon âge. Flaté du ſuccès, il en fit part à Madame ſa mere, qui, après avoir écouté la lecture d'une partie de l'ouvrage, loin d'y donner ſon approbation, lui dit en mere Chrétienne & d'un air affligé : *Vous ſeriez bien malheureux mon fils, ſi vous faiſiez un ſi mauvais uſage des talens que Dieu vous a donnés.* Le jeune Auteur écouta cet avis, en profita ſans murmurer, & par une générosité encore plus admirable dans un âge ſi tendre ; & dans une circonſtance où l'amour propre eſt ordinairement plus écouté que le langage de la vertu, il jetta ſon écrit au feu, renonça à la lecture des Romans, & ſe livra entierement aux études les plus ſérieuſes.

RENE' AUBER DE VERTOT, né au Pays de Caux l'an 1655, mort en 1735.

I.

L'ABBE' de Vertot, fut d'abord Capucin. Il passa ensuite dans d'autres Ordres; & changea souvent de bénéfice. On appelloit cela les révolutions de l'Abbé de Vertot.

II.

MONSIEUR Bossuet Evêque de Meaux, n'eut pas plutôt lu les ouvrages de M. de Vertot, qu'il dit à M. le Cardinal de Bouillon, que c'étoit une plume taillée pour écrire l'Histoire de M. de Turenne.

III.

L'HISTOIRE des Révolutions de Suede, fut si estimée à Stocholm même, que l'Envoyé qui étoit sur le point

de paſſer en France, fut chargé par ſes inſtructions de faire connoiſſance avec l'Auteur, & de l'engager à entreprendre une Hiſtoire générale de Suede. Cet Envoyé qui croyoit trouver l'Abbé de Vertot à Paris dans les meilleures compagnies, & répandu dans le plus grand monde, ſurpris de ne le voir nulle part, s'informa où il étoit. Ayant appris que ce n'étoit qu'un Curé de Village, il rendit compte de ſa commiſſion, d'une maniere qui fit échoüer le projet.

JEAN BAPTISTE ROUSSEAU, né à Paris, mort en 1741.

I.

ROUSSEAU étoit ſi honteux de ſa naiſſance, qu'il ne vouloit pas même porter le nom de ſon pere. Il ſe fit appeller quelque tems *Verniettes.* Et c'eſt ſur ce faux nom, dit Saurin,

que quelques-uns de ses amis mêmes firent cette anagramme : *Tu te renies.*

II.

A la premiere représentation du Flateur, où l'on prétend que Rousseau s'est peint, son pere qui étoit entré à la Comédie pour son argent, fut sensible autant qu'on le peut juger, aux applaudissemens qu'on donnoit à son fils, il ne put contenir sa joie, & il fit connoître à ceux qui l'environnoient qu'il étoit le pere de l'Auteur. La piece finie, ce bon homme tout ému cherchoit avec empressement à embrasser son fils. Il l'arrêta au sortir du Théatre, & lui fit un discours touchant, qu'il finissoit par ces mots : *Enfin je suis votre pere. Vous mon pere !* S'écria Rousseau, & dans le même moment il s'enfuit ; & laissa ce pauvre pere pénétré de douleur & fondant en larmes.

III.

ROUSSEAU ayant été banni du

Royaume à l'occasion des fameux Couplets, trouva une asyle auprès du Comte du Luc de Vintimille, qui étoit Ambassadeur de France en Suisse. Ce Seigneur ayant été nommé Plénipotentiaire pour la Paix qui fut conclue à Bade en 1714 avec l'Empereur, Rousseau l'y accompagna. Un jour qu'on causoit familierement chez le Prince Eugene, quelqu'un dit qu'il venoit de chez M. le Comte du Luc, où Rousseau avoit récité de très-jolis vers qu'il avoit composés presque à l'instant : Quoi ! s'écria aussitôt le Prince, nous avons ici ce grand Poëte ! Il m'a donné occasion, ajoûta-t'il tout de suite, de faire une réflexion bien juste. Ce fut quelques jours après la triste affaire de Denain, que je lus son Ode à la Fortune ; j'y trouvai mon portrait au naturel dans cette Strophe :

Montrez-nous Heros magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour.
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soûtiendront le retour,

Tant que la fortune vous seconde,
Vous êtes les Maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit;
Mais au moindre revers funeste
Le masque tombe; l'homme reste,
Et le Héros s'évanouit.

Après cet entretien, le Prince Eugene marqua un grand desir de voir Rousseau, qu'il goûta au point de se l'attacher & de l'emmener avec lui à Vienne.

IV.

ROUSSEAU ne fut que trois ans auprès du Prince Eugene. Le fameux Comte de Bonneval, & le Marquis de Prié, ayant eu une contestation assez vive, le Prince voulut que Rousseau qui en avoit été le témoin, lui en rendît compte. Il le fit d'une maniere peu favorable à M. le Marquis de Prié, que M. le Prince Eugéne protegeoit ouvertement. Rousseau par trop de sincérité, perdit les bonnes graces de son protecteur, qui lui dit qu'il pouvoit

aller à Bruxelles, où on lui donneroit une place honnête qu'il n'a jamais eue.

V.

EN 1717, le Duc d'Orléans Régent du Royaume, fit écrire à Rousseau, par le Marquis de la Fare, qu'il pouvoit revenir à Paris, où il seroit en toute sûreté. Mais Rousseau demanda qu'on fit examiner une seconde fois l'affaire pour laquelle il avoit été condamné; ce que le Prince ne jugea pas à propos d'ordonner.

VI.

MONSIEUR le Duc d'Aremberg, qui faisoit son séjour le plus ordinaire à Bruxelles, donna une pension de quinze cens livres à Rousseau. Le Poëte croyant dans la suite avoir à se plaindre de son Bienfaicteur, refusa l'argent lorsqu'on le lui apporta : Je l'acceptois avec plaisir, dit-il à l'Intendant de ce Seigneur, quand je me flatois d'être des amis de M. le Duc. Présentement

que je ne le ſuis plus, je ne veux plus le reçevoir.

VII.

DANS le tems qu'on imprimoit à Amſterdam, les Satyres de Regnier, on voulut les dédier à Rouſſeau, par une épître très-ſatyrique. Ce Poëte qui en fut averti par M. l'Abbé de Vayrac, écrivit à M. le Marquis de Fenelon, pour le prier de faire ſupprimer cette épître. Ce Miniſtre répondit, qu'il venoit de relire ſes inſtructions, & qu'il n'y avoit rien vû qui regardât les affaires du Parnaſſe, ni les différends des Poëtes & des Auteurs : que d'ailleurs, Rouſſeau n'étant plus le ſujet du Roi, il ne convenoit pas à ſon Miniſtre, de ſe mêler de ce qui le regardoit.

VIII.

MONSIEUR le Comte du Luc, & M. de Sénozan, dit M. Dutillet, écrivirent en 1738 à Rouſſeau de venir à Paris, & qu'ils comptoient terminer

l'affaire de ſon banniſſement. Rouſſeau y vint ſous le nom de Richer, qu'il prit par eſtime pour l'Auteur des Fables. Il s'en retourna au bout de trois mois, parce qu'il s'apperçut qu'il n'y avoit rien à eſpérer ; & que ceux même qui l'avoient aſsûré de tout terminer à ſa ſatisfaction, n'avoient pas pu ſeulement obtenir un ſaufconduit pour un an, au bout duquel le tems preſcrit pour ſon banniſſement devoit expirer.

IX.

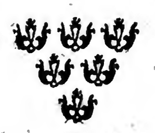
DANS le voyage que Rouſſeau fit à Paris, il vit M. Rollin preſque tous les jours, & ne voulut pas repartir ſans lui avoir fait la lecture de ſon Teſtament. Il y déſavoüoit en termes les plus forts, ces monſtrueux Couplets, qui furent l'origine de ſes malheurs, & continuoit de les attribuer à Saurin. M. Rollin l'arrêta tout court en cet endroit. Il lui repréſenta vivement que le témoignage de ſa conſcience ſuffiſoit pour le diſculper ; mais

que ne pouvant avoir aucune preuve équivalente, pour en charger nommément un autre, il ſe rendroit coupable d'un jugement téméraire au moins, & peut-être d'une calomnie affreuſe. Le Poëte n'eut rien à répondre, & M. Rollin ſe ſut bon gré de lui avoir fait effacer cet article.

X.

EPITAPHE de Rouſſeau, par M. Pyrrhon:

Cy git l'illuſtre & malheureux Rouſſeau,
Le Brabant fut ſa tombe & Paris ſon berceau;
Voici l'abrégé de ſa vie
Qui fut trop longue de moitié:
Il fut trente ans digne d'envie
Et trente ans digne de pitié.



MELCHIOR DE POLIGNAC, né au Puy l'an 1661, mort en 1741.

I.

SIX mois après que M. de Polignac fut venu au monde, il fut exposé à un grand malheur. Il étoit nourri à la Campagne. Sa nourrice qui étoit fille, & qu'une premiere faute n'avoit pas rendue plus sage, en fit une seconde. Dans cet état qu'elle ne put longtems cacher, frappée de tout ce qu'elle avoit à craindre, elle s'enfuit vers la fin du jour, & disparut après avoir porté l'enfant sur un fumier où il passa toute la nuit. Heureusement c'étoit dans la belle saison ; on le trouva le lendemain sans qu'il lui fût arrivé aucun accident.

II.

LORSQUE l'Abbé de Polignac fit ses

ſes études de Philoſophie au Collége d'Harcourt, le Carthéſianiſme commençoit à partager l'Univerſité. Les jeunes Profeſſeurs étoient pour, les anciens contre, & l'Abbé de Polignac tomba ſous ces derniers. Mais il n'étudia les écrits de ſon maître, que pour les réfuter, & il donna ſa principale occupation aux opinions de Deſcartes. Quand il fallut ſoûtenir des Theſes à la fin du cours, il ſe trouva en état de répondre également ſur l'ancienne & ſur la nouvelle Philoſophie; ce qu'il fit en deux jours conſécutifs. Dans la premiere ſéance, il ſoûtint les opinions de ſon maître, & les ſiennes dans la ſeconde. C'étoit la premiere fois que le Carthéſianiſme paroiſſoit dans des Theſes publiques. La ſingularité du fait & la réputation ou le nom du ſoûtenant attirerent beaucoup de monde à ces deux exercices.

III.

MONSIEUR le Duc de Chaulnes, ayant été envoyé à Rome, ſous le

Pontificat d'Alexandre VIII, pour terminer les démêlés du précédent Pontificat avec la France, il souhaita que l'Abbé de Polignac eût quelque part à la Négociation. Le nouveau Pape se plaignit en badinant, que ce jeune Abbé étoit un séducteur. Il ne me contredit jamais, disoit-il, il paroît être toûjours de mon avis; & je ne sais comment pour l'ordinaire il m'entraîne dans le sien. Les affaires ayant été heureusement terminées, & les articles de l'accommodement étant dressés, l'Abbé de Polignac revint à la Cour, pour les proposer au Roi, qui après une longue audience qu'il lui avoit donnée dit: Je viens d'entretenir un homme & un jeune homme, qui m'a toûjours contredit, & m'a toûjours plu.

IV.

L'Abbé de Polignac n'ayant pas réussi au gré de la Cour, dans sa Négociation de Pologne, fut exilé à son Abbaye de Bonport, & il y étoit en-

core, lorsque le Duc d'Anjou fut appellé au Thrône d'Espagne. Il écrivit à Louis XIV : *Sire, si les prospérités de Votre Majesté ne mettent point fin à mes malheurs, du moins me les font elles oublier.*

V.

L'ABBÉ de Polignac, ayant été nommé à la place d'Auditeur de Rote, le Cardinal de la Trimouille, qui étoit chargé auprès de Clément XI, d'une Négociation que Louis XIV avoit fort à cœur, manda à la Cour, qu'il ne pouvoit réussir sans le secours de l'Abbé de Polignac, qui obtint tout en effet de Sa Sainteté. Le Cardinal écrivit au Roi, comme la chose s'étoit passée; l'Auditeur de Rote, assûra le Prince, que le succès de la Négociation étoit uniquement dû au Cardinal; & le Roi, étonné & charmé tout ensemble, d'un procédé si noble & si rare de la part de ces deux Ministres, ne différa pas un moment à en instruire toute la Cour.

VI.

L'ABBÉ de Polignac indigné de la hauteur avec laquelle les Hollandois le traitoient aux Conférences de Gertruidemberg, leur dit : *Messieurs, vous parlez bien comme des gens qui ne sont pas accoûtumés à vaincre.*

VII.

LES Plénipotentiaires Hollandois, voyant à Utrecht, que la face des affaires étoit changée par rapport à eux, par la réunion des Cours de Versailles & de Londres, & s'appercevant qu'on leur cachoit quelques unes des conditions du traité de Paix, déclarerent aux Ministres du Roi, qu'ils pouvoient se préparer à sortir de Hollande. L'Abbé de Polignac qui n'avoit pas oublié la hauteur avec laquelle ils lui avoient parlé aux Conférences de Gertruidemberg, leur dit : *Non Messieurs, nous ne sortirons pas d'ici : nous traiterons chez-vous, nous traiterons de vous, & nous traiterons sans vous.*

VIII.

A l'exaltation de Benoit XIII en 1724, le Cardinal de Polignac fut déclaré Miniſtre du Roi à Rome, & il forma alors un projet digne de ſon goût pour les antiques. Il ſavoit que durant les guerres civiles, qui agiterent les plus beaux jours de la République & le premier ſiecle de l'Empire, le parti qui prévaloit, ne manquoit jamais de jetter dans le Tibre, toutes les ſtatues & les trophées qu'on avoit élevés à l'honneur du parti vaincu. Quelquefois on les briſoit ou on les mutiloit auparavant, mais pour l'ordinaire, on les y jettoit dans leur entier. Ils y ſont donc encore, diſoit-il, car aſsûrément on ne les en a pas retirés, & la Riviere ne les en a pas emportés. Il avoit imaginé de détourner pendant quelques jours le cours du Tibre, & de faire fouiller l'eſpace de trois quarts de lieue. Il auroit fallu creuſer un peu avant, parce que ces bronzes & ces marbres ont dû s'enfoncer. Si le Car-

dinal avoit été assez riche pour l'entreprendre à ses frais, le Pape qui l'aimoit lui auroit accordé toutes les permissions nécessaires.

IX.

QUOIQUE le Cardinal de Polignac aimât les bons mots & qu'il en dit souvent, il ne pouvoit souffrir la médisance. Un Seigneur étranger, attaché au service d'Angleterre, & qui vivoit à Rome, sous la protection de la France, eut un jour l'imprudence de tenir à sa table des propos peu mesurés sur la Religion & sur la personne du Roi Jacques. Le Cardinal lui dit avec un sérieux mêlé de douceur : *J'ai ordre*, Monsieur, *de protéger votre personne ; mais non pas vos discours.*

X.

LES expériences de Newton avoient été tentées plusieurs fois en France, & toûjours sans succès, d'où l'on commençoit à inférer, que le système du docte Anglois ne pouvoit pas se soû-

tenir. Le Cardinal de Polignac, qui n'a jamais été Newtonien, dit, qu'un fait avancé par Newton, ne devoit pas être nié légerement, & qu'il falloit recommencer les expériences jusqu'à ce qu'on pût s'assûrer de les avoir bien faites. Il fit venir des prismes d'Angleterre. Les expériences furent faites en sa présence aux Cordeliers, & elles réussirent. Il ne put jamais cependant parvenir à faire du blanc, par la réunion des rayons, d'où il conclut que le blanc n'est pas le résultat de cette réunion, mais le produit des rayons directs non rompus & non réfrangibles. Newton, qui s'étoit plaint du peu d'exactitude & même du peu de bonne foi des Physiciens François, écrivit au Cardinal, pour le remercier d'un procedé si honnête & qui marquoit tant de droiture.

XI.

MONSIEUR le Cardinal de Polignac, disoit volontiers quelle avoit

été l'occasion de son Anti-Lucrece. En revenant de Pologne, il s'arrêta quelque tems en Hollande. Il y eut plusieurs entretiens savans avec le fameux Bayle, qui étoit alors dans sa grande réputation. Les argumens d'Epicure, de Lucrece & des Sceptiques, qui venoient depuis peu d'être poussés très-loin dans le Dictionnaire Critique, le furent peut-être encore davantage dans la conversation. L'Abbé de Polignac forma dès-lors, le dessein de les réfuter. Deux exils dans deux de ses Abbayes lui en donnerent le tems. Ainsi l'Anti-Lucrece est le fruit des disgraces de son Auteur.



CHARLES

CHARLES ROLLIN,
né à Paris l'an 1661, mort en 1741.

I.

ROLLIN avoit été reçu Maître Coutellier ; lorſqu'un Bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il ſervoit ſouvent la Meſſe, découvrit en lui des diſpoſitions pour les Lettres. Ce bon Religieux obtint une bourſe dans un Collége pour ce jeune homme, & le fit étudier.

II.

ROLLIN eut l'avantage de ſe trouver le concurrent des deux fils de M. le Pelletier. Ce Miniſtre qui connoiſſoit mieux qu'un autre les avantages de l'émulation, ne chercha qu'à l'augmenter. Quand le jeune Bourſier étoit empereur ; ce qui lui arrivoit ſouvent ; il lui envoyoit la même

gratification qu'il avoit coûtume de donner à ses fils : & ceux-ci l'aimoient quoique leur rival. Ils le menoient chez-eux dans leur carrosse. Ils le descendoient chez sa mere quand il y avoit affaire : ils l'y attendoient : & un jour qu'elle remarqua qu'il prenoit sans façon la premiere place ; elle voulut lui en faire une forte réprimande comme d'un manque de savoir vivre : mais le Précepteur répondit, que M. le Pelletier avoit réglé qu'on se rangeroit toûjours dans le carrosse suivant l'ordre de la Classe.

III.

LE célebre M. Hersan qui étoit dans l'usage de redoubler l'ardeur de ses écoliers de Rhétorique par d'honorables épithetes, disoit publiquement qu'il n'en trouvoit point qui distinguât assez le jeune Rollin, & qu'il étoit quelquefois tenté de le qualifier de *divin*. Il lui renvoyoit presque tous ceux qui lui demandoient des pieces de vers ou de prose. *Adres-*

sez-vous à lui, leur disoit-il, *il sera encore mieux que moi.*

IV.

MONSIEUR Rollin étant devenu Professeur de Rhétorique, montra un talent singulier pour former des jeunes gens. M. le Premier Président Portail, se plaisoit quelquefois à faire semblant de lui reprocher qu'il l'avoit excedé de travail; & M. Rollin lui répondoit sérieusement : Il vous sied bien, Monsieur, de vous en plaindre ; c'est cette habitude au travail qui vous a distingué dans la place d'Avocat Général & qui vous a élevé à celle de Premier Président. Vous me devez votre fortune.

V.

MONSIEUR de Vittement ayant été appellé à l'éducation des enfans de France, M. Rollin lui succéda dans la direction du Collége de Beauvais. Cette école presqu'inconnue alors, devint bientôt célebre par les

ſoins du nouveau Principal. Un homme de Province qui ne le connoiſſoit que de réputatoin, lui amena ſon fils pour être penſionnaire à Beauvais, ne croyant pas que cela pût ſouffrir aucune difficulté. M. Rollin ſe défendit de le recevoir ſur ce qu'il n'avoit pas un pouce de terrein qui ne fût occupé; & pour l'en convaincre, il lui fit parcourir tous les logemens. Ce pere au déſeſpoir ne chercha point à l'exprimer par de vaines exclamations. Je ſuis venu, lui dit-il, exprès à Paris: Je partirai demain; je vous enverrai mon fils avec un lit. Je n'ai que lui. Vous le mettrez dans la cour, à la cave, ſi vous voulez; mais il ſera dans votre Collége, & dès ce moment-là je n'en aurai aucune inquiétude. Il le fit, comme il l'avoit dit: M. Rollin fut obligé de recueillir le jeune homme & de l'établir dans ſon propre cabinet, juſqu'à ce qu'il lui eût ménagé une place ordinaire.

VI.

DANS le tems qu'en qualité de Recteur de l'Université, M. Rollin assistoit à une These qui se soûtenoit au Collége des Grassins ; on vint l'avertir que M. de la Hoguette Archevêque de Sens & protecteur de ce Collége, entroit dans la cour. Il envoya aussitôt au devant de lui, le prier de vouloir bien attendre deux minutes dans son carrosse ; à quoi M. de Sens ne fit pas grande attention & entra dans la Classe. Rollin donna ordre aussitôt à un homme entendu d'aller au devant de lui le complimenter, & de le retenir le plus long-tems qu'il pourroit avant de le mener au rang des fauteüils, où comme Recteur il occupoit la premiere place. Mais voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'arrêter le Prélat ; il dit à haute voix : *Thesi finem impono.* M. de Sens remonta dans son carrosse fort mécontent de ce procédé de la part d'un homme qui lui avoit obligation. Rol-

lin ne manqua pas d'aller le lendemain matin chez lui. Il ſe jetta à ſes genoux, lui demanda pardon de ce qui s'étoit paſſé la veille, & lui fit connoître qu'il avoit été obligé d'en agir comme il avoit fait, en qualité de Recteur de l'Univerſité, qui doit toûjours avoir la premiere place dans les aſſemblées publiques des Colléges qui en dépendent. M. de Sens fut ſatisfait de ſon excuſe & l'embraſſa.

VII.

JAMAIS Rollin n'oublia ſon premier métier. Il y fait la plus ingénieuſe alluſion dans une épigramme. Il envoie un couteau pour étrennes à un de ſes amis, & lui mande, que ſi ce préſent lui ſemble venir plutôt de la part de Vulcain, que de celle des Muſes, il ne doit point s'en étonner, parce que c'eſt de l'antre des Ciclopes, qu'il a commencé à diriger ſes pas vers le Parnaſſe.

VIII.

LES ouvrages de M. Rollin, ont réussi dans les Pays étrangers comme en France. Le Duc de Cumberland & les Princesses ses sœurs, en avoient toûjours les premiers exemplaires. C'étoit à qui les auroit plutôt lus & à qui en rendroit le meilleur compte. Ce Prince disoit : Je ne sais comment fait M. Rollin : par tout ailleurs les réflexions m'ennuient, & je les saute à piés joints. Elles me charment dans son Livre ; & je n'en perds pas un mot.

IX.

LE Prince Royal aujourd'hui Roi de Prusse, faisoit l'honneur à M. Rollin, d'être en grand commerce de lettres avec lui. Mais quand à son avenement au Thrône, il eut la bonté de lui en faire part comme à quelques autres savans du premier ordre, M. Rollin lui marqua qu'il respecteroit désormais ses grandes occupations, &

que n'ayant plus de conſeils à prendre que de ſa propre gloire, il n'auroit plus l'honneur de lui écrire.

X.

MONSIEUR Rollin penſoit ſi modeſtement de lui-même qu'il ne ceſſoit de s'étonner de ce qu'il étoit devenu Auteur; & loin d'avoir jamais rien tiré de ſes ouvrages, dont le prodigieux debit auroit fait la fortune de tout autre, il ne s'étoit embarraſſé en les donnant au Libraire, que de la maniere dont il le dédommageroit, s'ils n'avoient pas aſſez de cours.

JEAN - BAPTISTE MASSILLON, né en Provence mort en 1742.

I.

LORSQUE le Pere Massillon arriva de la Provence, le Pere de Latour Général de l'Oratoire, lui demanda ce qu'il pensoit des Prédicateurs les plus suivis : *Je leur trouve*, répondit-il, *bien de l'esprit & des talens ; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.* Il leur trouvoit trop peu d'onction, & trop de détail sur les mœurs extérieures.

II.

LORSQUE le P. Massillon eut prêché son premier Avent à Versailles, Louis XIV lui dit ces paroles remarquables : *Mon Pere, j'ai entendu plusieurs grands Orateurs dans ma Chapelle : j'en ai été fort content. Pour vous,*

toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même.

III.

LE P. Massillon, parut en 1704 à la Cour, pour la seconde fois. Louis XIV après lui avoir témoigné dans les termes les plus gracieux, son extrême satisfaction, ajoûta : *Et je veux, mon Pere, vous entendre desormais tous les deux ans.*

IV.

LE fameux Baron, voulut entendre le P. Massillon. Il fut frappé du vrai qu'il trouva dans toute son action, & dit à un autre acteur qui l'avoit accompagné : *Mon ami, voilà un Orateur, & nous, nous ne sommes que des Comédiens.*

V.

LORSQU'ON demandoit à M. Massillon quel étoit son meilleur Sermon ? Il répondoit : *C'est celui que je sais le mieux.*

FRANÇOIS JOSEPH DE BEAUPOIL, Marquis de Saint Aulaire, mort en 1742.

I.

LORSQU'IL fut queſtion de recevoir à l'Académie, le marquis de S. Aulaire, Deſpréaux s'y oppoſa vivement, & répondit à ceux, qui lui repréſentoient qu'il falloit avoir des égards pour un homme de cette condition : *Je ne lui diſpute pas ſes Lettres de Nobleſſe ; mais je lui diſpute ſes titres du Parnaſſe.* Un des Académiciens ayant répliqué que M. de S. Aulaire avoit auſſi ſes titres du Parnaſſe, puiſqu'il avoit fait de fort jolis vers : *Eh ! bien, Monſieur*, lui dit Boileau, *puiſque vous eſtimez ſes vers, faites-moi l'honneur de mépriſer les miens.*

II.

LE Marquis de S. Aulaire répon-

dant dans l'Académie Françoise, à M. le Duc de la Trimouille, qui remplaçoit le Maréchal d'Estrées, dit ingénieusement : Il me convient d'arroser de larmes la respectable cendre que vous venez de couvrir de fleurs. La différence des hommages que nous lui rendons, est assortie à celle de nos âges.

III.

MADAME la Duchesse Dumaine, goûtoit extrèmement le Marquis de S. Aulaire, & l'avoit attiré à sa Cour. On s'y amusoit quelquefois à ces petits jeux d'esprit, où on se fait les uns aux autres des questions où il faut répondre d'une maniere ingénieuse. Un jour la Princesse proposa celui où chacun est obligé de dire son secret en particulier, à la personne qui est préposée pour le demander. Elle voulut bien elle même s'en charger. Le Marquis de S. Aulaire, qui étoit des derniers de la Compagnie; auquel son Altesse devoit s'adresser, fut assez heureux pour met-

tre le ſien en quatre vers, qu'il crut qu'un homme de 90 ans, pouvoit dire à la Princeſſe ſans lui manquer de reſpect. Auſſi fut-il bien reçu ; & il méritoit de l'être par le tour délicat & fin de la penſée. Le voici :

La divinité qui s'amuſe
A me demander un ſecret;
Si j'étois Apollon ne ſeroit pas ma muſe;
Elle ſeroit Thétis & le jour finiroit.

CHARLES CASTEL DE S. PIERRE, né en Normandie, mort en 1743.

I.

L'ABBE' de Saint-Pierre étudioit avec M. Varignon au Collége de Caën. Frappé des diſpoſitions qu'il avoit pour les Mathématiques, il le logea avec lui, & enfin toûjours plus touché de ſon mérite, il réſolut de lui faire une fortune qui le mit en état de

ſuivre pleinement ſes talens & ſon génie. Cependant cet Abbé Cadet, de Normandie, n'avoit que 1800 livres de rente, il en détacha 300 qu'il donna par contrat à M. Varignon. Ce peu, qui étoit beaucoup par rapport au bien du donateur, étoit beaucoup auſſi par rapport aux beſoins du donataire : L'un ſe trouva riche, & l'autre encore plus d'avoir enrichi ſon ami.

II.

L'ABBÉ de S. Pierre diſoit : La ſeule choſe que puiſſe faire un Miniſtre en faveur de ſa famille, c'eſt de dire dans ſon teſtament : Si j'ai rendu au Roi & à l'Etat quelque ſervice, c'eſt à Sa Majeſté d'en marquer ſa reconnoiſſance à ma famille.

III.

MONSIEUR de Fontenelle écrivit en 1740 au Cardinal de Fleuri, pour lui ſouhaiter une heureuſe année. Il le félicita de la Paix qu'il venoit de conclurre entre les Turcs & les Chrétiens,

& l'invitoit comme excellent Medecin des maladies des Nations, à calmer la fievre qui commençoit à gagner en Europe les Eſpagnols & les Anglois. Le Cardinal lui répondit ſur le même ton de plaiſanterie, par une lettre obligeante, & lui diſoit en raillant, qu'il faudroit que les Princes priſſent quelque doſe de l'elixir du projet de paix perpétuelle de l'Abbé de Saint-Pierre. M. de Fontenelle montra cet article à l'Abbé qui, croyant que le Cardinal voudroit ſe ſervir de ſon projet, le lui envoya avec cinq articles Préliminaires. Le Cardinal lui répondit : Vous en avez oublié un, c'eſt d'envoyer une troupe de Miſſionnaires pour y préparer l'eſprit & le cœur des Princes contractans.

I V.

UN grand Miniſtre appelloit les projets de l'Abbé de S. Pierre : *Les rêves d'un homme de bien.*

GUIOT DESFONTAINES, *né à Rouen.*

I.

L'ABBE' Desfontaines, voulant se justifier auprès d'un Magistrat qui ne pensoit pas avantageusement de lui, le Magistrat lui dit : Si on écoutoit tous les accusés, il n'y auroit pas de coupable : Si l'on écoutoit tous les Accusateurs, repartit l'Abbé, il n'y auroit point d'innocent.

II.

L'ABBÉ Desfontaines, convenoit quelquefois qu'il étoit méchant. En rendant compte de la lettre de l'Abbé Cotin, il dit qu'il y a des choses agréables. J'en juge, continue-t'il, avec compétence pouvant me glorifier de me connoître un peu en ce genre, suivant le proverbe qui dit :

Marchand

Marchand d'oignon ſe connoît en ciboule.

III.

On a prétendu que l'aigreur de l'Abbé Desfontaines contre l'Académie, venoit de ce que cet auguſte Corps avoit refuſé la défenſe de Racine, que ce critique avoit entrepriſe contre quelques remarques de Grammaire de l'Abbé d'Olivet.

IV.

Lorsque M. l'Abbé Prevot publia la traduction des lettres familieres de Cicéron, il en fit préſent à l'Abbé Desfontaines qui lui écrivit : Je fais cas de votre ouvrage : J'en ferai un extrait comme il faut : Vous me pardonnerez bien ſi j'y fais quelques remarques critiques. Alger mourroit de faim, ſi Alger étoit en paix avec tout le monde.

V.

MONSEUR l'Abbé d'Olivet a fort bien dit, à l'occasion de ses démêlés avec l'Abbé Desfontaines : Je suis fort étonné que l'Abbé Desfontaines me poursuive si fort, il n'y a point de rivalité entre nous. Je travaille à faire honneur aux morts ; lui de son côté, il s'applique à déchirer les vivans.

VI.

L'ABBÉ Desfontaines dit encore M. l'Abbé d'Olivet, tantôt loue, tantôt blâme, non-seulement le même Auteur, mais le même ouvrage ; tellement qu'occupé depuis dix ans, à nous faire les portraits de tant d'Auteurs ; il n'a jamais fait que le sien.

FIN.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un manuſcrit qui a pour titre *Anecdotes Littéraires*, *&c.* Je crois qu'on peut en permettre l'impreſſion. Fait à Paris ce deux Juillet 1749.

DECAHUSAC.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers

qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé LAURENT DURAND, Libraire à Paris : Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire imprimer, & donner au Public un ouvrage qui a pour titre, *Anecdotes Littéraires* ; s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant : Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit ouvrage en un ou pluſieurs volumes, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes : Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Im-

primeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele, sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, le Sieur DAGUESSEAU, Chevalier de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires en notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un en celle de notredit très-cher & féal Chevalier ledit Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France ; le tout à peine de nullité des Pré-

ſentes : Du contenu deſquelles, vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Expoſant, & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit ouvrage, foi ſoit ajoûtée comme à l'original; Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le dix-neuvieme jour du mois de Décembre, l'an de grace mil ſept cent quarante-neuf, & de notre Regne le trente-cinquieme.

Par le Roi en ſon Conſeil, TESSIER.

Regiſtré ſur le Regiſtre XII. de la Chambre Royale des Libraires & Im-

primeurs de Paris, N°. 378. fol. 257. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Février 1723. à Paris ce 31. Décembre 1749.

LEGRAS, *Syndic.*

De l'Imprimerie de la Veuve DELATOUR.

VA1 1520087



